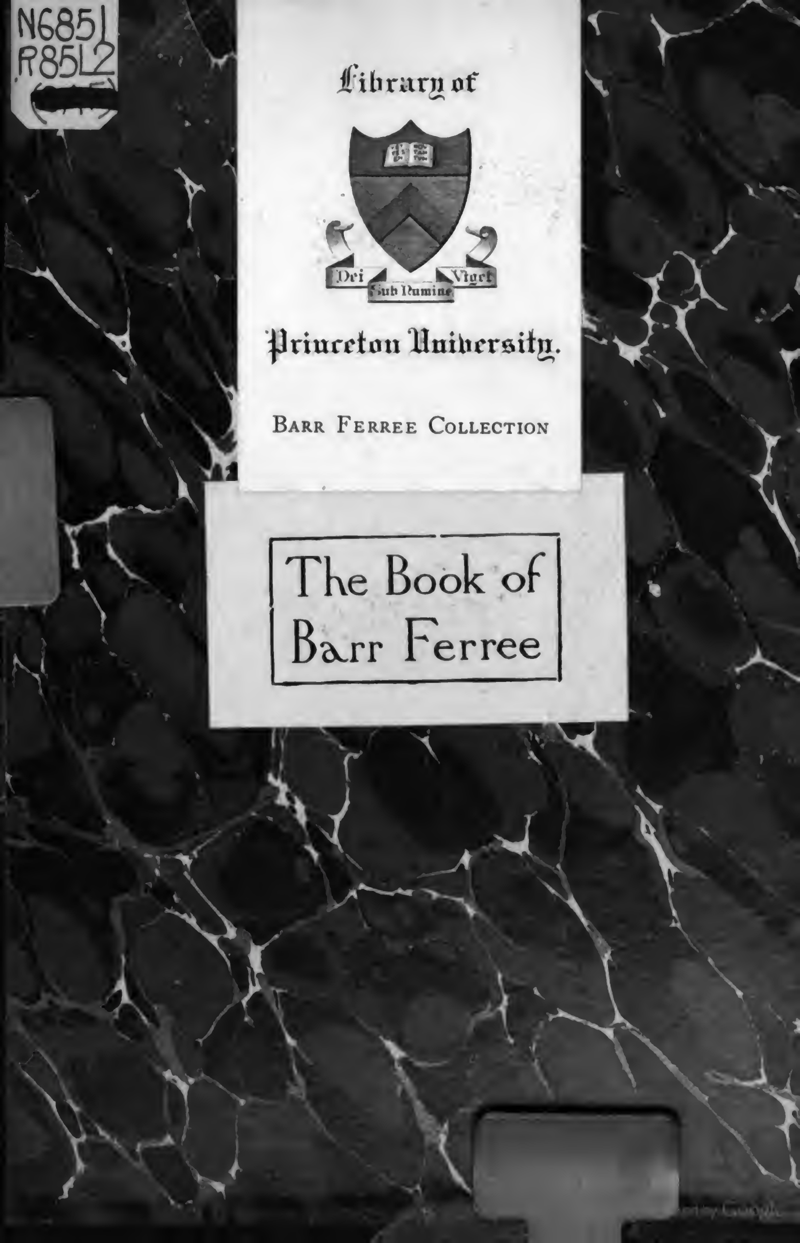
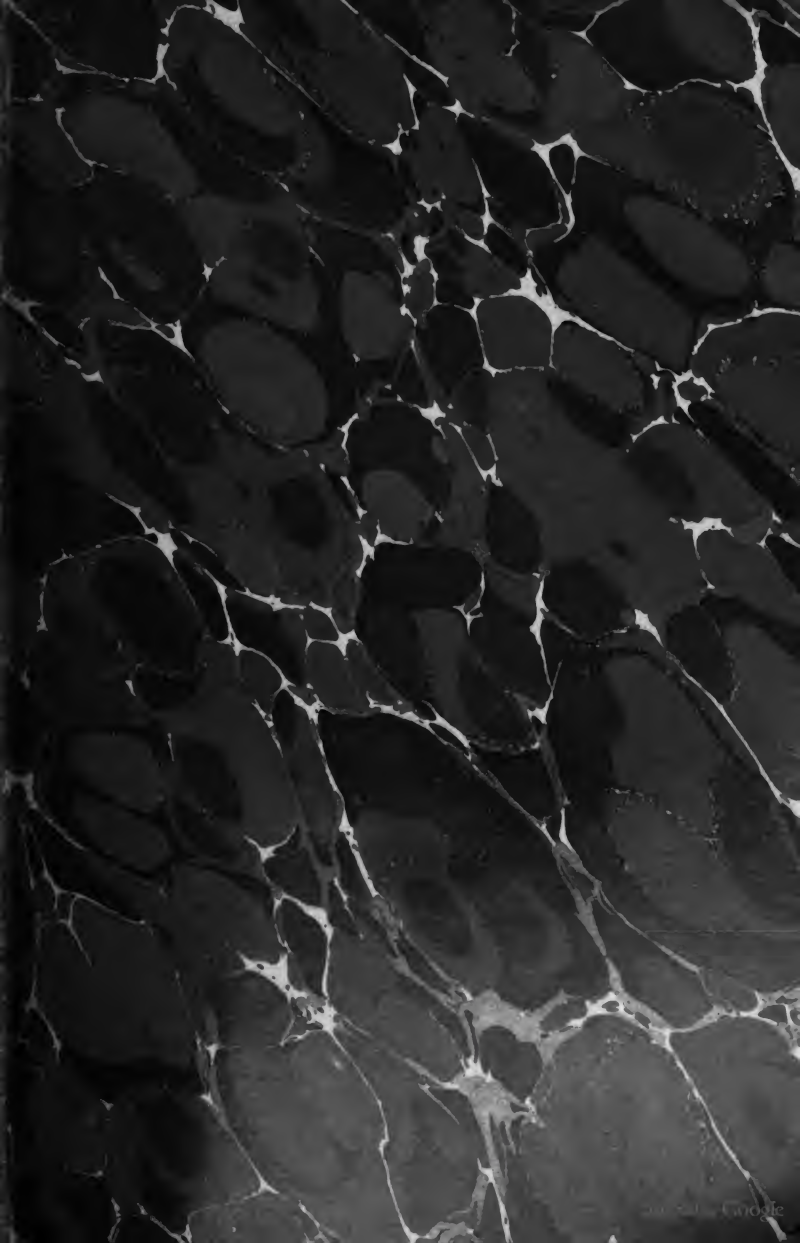


Notice sur l'incendie de la Cathédrale de Rouen

Eustache-Hyacinthe Langlois



Library of
Dei
Sub Numine
Viget
Princeton University.
BARR FERREE COLLECTION
The Book of
Barr Ferree





NOTICE

SUR L'INCENDIE

DE LA CATHÉDRALE

DE ROUEN,

PAR E.-H. LANGLOIS.

1823.

NOTICE

SUR L'INCENDIE

DE LA CATHÉDRALE

DE ROUEN.

A ROUEN,

Chez RENAULT, Libraire, rue Ganterie, n°. 26,
FRÈRE, Libraire, sur le Port,

Et chez L'AUTEUR, rue Beauvoisine, n°. 198.

A PARIS,

Chez PÉLICIER, Libraire, place du Palais-Royal,
DELAUNAY, Libraire au Palais-Royal, Galeri
de bois.

Pl. 5.



E. H. Langlois, del. &c. 1822.

Chute de l'Obélisque de N. D. de Rouen.
15 7bre 1822, 7 h. du matin.

NOTICE

SUR L'INCENDIE

DE LA CATHÉDRALE

DE ROUEN,

OCCASIONNÉ PAR LA FOUDRE, LE 15 SEPTEMBRE 1822,

ET SUR L'HISTOIRE MONUMENTALE DE CETTE ÉGLISE,

ORNÉE DE SIX PLANCHES,

PAR E.-H. LANGLOIS, du Pont-de-l'Arche, Peintre, Memb. de la Soc. roy. des Antiq. de France, de la Soc. d'Ém. de Rouen, de la Comm. pour la rech. des Antiq. de la Seine-inf., des Soc. Acad. de Nantes et de Metz.

Cecidit corona capitis nostri....
Lam. Jerem., V. 16.



ROUEN.
M. D. CCC. XXIII.

F. BAUDRY, Imprimeur du Roi, rue des Carmes, n°. 20.



A LA VÉNÉRABLE MÉMOIRE

DE MONSEIGNEUR F. DE PIERRE DE BERNIS,
ARCHEVÊQUE DE ROUEN,
PRIMAT DE NORMANDIE, PAIR DE FRANCE,

QUI AVAIT HONORÉ L'AUTEUR DE SA BIENVEILLANCE,
ET DAIGNÉ ACCEPTER LA DÉDICACE DE CETTE NOTICE,
AVANT QUE SA FIN INATTENDUE
EUT PLONGÉ DANS LE DEUIL ET VOUÉ A DE LONGS REGRETS
L'ÉGLISE ET LA VILLE DE ROUEN,
DONT SES VERTUS
AVAIENT MÉRITÉ L'AMOUR ET LA RECONNAISSANCE.


[redacted]

AVANT-PROPOS.

En entreprenant la relation circonstanciée de l'incendie du 15 Septembre 1822, j'ai cru devoir remonter jusqu'aux plus anciennes catastrophes de la même nature que notre Métropole avait antérieurement éprouvées ; j'ai cru devoir aussi rappeler les travaux plus ou moins importants auxquels donnèrent lieu ces divers événements, et hasarder quelques remarques sur l'état des arts à leurs époques respectives.

La ville de Rouen, qui tant de fois elle-même fut partiellement ou tota-

lement désolée par les flammes, a conservé quelques souvenirs de ces grands désastres; mais ses annales se composant aujourd'hui de membres épars, il est assez difficile de les retrouver, et sur-tout d'en suivre sans confusion la déplorable histoire. Ces calamités publiques m'ont paru cependant mériter, par leur gravité, d'être rassemblées dans cette Notice où je les ai classées dans l'ordre chronologique.

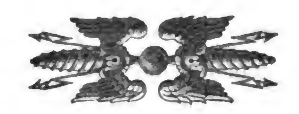
Malheureusement les auteurs, recommandables d'ailleurs, qui, depuis environ deux siècles, se sont occupés de recueillir ces faits dans les écrits de ces temps reculés, n'ont pas toujours, soit négligence, soit défaut de critique, apporté dans leur travail l'ordre, le

discernement et l'esprit de recherche nécessaires.

Actuellement inconnus, égarés ou mal indiqués, les documents primitifs nous manquent en grande partie, et le peu qui nous en reste ne nous étant souvent que d'un faible secours, il en résulte qu'il est extrêmement difficile de rectifier les dates erronées, de présenter sous leur vrai jour certains faits obscurs ou douteux, et de surmonter enfin une multitude d'obstacles qui arrêtent souvent dans de pareilles recherches les archæologues les plus savants et les plus judicieux.

Pour moi qui suis loin de mériter l'un ou l'autre de ces titres, sans me mettre à genoux dans une humble

préface, je n'en sollicite pas moins instamment l'indulgence de mes lecteurs, s'ils s'aperçoivent que, bronchant moi-même dans un chemin mal frayé, il me soit échappé des erreurs ou des omissions.



NOTICE

NOTICE

SUR L'INCENDIE

DE LA CATHÉDRALE

DE ROUEN,

OCCASIONNÉ PAR LA FOUDRE, LE 15 SEPTEMBRE 1822,

ET SUR L'HISTOIRE MONUMENTALE DE CETTE ÉGLISE.

L'INTRODUCTION du christianisme dans Rouen et l'institution du siége archiépiscopal de cette ville, remontant l'une et l'autre à près de seize siècles d'antiquité, on doit conjecturer que cette vieille cité gauloise a vu s'élever successivement dans ses murs plusieurs temples métropolitains, de styles divers, et d'une construction plus ou moins régulière, ou mixte.

Ces différentes métamorphoses furent le résultat des restaurations partielles, des agrandissements, ou quelquefois même des réédifications totales, nécessités par les effets de la vétusté, l'action

des éléments, ou par des événements dépendant de la volonté des hommes.

La Cathédrale actuelle, dont la physionomie majestueuse vient d'être si étrangement dégradée par l'incendie du 15 Septembre 1822, s'est déjà vue si souvent soumise à de pareilles vicissitudes, que cette Notice serait incomplète, si nous omettions de faire quelque mention des anciennes catastrophes dont le souvenir est consacré dans les annales particulières de ce beau temple. Nous nous arrêterons particulièrement à deux événements très-remarquables, l'incendie général de 1200, de l'authenticité duquel nous fournirons des preuves irréfragables, et celui de 1514 qui précéda l'érection de la magnifique pyramide dont nous déplorons la perte récente.

Suivant les actes de sa vie, Saint Mellon, premier apôtre de Rouen (1), fonda de 260 à 311, dans l'enceinte de cette ville, notre premier temple chrétien, en l'honneur de la Trinité et de la

(1) C'est avec raison que plusieurs écrivains ont conféré ce titre à Saint Mellon, nonobstant l'antériorité de Saint Nicaise, puisque celui-ci, quoiqu'inscrit le premier sur la liste des archevêques de Rouen, fut martyrisé avant d'arriver dans cette ville. Témoin ce distique d'Ordéric-Vital :

Antistes Rotomæ datus à Clemente Nicasi,
Si non sedisti, caput adlegando stetisti.

Sainte Vierge (1); mais ces deux époques, dont la dernière même est antérieure de trois ans au fameux édit de Constantin et de Licinius; en faveur des chrétiens, publié en 313, ne permettent guères de penser que l'érection de cette première église ait été autre chose sous Mellon, que la consécration d'une maison particulière, habitée par quelque fidèle distingué, dans laquelle le saint prélat célébrait les mystères.

Quoi qu'il en soit, les églises n'étaient souvent dans ces premiers temps, et très-postérieurement encore au triomphe de la doctrine évangélique dans les Gaules, que de simples bâtiments plus vastes que les maisons privées, mais construits comme elles d'enceintes de pieux ou de madriers, revêtues de bauge, et couvertes de toits de chaume ou de bois (2).

(1) Cette dédicace à la Sainte Vierge est une erreur; l'usage de consacrer des temples aux saints et à la mère de Dieu même, n'ayant été autorisé que vers le commencement du cinquième siècle.

(2) La plupart des églises construites dans les 6e., 7e. et 8e. siècles, étaient en bois, suivant la manière ordinaire de bâtir. On enfonçait en terre de très-grands troncs d'arbres sciés par le milieu, en sorte que le côté brut était en dehors. Ces troncs, d'une égale hauteur, se plaçaient à peu de distance les uns des autres: on en formait un tout en remplissant les intervalles de terre ou de mortier. Au-dessus était un toit couvert en chaume.

Ce fut de cette manière que Clovis Ier. fit bâtir l'église cathé-

A Saint Mellon, qui ne dut fonder, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, qu'une église purement spirituelle, succéda Saint Avitien ou Avidien, à l'instant même où la tolérance des empereurs allait autoriser les chrétiens à construire des édifices particuliers pour l'exercice de leur culte. Ce fut apparemment dans ces heureuses conjonctures qu'Avitien éleva le premier temple

---

drale de Strasbourg, vers le commencement du sixième siècle. *Essais hist. et topograp. sur la Cathédrale de Strasbourg*, par l'abbé Grandidier. Strasbourg, *Levrault*, 1782, in-8°., liv. 1, p. 7.

Dans les premiers temps du christianisme ces églises étaient assez ordinairement rondes; telle était aussi la forme la plus commune des maisons gauloises, au moins de celles que l'on désignait par le nom de *Screuna* ou *Screona* (*). Cette dernière expression est employée dans la loi salique, tit. 14, §. 1. « *Si* « *tres homines*, dit cette loi, *ingenuam puellam de casâ aut de* « *screonâ rapuerint*, etc. »

Ce fut, en souvenir du nom et de la forme de ces maisons gauloises que les anciens vignerons de Dijon appelaient *Escraignes* ou *Ecraignes* des huttes faites avec des perches fichées en rond et recourbées par en haut, d'une manière qui ressemblait à la forme d'un chapeau; le tout était couvert de gazon et de fumier, si bien liés et mêlés, que l'eau n'y pouvait pénétrer. Ces huttes, dont l'usage n'existe plus depuis près de deux cents ans, n'étaient pas les demeures habituelles des paysans bourguignons, ils ne s'y retiraient avec leur famille que dans l'hiver, pour se tenir à l'abri du froid pendant la veillée qu'ils prolongeaient jusqu'à minuit.

(*) Le mot *casa* semblait signifier une habitation beaucoup plus importante que celle que l'on désignait sous le nom de *screona*.

métropolitain, probablement celui qui, selon Saint-Paulin, fut reconstruit par Saint-Victrice, dont l'avénement au pontificat eut lieu vers 383, dernière année de l'empire de Gratien, époque qui touchait à la ruine de la domination romaine dans les Gaules (1).

En 496, Clovis ayant remporté la victoire de Tolbiac, le christianisme recueillit les fruits d'un triomphe que ce prince idolâtre avait imploré du Dieu de Clotilde, et soudain ce chef des français, qui naguères adorait des dieux barbares comme lui, devint par la révolution la plus étonnante le seul prince catholique des trois parties du monde, qu'infectaient alors les erreurs d'Arius (2).

Sous la postérité de ce Roi, la religion acquit chaque jour une splendeur nouvelle ; une foule de temples magnifiques, quoique d'une architecture fort dégénérée, s'élevèrent de toutes parts au sein des villes, ou dans l'enceinte isolée des monastères ; mais aucune époque de la première

(1) Cette date est fournie par les auteurs du *Gallia christiana.* Il est du moins certain que ce saint était archevêque de Rouen en 390, et vivait encore en 400 sous Arcadius et Honorius.

(2) S. Godard, 14e. archevêque de Rouen, travailla de concert avec S. Médard, son frère, depuis évêque de Noyon, à confirmer dans ses dispositions chrétiennes Clovis, au baptême duquel il assista. *Act. Sancti Gildardi.*

dynastie ne peut être comparée pour le nombre et la grandeur de ces pieux établissements, au règne de Dagobert Ier.

EMBRASEMENT DE 842.

Vers la moitié du septième siècle, Saint Ouen, archevêque de Rouen, chancelier ou référendaire de ce même Dagobert, ou de son fils Clovis II, décora sa Cathédrale avec le plus grand luxe (1), et cette église, une des plus magnifiques de ce temps, resta probablement dans le même état jusqu'en 842, époque à laquelle les Normands, conduits par le féroce Oschery, saccagèrent la ville de Rouen, dont ils embrâsèrent la plus grande partie. « Il est assez croyable, dit le père « Pommeraye, en parlant de cet événement, que « la Cathédrale ne fut pas davantage épargnée « que l'église Saint-Ouen et les autres, qui furent « entièrement brûlées ou du moins endommagées « notablement ».

Cette opinion est exposée avec trop d'hésitation, pour ne pas faire juger d'abord que l'auteur, qui

(1) *Principalem ecclesiam à prioribus quidem fabricatam multis magnisque rebus ornavit atque ditavit.* Vie de Saint Ouen, manuscrite, citée par Pommeraye, histoire de la Cathédrale, p. 17.

travaillait entouré des nombreux documents que devait lui fournir le cartulaire de la Cathédrale, n'a rien trouvé dans cette collection alors immense, qui pût le tirer de ses doutes. Ce silence des écrivains rassemblés dans le cartulaire aurait certainement de quoi nous surprendre, si l'on ne savait que ce recueil offrait des omissions non moins importantes, et si, par exemple, l'on n'était certain qu'il ne s'y trouvait aucun titre constatant la terrible et très-réelle catastrophe de 1200. Ainsi, de ce silence absolu sur l'incendie de 842, il ne résulte rien qui puisse nous empêcher de mettre la Cathédrale au nombre des églises embrâsées par les Normands.

D'ailleurs, par quel inconcevable privilége un temple aussi remarquable aurait-il été respecté de ces barbares, dont la fureur s'exerçait principalement sur les monuments consacrés au culte ?

Il serait aujourd'hui vraisemblablement inutile de chercher à connaître jusqu'à quel point cet édifice se releva de ses ruines, depuis le sac de 842 et le baptême de notre premier duc Rollon (1)

(1) Hrolff, Rollon, Rol, Rou ou Raoul embrassa le christianisme en 913, et fut baptisé dans la Cathédrale de Rouen, par l'archevêque Francon; il prit alors le nom de Robert, parce que, dans cette cérémonie, Robert, duc de France et comte de Paris, lui servit de parrain. Ce conquérant mourut vers 932.

jusqu'à Richard I[er]. (1), qui l'augmenta considérablement, selon Dudon, de Saint-Quentin, dont voici les propres expressions : « *Varias in* « *Normanniâ restituit dotavitque ecclesias, atque* « *inter alias, Rothomagensi namque urbe, in* « *honore genitricis Dei, ampliavit mirabile mo*« *nasterium* (2), *longitudinis, latitudinisque atque* « *altitudinis honorificæ, exspatiatum incremento.* « Il releva et dota plusieurs églises en Norman« die, et sur-tout dans la ville de Rouen, « il augmenta et étendit considérablement en

(1) Ce prince succéda à son père, Guillaume-Longue-Épée, et mourut de 996 à 1002.

(2) On ne doit point s'étonner de voir ici l'expression *monasterium* appliquée à la Cathédrale, dont le chapitre régulier était soumis alors aux plus étroites observances de la vie claustrale. D'ailleurs les communautés canoniales de ce genre furent, comme celles qui vivaient sous la direction particulière de leur abbé, ainsi désignées jusqu'au onzième ou douzième siècle, temps vers lequel on comprit les églises de toute espèce sous ce mot latin que le peuple avait traduit par *Moustier*, *Montier*, etc.

Lebrun des Marettes, dans son voyage liturgique publié sous le nom du sieur de Moléon, remarque, page 280, que les chanoines de Rouen vécurent en communauté au moins jusque vers l'an 1000, qu'ils s'appelaient frères et qu'ils avaient un cloître comme le prouve l'épitaphe de Guillaume surnommé Bonne-Ame, mort vers l'an 1110.

Fratribus hanc ædem cum claustro composuisti.

Dans le cours du 11[e]. siècle, les chanoines de l'église de Cantorbéry prenaient encore le titre de *Monachi Cathedrales* V. Gerv., chron., p. 1579, et Radulp. de Dicet., p. 667.

« longueur, largeur et hauteur un magnifique « monastère consacré à la mère de Dieu (1) ».

Comment concilier maintenant ce témoignage de Dudon, avec le passage du cinquième livre d'Ordéric-Vital, où ce dernier historien, parlant de l'archevêque Robert-le-Magnifique, fils de Richard Ier., atteste que ce prélat jeta les fondements de l'église métropolitaine : « *Ecclesiam* « *metropolitanam in urbe Rothomagensi sanctæ* « *Dei genitrici à fundamentis inchoavit, quam* « *magnâ ex parte consummavit* ».

(1) Pendant que le duc Richard s'occupait de ces religieux travaux, Gonnor (*Gunnordis*), son épouse, préparait pour la Cathédrale les *courtines* ou tentures dont on orna long-temps l'intérieur des églises, aux fêtes solennelles. « Cette princesse, dit « la chronique de G. Nagerel, fit de grands biens aux églises, « spécialement à Nostre-Dame de Rouen où elle donna de beaux « ornemens qu'elle faisoit auec les brodeurs et ouuriers. Elle « fit aussi des draps de toutes soyes et de broderie, empreintes « d'histoires et d'images de la vierge Marie et des saincts, pour « décorer l'église de Nostre-Dame de Rouen ». Ch. 42, p. 44 v°.

Si véritablement la fameuse tapisserie de Bayeux est l'ouvrage de la reine Mathilde, on voit par ce que nous venons de rapporter, que le goût et la culture des arts étaient en quelque sorte héréditaires chez nos anciennes duchesses de Normandie; mais si pendant les quatre-vingts ans qui s'écoulèrent depuis Richard Ier. jusqu'à la conquête de Guillaume, la science du dessin fit quelques progrès dans notre province, de quelle affreuse barbarie devaient être les tapisseries historiées de la bonne duchesse Gonnor!

« Il jeta dans la ville de Rouen, les fondements « de l'église cathédrale, dédiée à la sainte Vierge, « entreprise dont il accomplit la plus grande « partie ».

Qu'était donc devenu, ou que devint, sous Robert, le vaste édifice embelli, si l'on en croit Dudon, par le père de cet archevêque? Car il est important de remarquer à ce propos que l'église métropolitaine a très-probablement toujours existé sur le même sol.

Un ancien manuscrit, cité par le père Pommeraye, page 16 de son histoire, lève cependant à cet égard une partie des difficultés, et s'il n'établit pas une parfaite concordance entre les deux écrivains précités, il aide au moins à les rapprocher l'un de l'autre, en rapportant que le duc Richard Ier. fit hausser l'église de Rouen, et que l'archevêque Robert, son fils, en construisit la partie orientale ou le chœur (1).

---

(1) On trouve aussi dans l'ancienne chronique de Normandie qui vient à l'appui de ce manuscrit, « que *le duc Richard fist* « *croistre et haulcer de la moitié et de plus le moustier de Nostre-* « *Dame de Rouen*, et que *Robert fist achever l'esglise de Nostre-* « *Dame de tout le chœur et du costé de l'orient.* »

PREMIÈRE PYRAMIDE.

Ce prélat étant mort, Saint Maurile, un de ses successeurs, mit la dernière main à son entreprise et fit ériger cette belle pyramide de pierre, connue sous son nom, la première apparemment qui, s'élevant au-dessus de la métropole, soit allée percer la nue et provoquer la foudre (1).

M. Deudemare, chanoine de l'église de Rouen, et auteur d'une histoire de Guillaume-le-Conquérant, tenait de son père, échevin et capitaine de la ville, un dessin précieux qui représentait cet admirable monument, accompagné d'une échelle géométrique qui constatait ses dimensions et son élévation gigantesque, bien supérieure à celle des deux flèches qui l'ont successivement remplacé en décroissant toujours de hauteur (2).

Cette tour de Saint Maurile offrait, selon Pommeraye, dans le dessin dont nous venons de parler, une construction semblable à celle des clochers de Chartres, mais d'une élévation et d'un

(1) Dans les siècles précédents, le système pyramidal était peu ou point connu, il commençait alors à succéder à l'emploi des dômes qui couronnaient les églises, à l'imitation de celles de l'orient.

(2) Espérons que la restauration prochaine nous la fera revoir dans sa primitive élévation.

diamètre bien plus considérables, remarque qui n'est pas sans intérêt, en ce que désignant un objet de comparaison encore existant, elle aide à concevoir l'idée de celui qui n'est plus. Dans un manuscrit de la bibliothèque du savant Emeric Bigot (1), on lisait que cette pyramide était ornée de galeries et flanquée de quatre tourelles terminées en couronnes impériales. C'est ainsi qu'est décorée la belle tour de Saint-Ouen de Rouen, au-dessus de laquelle on devait, dit-on, élever une aiguille. Si cette magnifique église est restée privée de cette addition importante, il en est de même des quatre tours carrées de la croisée de la Cathédrale, à chacune desquelles on devait ajouter cette élégante décoration ; ce qui, joint à la principale pyramide, eût fait planer au-dessus de la ville un groupe architectural de la beauté la plus admirable.

Ce fut en 1063 que Maurile procéda à la dédicace de la métropole, en présence de Guillaume-le-Conquérant, qui n'était encore que duc de Normandie.

Les travaux immenses auxquels cette église devait sa nouvelle magnificence, avaient duré soixante-treize ans, y compris l'interruption à laquelle donna lieu le prodigue Mauger, successeur de l'archevêque Robert, en s'appropriant exclusive-

(1) Cité par Pommeraye.

ment les revenus de la Cathédrale pendant près de vingt années ; mais en 1117, la foudre ayant, selon Pommeraye, renversé la belle tour de Maurile, l'aspect extérieur de ce temple prit encore une forme nouvelle.

Un manuscrit de la bibliothèque royale (n°s. 1488 et 2141, fonds de Saint-Germain-des-Prés) (1) rapporte à la même année un événement qui pourrait bien n'être autre que celui dont nous venons de parler.

Nous en transcrirons littéralement le passage extrêmement sec et concis, qui, malgré son silence sur la ruine de la tour de Saint Maurile, nous paraît assez difficilement pouvoir invalider le témoignage du père Pommeraye, en faveur de la réalité de ce fait.

« L'an M. C. XVII, la fouldre et le tonnerre « cheurent à Nostre-Dame, et abatirent les cou- « lonnes et le cruxifilz de dessus le grand autel, « et n'y eut homme blécé (2) ».

(1) C'est à l'obligeance de M. Floquet fils, de Rouen, élève de l'école des chartes, que nous sommes redevables de la connaissance de ce manuscrit et de plusieurs autres documents dont nous avons également fait usage.

(2) Farin, tome 1er., page 509, éd. de 1669, rapporte cet événement d'une manière un peu différente. « L'an 1117, dit-il, « la foudre tomba sur l'église Cathédrale, qui esbranla les « pilliers, et renversa le crucifix sans blesser personne ».

Je ne crois point que l'on puisse supposer que les colonnes, dont parle le manuscrit, fissent

---

Ici je proposerai une question que peut-être on trouvera d'autant plus intempestive, que toutes les recherches que j'ai faites n'ont encore pu, je l'avoue, justifier l'opinion que j'avais conçue à cet égard.

Aucun vieil auteur français n'a-t-il jamais appelé du nom de Crucifix, *la croix*, *croisée* ou *croisade* d'une église; ou l'application de ce mot à cette partie des temples, n'a-t-elle pas été jadis d'un usage au moins local dans quelque contrée de la France?

Ces chutes fréquentes de la foudre sur ou devant le crucifix ne devaient-elles pas être naturellement occasionnées par la haute élévation des flèches qui couronnaient le point de jonction de la croisée; et par quel singulier prodige, la foudre eût-elle, dans ces temps reculés, si souvent renversé l'image du Sauveur, qui, dans cette vaste partie de l'édifice, ne présente, en quelque lieu que nous la supposions placée, qu'un point de contact extrêmement circonscrit?

Voici ce que rapporte, sur le coup de foudre de 1117, auquel nous revenons encore, une chronique latine de la Cathédrale, dans laquelle se trouvent relatées presque toutes les autres catastrophes mentionnées dans cette notice.

ANNO DNI, M. C. XVII.

« *Hoc anno cecidit fulmen in ecclesiâ beatæ Mariæ Rothom.*, « *ità ut columnas super altare crucifixi* (*) *diffunderet, nec* « *tamen aliquid ibidem læderet* ».

(*) Le savant M Lespine, attaché au cabinet des manuscrits de la bibliothèque royale, et directeur de l'école des chartes, confirme l'opinion des auteurs du supplément de Ducange au mot *cruxifixum*, en assurant qu'il y avait anciennement dans toutes ou presque toutes les églises, un autel dit du crucifix; il observe en outre que cet autel était toujours ou du moins très-souvent placé dans le croisillon gauche des églises.

partie de quelque contre-retable surmontant le principal autel de la Cathédrale. Quelque magnifiques que fussent certaines églises normandes de ce temps, les principaux autels, ordinairement isolés, suivant l'usage antique, visibles sous leurs quatre faces, et dont l'orfévrerie seule faisait quelquefois la richesse; n'étaient point surchargés de ces superfétations architecturales, ajoutées depuis aux nombreuses incohérences qui se font remarquer dans la structure de nos temples. Dans

En rapportant à cette époque la destruction de la pyramide de Maurile, nous avons suivi l'opinion formellement énoncée à deux reprises différentes, par le père Pommeraye, notre respectable devancier, dans la supposition qu'elle était appuyée sur d'anciennes autorités que nous n'avons pu vérifier, soit que la révolution les ait détruites, soit qu'elle les ait seulement dérobées à nos recherches. M. Auguste Leprevost voit au contraire dans le passage latin que nous venons de citer, une contradiction formelle à l'assertion du père Pommeraye; il croit que cette assertion n'est fondée que sur une interprétation vicieuse du passage, et que ce n'est qu'à l'incendie de 1200, qu'on peut rapporter avec vraisemblance la destruction de la pyramide de Maurile.

Nous nous garderons bien d'opposer à celui de notre savant confrère notre avis particulier, mais il nous semble que le père Pommeraye a dû s'appuyer sur un document positif, pour parler des réparations provisoires qui furent immédiatement faites aux ruines de la tour de Maurile, circonstance sur laquelle la chronique précitée et les auteurs dans lesquels nous avons puisé les autres versions de l'orage de 1117, gardent le silence le plus absolu.

l'expression *coulonnes*, dont se sert le manuscrit, je vois bien plutôt les colonnes ou piliers dont la rupture occasionna la chute de la pyramide de Saint Maurile.

Une chronique latine de la ville de Rouen, qui se trouve à la suite des *Trophées des Normands*, par *Dumoulin* (1), parle aussi de cette catastrophe avec une briéveté plus grande encore, et n'en dit que le peu de mots suivants : « *Anno* « 1117, *primaria Rothomagensis ædes fulmine* « *icta est* ». L'an 1117, l'église métropolitaine « de Rouen fut frappée de la foudre ». Nous aurons encore occasion dans la suite de citer cette chronique (2).

(1) En voici le titre : « *Chronologia inclytæ urbis Rothoma-* « *gensis*, *per* Delamare, *advocatum in parlamento* ».

(2) Afin de ne pas nous éloigner trop fréquemment dans notre texte, du but spécial de cette notice, consacrée à retracer les événements particuliers à la Cathédrale, nous relaterons en note le terrible incendie qui dévora une partie de la ville en 1135. Cette année le feu prit auprès du grand pont (*in capite magni pontis versùs portam Belvacencem*) et consumant toute la rue, passa par l'aître de Notre-Dame, sans cependant offenser l'église; mais le vent ayant changé et les flammes se trouvant repoussées, l'incendie se dirigea vers Saint-Ouen et Saint-Amand, et l'une et l'autre de ces églises furent totalement brûlées ainsi que les rues voisines. Cet incendie commença le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, le matin avant primes (environ sept

DEUXIÈME

DEUXIÈME PYRAMIDE,

Construite au commencement du 12e. siècle, et incendiée en 1514.

On chercha d'abord à tirer quelque parti des ruines de la tour de Maurile (1), ou, selon plus d'apparence, on ne fit que les réparations urgentes, telles que les exigeait la nature du mal; et les choses durent en rester là pendant une assez longue suite d'années. Autrement il se présenterait ici une question peu facile à résoudre : l'érection de l'avant-dernière pyramide, consumée par les flammes en 1514, fut-elle antérieure ou postérieure à l'incendie de 1200? En admettant qu'elle lui fût antérieure, elle eût été très-certainement

heures), et ne cessa que le soir (*Chron. eccl. beat. M.*). La chron. de Normandie, imprimée par Mesgissier, rapporte cet événement à l'an 1126.

L'année 1173, sous le règne de Henri II et l'archiépiscopat de Rotrou qui, dans cette circonstance, se trouvait employé près du monarque, le feu prit le Jeudi-Saint, lorsque Gilles, évêque d'Evreux, consacrait le saint-chrême, en l'absence de l'archevêque. Quatorze paroisses furent consumées. *Pommeraye, hist. des archevêq. de Rouen*, p. 366. La Chronique latine de la Cathédrale, qui ne porte qu'à 13 le nombre des paroisses détruites alors, ajoute que beaucoup de personnes perdirent la vie dans ce désastre.

(1) V. Pommeraye, p. 45.

détruite dans cet embrâsement général ; il est donc impossible de ne pas croire que sa construction fit partie des entreprises immenses auxquelles donna lieu, dans le cours du treizième siècle, cet épouvantable désastre, dont le cartulaire de la Cathédrale ne rappelait pas le moindre souvenir, comme nous l'avons déjà dit plus haut.

Le père Pommeraye, qui paraît n'avoir trouvé nulle autre part aucune relation très-circonstanciée d'un événement cependant si mémorable, n'en dit que fort peu de mots, et s'exprime de la manière suivante :

« Un manuscrit de la Cathédrale (1) remarque « que l'an 1200, le 9 Avril, la nuit de Pâques, « le feu prit à l'église Cathédrale, qu'elle fut « brûlée avec ses livres et ses ornements, et les « cloches fondues ; le feu ayant même gagné les « maisons de la ville et de là quelques églises, « dont il y en eut plusieurs de *consommées* par « cet incendie, ce qui est attesté par Hoüeden,

(1) M. J. Ribard, qui m'a dit avoir vu ce manuscrit, prétendait qu'il datait d'une époque bien postérieure à cet incendie. Voici comme s'explique sur ce déplorable événement la *Chron. lat. de la Cathédrale* :

ANNO DNI. MCC°. IV°., idus Aprilis « *In nocte Pasche combusta est TOTA ecclesia Rothom., cum omnibus campanis et* » *libris, et ornamentis ecclesiæ, et maxima pars civitatis et multæ* « *ecclesiæ* ».

« historien anglais (1), et Robert, abbé du « Mont (2) ».

Malgré le document précédent et les témoignages dont il est fortifié, quelques personnes se sont prévalues du silence absolu du cartulaire de Notre-Dame, non pour invalider entièrement, il est vrai, la réalité de cet embrâsement, mais pour avancer au moins que la Cathédrale n'en avait que très-partiellement souffert.

Cette opinion, dont nous allons dévoiler le peu de solidité, est la conséquence d'une erreur assez commune, qui consiste à voir dans le corps de l'édifice actuel, celui de l'église consacrée en 1063. Nous croyons devoir combattre aussi cet

(1) Roger de Hoveden, natif d'Yorck, sortait d'une famille illustre, et vivait en 1200. Sa grande capacité dans le droit civil et canon le fit extrêmement considérer par Henri II, après la mort duquel il se retira de la cour. Il composa, dans sa retraite, des œuvres historiques, des commentaires de droit, des poëmes, etc. On ne sait en quelle année il mourut.

(2) Cette citation de Robert du Mont est manifestement erronée, puisque cet historien, mort le 24 Juin 1186, n'a pu parler, dans sa continuation de Sigebert, d'un fait arrivé quatorze ans plus tard. Nous avons au reste vainement cherché quelque mention de l'incendie de la Cathédrale de Rouen dans les autres continuateurs de Sigebert, postérieurs au commencement du 12e. siècle, de sorte qu'il nous est absolument impossible de nous rendre compte de la méprise qui a pu donner lieu à cette allégation du père Pommeraye.

absurde préjugé. Mais avant de lui opposer des titres irrécusables, émanés de l'autorité royale, nous ferons observer de nouveau que l'ensemble de la Cathédrale de Rouen ne présentant presqu'aucun vestige du style des constructions normandes des 11e. et 12e. siècles, dans lesquelles d'ailleurs l'arc ogive était encore généralement inusité (1), le

---

(1) On ne connaît dans ce vaste monument, que la tour de Saint-Romain, dont la base paraît remonter à des temps fort reculés, qui présente, du côté de la cour d'Albane, des fenêtres en plein cintre et décorées dans le goût qui dominait dans le 11e. siècle et le suivant.

On a désigné les divers styles qui précédèrent l'introduction du gothique dans l'architecture des temples français et normands, par des noms qu'on a quelquefois multipliés à plaisir, tels que le *Lombard*, le *Franco-Lombard*, l'*Anglo-Saxon*, le *Normand*, l'*Anglo-Normand*, etc. Notre peu d'érudition et les bornes étroites de cet ouvrage ne nous permettent pas d'analyser ici des subdivisions aussi savantes. Nous croyons cependant pouvoir avancer que la description succincte d'un seul de ces genres doit, en raison de la plus ou moins grande affinité qui régnait entr'eux, suffire pour donner une idée des autres.

D'abord, l'architecture romaine abâtardie subsista dans nos temples jusqu'à l'époque où Charlemagne lui imposa quelques formes nouvelles empruntées aux églises de l'Italie; le style qui résulta de cette association fut le *Lombard*. Successivement soumis à plusieurs modifications locales, il se maintint spécialement en Normandie jusqu'au 13e. siècle exclusivement, et fut pendant cette longue période du moyen âge, le type radical des monuments élevés dans cette province.

Nous allons indiquer plusieurs exemples encore subsistants

seul examen de cette église démontre évidemment

---

de ces antiques constructions dans lesquelles il est difficile, je pense, de discerner les moindres conformités avec la Cathédrale actuelle de Rouen.

Avant l'érection de cette dernière, nos églises se distinguaient par la lourdeur souvent excessive de leur ensemble, par leurs arcs en plein cintre, ordinairement arrondis en fer à cheval, dont la retombée reposait sur des piliers, tantôt monostyles, tantôt polystyles: les fûts se groupaient alors en faisceaux ronds, losanges, ou parfaitement carrés. Ces colonnes souvent courtes et massives, étaient surmontées de chapiteaux chargés de bas-reliefs historiques, de figures bizarres et d'ornements qui présentaient, malgré leur barbarie, de fréquentes réminiscences de l'art antique.

Dans ces mêmes édifices les archivoltes des voussures étaient ourlées de moulures unies ou cordelées, renfermant des bandeaux décorés de guillochis, de losanges grossièrement ébauchés, d'entrelas ou de bâtons rompus en forme de dents de scie ou de zig-zag. (*)

Je le répète encore, peut-on reconnaître notre Cathédrale à ces différents caractères qui, très-certainement, constituaient l'édifice élevé par Robert et Maurile, et détruit en 1200.

(*) Beaucoup d'anglais qui voient dans ce dernier ornement le principal trait du style *Anglo-Saxon*, ne balancent pas à classer dans ce genre les monuments français dans lesquels on en a fait le moindre emploi. La chose par elle-même vaut peu la peine d'être contestée ; mais pouvons-nous, en conscience, laisser enlever à nos aïeux le mérite d'avoir imaginé, pour leur propre compte, un motif puisé dans les formes les plus triviales de la nature, et reproduit jusque sur les armes et les ustensiles des sauvages du nouveau monde? Admettons cependant avec les archæologues dont nous venons de parler, que les principes qui présidèrent à la construction de nos anciennes églises normandes, émanaient de leur *Anglo-Saxon*; mais est-il bien certain que les artistes continentaux ne passèrent jamais la Manche sous les successeurs d'Egbert? Est-il enfin bien clairement prouvé que cette architecture féconde, à laquelle on donne une si nombreuse postérité, n'est pas originairement grecque, italienne ou française, ou peut-être un peu de tout cela?

une reconstruction complète, postérieure aux grands travaux de Robert et de Maurile. Les plus

---

Non seulement beaucoup de personnes, instruites d'ailleurs, suivent à cet égard la route vicieuse que leur ont tracée nos devanciers, mais encore, grâce à la muse populaire du moderne trouvère *Poirier* dit *le boiteux*, il n'est pas jusqu'à nos paysans même qui ne fassent parade de cette fausse érudition.

Dans une chanson du rimeur précité, renfermant l'*histoire de Rouen depuis la prise de Troye jusques au consulat de Bonaparte*, le tout entassé pêle-mêle dans 92 couplets, on trouve les deux suivants qui commencent la cinquième partie du poëme :

Enfin le temps se passe
De ces divers malheurs,
Robert Ier. remplace
Le trône et ses honneurs ;
Faisant la Cathédrale,
De beauté sans égale,
Comme elle est à présent ;
Puis sans aucune crainte,
Fut dans la terre sainte,
Mourir en combattant.

Plusieurs saintes reliques
Furent envoyées par lui,
Aux temples magnifiques
Que l'on voit aujourd'hui ;
Son fils Guillaume ensuite,
Sur le trône au plus vite
Montant comme un César,
Par une longue guerre,
Subjugue l'Angleterre
Malgré tant de hasard.

Loin de reprocher au poëte de substituer dans ses vers le duc Robert Ier. à l'archevêque de ce nom, nous userons envers lui, sur ce point et le reste, de l'indulgence que lui accordaient les bénévoles auditeurs de ses chants.

Il est présumable que l'architecture gothique s'introduisit avec ses formes élancées et ses ogives, beaucoup plus tard en Normandie que dans les provinces dont se composait proprement le domaine de la couronne de France ; il ne l'est pas moins que la conquête de Philippe-Auguste fut l'époque à laquelle ce nouveau système usurpa totalement chez nous la place de

simples notions archæologiques ne suffisent-elles pas alors pour empêcher de croire, avec Pom-

---

l'ancien, aux formes duquel il n'allia les siennes que rarement et pendant peu de temps.

La plus grande partie de nos anciens monuments n'existe plus aujourd'hui ; cependant Caen possède toujours les admirables églises des abbayes bâties par Guillaume-le-Conquérant, et l'on peut dire que la Basse-Normandie est généralement plus riche en constructions de la vieille architecture normande, que le reste de la province. Quant à Rouen, il n'en offre guères à présent d'autres vestiges que la tour dite *la Chambre-aux-Clercs*, adhérente à l'église de Saint-Ouen, et le chœur de Saint-Paul ; mais à deux lieues de cette ville, un monument extrêmement remarquable de ce genre, subsiste heureusement dans une parfaite intégrité, c'est la magnifique église de l'abbaye bénédictine de Saint-Georges, fondée à Saint-Martin-de-Boscherville en 1063, par Raoul de Tancarville, chambellan de Guillaume-le-Conquérant. Cet édifice et la salle capitulaire qui l'avoisine, sont, aux yeux des artistes et des antiquaires, deux précieuses reliques à la conservation desquelles ils prennent le plus vif intérêt.

« Dans le prieuré de Gràville, situé entre Harfleur et le Havre,
« j'ai parfaitement reconnu (m'écrivait en 1821 M. Hylander,
« jeune savant suédois) l'architecture de Saint-Georges-de-
« Boscherville ; les arcs sont en plein cintre ; les chapiteaux
« présentent des figures encore plus grotesques que ceux de cette
« dernière église : on y voit des monstres engloutissant des gens
« qui portent leurs têtes dans leurs mains ; des centaures tenant
« leurs arcs tendus, des hommes armés dans différentes postures,
« d'autres à cheval, etc., etc. Les corbeaux ressemblent assez à
« ceux de Saint-Georges, et se composent de têtes effroyables
« montrant leurs gosiers ouverts.

« Au reste, je n'ai point remarqué d'*obscœna*, etc. ».

meraye et Farin, que l'édifice élevé par les deux archevêques dont nous venons de parler, et complètement détruit en 1200, existe encore presqu'en son entier dans la basilique actuelle ?

Au reste, nous n'embarrasserons pas notre texte de ce point de critique qui relève de l'histoire de

---

Il n'était cependant pas rare de rencontrer des images de cette nature dans nos temples, et les corbeaux de la nef de Saint-Georges, bien attentivement observés, en offrent deux exemples assez bizarres.

La chapelle du parc de Saint-Julien-aux-Bruyères, bâtie par Henri II, Roi d'Angleterre, est fort digne aussi de l'attention des antiquaires. Décorée, avant la révolution, de fresques fort anciennes, on voit encore aujourd'hui briller l'or et l'azur sur les nervures de ce joli monument, situé aux portes de Rouen.

A quatre ou cinq lieues de cette ville, l'église de Pavilly et le portail de celle de Léry près le Pont-de-l'Arche sont, à notre avis, les édifices qui présentent avec ceux dont nous avons parlé plus haut, les caractères les plus saillants de cette architecture dont l'Angleterre possède encore quelques morceaux plus ou moins remarquables par leur conservation et l'importance de leurs dimensions.

Aux fenêtres arrondies, employées dans les styles semicirculaires, succédèrent, dans une foule de monuments, des espèces d'embrâsures fort alongées, terminées en fer de lancette. Ce nouveau système dut peut-être son assez longue durée à ce qu'il facilitait les moyens de prolonger les ouvertures des verrières aussi haut que pouvait le permettre le rapprochement progressif des sections de la voûte des absides, sur-tout dans les pans généralement fort étroits des anciens chevets polygones. Au reste,

ce grand monument, considéré sous les rapports de l'art (1); et pour ne pas nous écarter de l'objet de cette Notice, au lieu de nous livrer à de longs raisonnements fondés sur les règles générales d'une science peu répandue, nous allons citer des faits clairs et positifs, en produisant enfin les pièces inédites que nous avons annoncées plus haut (2).

Ici, nous invitons nos lecteurs à remarquer, dans le début de la seconde charte, la phrase vraiment décisive qui, malgré sa concision, nous apprend à quel point fut fatale pour la ville de

---

ces espèces de fenêtres qui se rapprochaient fort des *meurtrières* de nos forteresses gothiques, imprimaient un caractère très-singulier aux édifices religieux. Nous en retrouvons encore aujourd'hui plusieurs exemples; mais un des plus remarquables, était celui qu'offrait aussi naguères l'église de l'abbaye de Notre-Dame-de-Bon-Port, fondée en 1190, par Richard-Cœur-de-Lion.

Il est peu douteux que les fenêtres du chœur de la Cathédrale de Rouen, agrandies en 1430, ne présentassent des ogives en fer de lancette.

(1) Ce sujet, qui deviendrait fort curieux s'il était bien traité, est encore entièrement neuf. Il exigerait, il est vrai, une foule de recherches, de confrontations et un temps dont le sacrifice serait peu profitable, infructueux même, s'il n'était utilisé par l'étude approfondie des constructions affectées aux différentes phases du moyen âge.

(2) Nous devons la communication de ces chartes à l'obligeance de M. Auguste Leprevost, qui les tenait lui-même de son savant ami M. l'abbé Delarue, de Caen, connu par ses vastes connaissances archæologiques.

Rouen et ses monuments l'année complémentaire du 12e. siècle.

Don de Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre et duc de Normandie, à l'église métropolitaine de Rouen, incendiée en 1200.

Rex, Garino de Glapion, senescallo Normanniæ, et baronibus de scaccario Cadomi, etc. Sciatis quod dedimus ecclesiæ Rothomagensi ad reparationem ejus duo millia librarum andegavensium persolvenda ad quatuor terminos scaccarii, et terminus solutionis incipiet ad festum

« Le Roi, à Guérin de « Glapion, sénéchal de « Normandie, et aux ba- « rons de l'échiquier de « Caen, etc..... Sachez « que nous avons accor- « dé à la Cathédrale de « Rouen, pour sa répa- « ration, deux mille « livres angevines (1), « payables en quatre ter- « mes de l'échiquier,

(1) 2,000 livres valaient alors 38,527 fr. 48 c. de notre monnaie actuelle; ainsi, chaque terme de payement étant de 500 livres avait, comparé au taux de nos jours, la valeur de 9,631 fr. 87 c.

De l'an 1158 à 1222 il n'y eut pas de variation dans la valeur des monnaies, mais après la dernière de ces époques, 500 livres se réduisaient à 9,010 fr. 27 c. Au reste, le marc d'argent, du temps de Jean-sans-Terre, était pris pour 13, 14 et 15 sols de la monnaie d'Anjou, et cette monnaie avait la même valeur que celle de Rouen; l'une et l'autre sont, dit M. l'abbé Delarue, prises synonymement dans les rôles et les chartes du temps.

Sti. Michaelis proximè futurum ; et ideò vobis mandamus quatinùs ad idem 1^m. scaccarium de festo Sti. Michaelis faciatis eidem ecclesiæ habere quingentas libras, et ad Pascha sequens quingentas libras, et ad festum Sti. Michaelis sequens quingentas libras, et ad Pascha sequens quingentas libras. Teste me ipso. Apud Valonias, XXIV *die Septembris, anno regni nostri secundo* (1200).

« dont le premier échera à la St.-Michel prochaine ; c'est pourquoi nous vous ordonnons de délivrer à ladite église cinq cents livres à ce même prochain échiquier de la St.-Michel, cinq cents livres au jour de Pâques qui suivra, cinq cents livres à la St.-Michel suivante, et cinq cents livres au jour de Pâques suivant.

« Témoin, moi-même. A Valognes, le 24e. jour de Septembre, la seconde année de notre règne ».

Ex rotulo contrabrevium Norman. II^i. *an. regis Johan., in turri Londinensi reposito.*

Quêtes autorisées par Jean-sans-Terre, en 1202, pour la reconstruction de l'église de Rouen.

Rex, etc., omnibus, etc. Ad vestram credimus notitiam pervenisse qualiter ecclesia Rothomagensis, mater ecclesiarum Normanniæ et magistra, cum totâ civitate flammis irruentibus sit eversa. *Nos autem eamdem ecclesiam tenere diligimus et sincere, tum quod fratrum et amicorum nostrorum sepultura nobis eam venerabilem in perpetuam commendat, tum quià florent in ea beneficia sanctorum quorum meritis regni nostri et honoris prosperitas augeatur; ea propter vos rogamus et exhortamur in domino quatinùs nuncios*

« Le Roi à tous, etc... « Nous supposons qu'il « est parvenu à votre connaissance comment la Cathédrale de « Rouen, la mère et la « maîtresse des églises « de Normandie, *a été « avec toute cette ville « la proie des flammes.* « Nous aimons tendrement cette église, « tant parce que la sépulture de nos frères et « de nos amis nous la « rend à jamais vénérable, que par l'éclat « dont l'environnent les « bienfaits des saints, « par les mérites desquels puisse s'accroître « la prospérité de notre « royaume et de nos

ejus, cùm ad vos venerint, benignè recipere et efficaciter audire velitis, et eleemosinas vestras ad reparationem ejus, intuitu dei et beatæ Mariæ virginis in cujus honore dedicata est, transmittere velitis, formam et exemplum nostris subditis vobiscum tribuentes, qui ei juxtà regiæ dignitatis munificentiam subvenimus; talem igitur ad preces nostras eisdem nuntiis liberalitatem impendatis, ut de impensâ vestrâ meritò nostras preces sibi gaudeant affuisse, et nos debeamus vestram devotionem in Domino considerare. Prohibemus autem ne quis prædictis nunciis molestiam faciat vel injuriam, et si quis in aliquo eis foris fecerit,

« autres états; c'est pourquoi nous vous prions « et nous vous exhortons « dans le Seigneur, de « recevoir avec bonté « ses envoyés quand ils « viendront vers vous, « d'exaucer leurs demandes et de leur remettre « les aumônes que vous « voudrez consacrer à « sa réparation, pour « l'amour de Dieu et de « la bienheureuse vierge « Marie; vous fournissant nous-mêmes, ainsi « qu'à nos sujets, le modèle et l'exemple de « cette aumône, par la « manière conforme à « la munificence de la « dignité royale dont « nous la faisons. Agissez « en donc libéralement « envers ces envoyés, « d'après notre recommandation, afin qu'ils

id eis sine dilatione faciatis emendare; et duret ista prædictio à die purificationis beatæ Mariæ, anno regni nostri IV°., *in duos annos.*

Teste me ipso. Ap. Rothomagum, XVI *die Octobris.*

Ex rotulo patentium IV[i]. *ann. regis Johan., memb.* VIII

« puissent se réjouir de « son efficacité, et que « nous-mêmes puissions « juger de votre dévo- « tion envers le Sei- « gneur. Nous défendons « que personne leur fasse « éprouver aucune in- « jure ou mauvais traite- « ment ; et nous vous « ordonnons, si quel- « qu'un les offensait en « quoi que ce soit, d'y « mettre ordre sur le « champ : notre volonté « est que cette quête « dure deux ans, à partir « du jour de la Purifica- « tion de la bienheu- « reuse vierge Marie, de « la 4e. année de notre « règne.

« Témoin, moi-même. « A Rouen, le 16 Oc- « tobre ».

Ordre donné par le même Roi, en 1203, de payer le restant de la somme accordée à l'église de Rouen, par le premier de ces titres.

Rex baronibus de scaccario Cadomi, etc., mandamus vobis quod sine dilatione reddatis residuum de promissione nostrâ factâ ad fabricam ecclesiæ sanctæ Mariæ Rothomagensis, scilicet: CCCC *et* LX *libras andegavenses.*

Teste Willelmo de Braosâ. Apud Molinellos, IIe. *die Aprilis. Per eundem.*

Ex rotulo contrabrevium Normanniæ. Anno IV°. *Johan. regis.*

« Le Roi aux barons « de l'échiquier de Caen, « etc.... Nous vous or« donnons d'acquitter « sans retard le reste de « ce que nous avons pro« mis pour la construc« tion de l'église de « Notre-Dame de Rouen, « savoir : CCCC LX livres « angevines (1).

« Témoin, Guillaume « de Brieuse. A Mouli« neaux, le 2e. jour « d'Avril. Par le même ».

Le manuscrit de la bibliothèque royale, (cité page 15), relate aussi de la manière suivante

(1) 8,861 francs 32 centimes.

l'incendie à la suite duquel Jean-sans-Terre accorda les chartes précédentes : « L'an m. IIe., « la nuyct de Pasques, l'églize de Nostre-Dame « de Rouen fut *toute brulée*, et cloches, et tous « les livres, et aornementz, et fiertes et reliques, « et grande partie de la ville et églizes ».

Dans sa chronique latine (cit. p. 16), Delamare, qui n'a point omis cet événement, le rapporte sous le même millésime, mais, comme on va le voir, se trompe dans le quantième et la désignation du mois. « *Anno* 1200....., *quarto idus Octobris*, « *ingens ignis per noctem exortus primariam* « *basilicam Rothomagensem miserando absumpsit* « *incendio, et majorem civitatis partem cremavit.* « L'an 1200....., 4e. jour d'Octobre, un incendie « déplorable éclata violemment pendant la nuit, « et dévora la basilique métropolitaine de Rouen, « avec la plus grande partie de la ville. »

La fausseté des dates employées dans ce dernier extrait, étant unaniment démontrée par le manuscrit cité par Pommeraye, par celui de la bibliothèque royale, et la première charte de Jean-sans-Terre, accordée le 24 Septembre 1200, nous nous dispenserons de tout commentaire à cet égard.

Si la fin du 12e. siècle fut pour Rouen une époque d'horreur et de désolation, le commencement

cement du siècle suivant ne lui fut pas moins funeste.

« L'an du Seigneur, 1203, le 3 des nones d'Oc« tobre, pendant la première veille de la nuit, « le feu prit hors la porte de Robec, et brûla « l'église de Saint-Maclou et presque toute la « paroisse : celle de Saint-Denis et la grande tour « de Rouen (1) furent également consumées, ainsi « que la plus grande partie de la ville, en pré« sence du roi d'Angleterre ». *Chr. eccl. b. M.*

« En 1210, dit le père Pommeraye (2), plu« sieurs maisons des deux paroisses Saint-Cande « et Saint-Denys furent brûlées, et l'année « d'après, une autre horrible incendie désola « presque toute la ville de Rouen et brûla l'hostel « archiépiscopal. L'église de Nostre-Dame fut « conservée comme par miracle, aussi bien que « celles de Saint-Ouen, de Saint-Lo et quelques « édifices de pierre qui furent exempts de ces « embrâsements ».

Suivant ce que nous venons de voir, il paraît que, pour ce qui concernait la Cathédrale, non seulement une grande partie des ravages de l'incendie de 1200 avait été très-promptement réparée,

(1) Cette tour prodigieuse par son diamètre et son élévation, fut totalement rasée par ordre de Philippe-Auguste.

(2) Histoire des archevêques de Rouen, p. 442.

mais que ce monument était même à peu près entièrement reconstruit.

On peut je crois deviner en partie les causes qui favorisèrent cette étonnante célérité ; car si des opérations d'une aussi haute importance languissent ordinairement pendant des siècles entiers, il est présumable, quant à celle dont il s'agit, que la politique accourut avec ardeur au secours de la religion.

En effet, Philippe-Auguste, qui s'était emparé du duché de Normandie dont il avait entièrement chassé les Anglais, venait de réunir à la couronne de France cette belle province si long-temps regrettée. Quatre ans s'étaient à peine écoulés alors depuis le fameux embràsement de 1200, et ce prince étant trop habile pour laisser échapper rien de ce qu'il savait propre à lui concilier les cœurs de ses nouveaux sujets, la réédification complète de leur église mère fut sans doute un des principaux moyens qu'il employa pour arriver à son but. D'ailleurs, sa dévotion très-particulière envers la Vierge dut aussi naturellement le déterminer à mettre en œuvre toutes les ressources de la puissance royale pour achever ce grand travail entrepris antérieurement à sa conquête. Ainsi, Gautier-le-Magnifique n'étant mort qu'en 1207, trois ans après la dépossession du Roi Jean, ce célèbre archevêque dut avoir

la consolation de voir, sous la domination française, son église s'élever rapidement au-dessus de ses ruines.

Au reste, la législation nouvelle ne put remédier à la fréquence des incendies qu'on doit attribuer à la mauvaise police de ces temps reculés (1), comme à l'emploi général du bois dans la construction des habitations particulières (2); car si nous n'avons en effet rencontré jusqu'alors que désastre sur désastre, le père Pommeraye que nous allons faire

(1) « En 1220, Rouen incendié dans les environs de Robec ». *Chr. eccl. b. Mariæ.*

« L'an 1225, incendie de la ville dans les quartiers de Saint-« Sauveur. *Idem.*

(2) Voyez l'ouvrage intitulé : *Description historique des maisons de Rouen, les plus remarquables par leurs décorations extérieures et intérieures, et par leur ancienneté, dans laquelle on a fait entrer les édifices civils et religieux devenus propriétés particulières, par* E. Delaquérière, *ornée de vingt-un sujets inédits, dessinés et gravés par* E.-H. Langlois. Paris, imprimerie de Firmin Didot, 1821, in-8°. de 260 pages.

Cette production d'un genre absolument neuf, est précédée d'une introduction importante, offrant le tableau historique et fidèle des variations de l'architecture du moyen âge. On trouve dans le cours de l'ouvrage une foule de faits curieux et peu répandus, relatifs à l'état des arts chez nos ancêtres, aux usages les plus singuliers de leur vie domestique et civile; la description d'un grand nombre de sculptures, de peintures et de vitraux de couleur dont les sujets présentent un intérêt piquant et très-particulier. Huit des planches de ce recueil sont consacrées à la

encore parler lui-même, va fournir un article de plus à cette fatale chronique (1). « La ville de « Rouen qui a esté si souuent désolée par l'acci- « dent du feu, souffrit encore vne horrible « incendie en 1228. La veille de S. Laurens, la « pluspart des maisons qui sont depuis la paroisse « de Saint-Patrice jusqu'à la riuière de Seine, « ayant été ou consommées, ou extrêmement « endommagées par cet élément impitoyable (2) ».

vue générale et aux curieux bas-reliefs de l'hôtel du Bourgtheroulde, un des édifices les plus magnifiques et les moins connus de la renaissance, et plusieurs belles sculptures, appartenant à la même époque, sont représentées dans les autres gravures, ainsi que les plus anciennes maisons en bois et en pierre, remarquables par l'élégance ou l'originalité de leur structure, etc. Le mérite de cet ouvrage est garanti par le succès qu'il a obtenu dès le moment de sa publication.

(1) Histoire des archevêques de Rouen.

(2) La Chronique latine de la Cathédrale rapporte d'une manière fort succincte quelques événements postérieurs. Nous en relatons les passages littéralement traduits :

« L'an du Seigneur, 1238, embrâsement de la ville de Rouen, « depuis la rue aux Juifs jusqu'à la source Gaalor, le lendemain « de SS. Gervais et Prothais.

« Cette année 1248, le feu commença près la porte de Beauvais « (ou Beauvoisine), brûla l'église de S.-Laurent, de S.-Godard « et toute l'abbaye de S.-Ouen.

« L'an du Seigneur, 1251, le jour de Pâques, et vers le milieu « de la nuit, le feu se manifesta dans la rue des Prêtresses « (*Sacerdotissarum*), et la consuma tout entière ».

Peu de temps avant ce nouvel événement, les travaux de la Cathédrale avaient été terminés complètement, selon toute apparence, sous la direction d'un habile architecte, nommé Ingelrame ou Enguerrand, que Richard, abbé du Bec, avait chargé en 1214 de la construction de la nouvelle église de son monastère (1). C'est à ces mêmes époques que nous croyons pouvoir rapporter l'érection de notre seconde pyramide, dont malheureusement il ne nous reste aucune figure aujourd'hui. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle était d'une pique ou de 15 pieds plus haute que celle qui vient d'être incendiée (2), et construite en charpente comme cette dernière, par laquelle elle fut immédiatement remplacée (3).

Les restaurations et les changements opérés postérieurement au-dedans et au-dehors de la

(1) Apparemment trop occupé par les travaux de la métropole de Rouen, dont il faisait alors bâtir la chapelle de la vierge, Enguerrand ayant cessé de s'employer à l'église du Bec avec l'ardeur qu'il avait montrée d'abord, l'abbé Richard confia la continuation de cette entreprise à Gautier de Meulan, qui vint à bout de l'achever avant la fin de 1217; mais cette église fut écrasée le jeudi 15 Février 1274, par la chute de la grosse tour. *Mabillon*, *Ann. Bened.*

(2) J. Dadré, Chronologie des archevêques de Rouen, p. 334.

(3) La flèche en charpente, brûlée en 1514, s'élevait sur une base de pierre, construite au-dessus de la lanterne, et qui fu, entièrement calcinée dans cet incendie, *V. page 44 de cette notice.*

Cathédrale, ont singulièrement influé sur la structure aujourd'hui mixte de cette basilique, qui participe des différents styles affectés aux monuments des 13e., 14e., 15e. et 16e. siècles. Mais ses dimensions actuelles sont encore à peu près ce qu'elles étaient lorsque l'architecte Enguerrand eut mis la dernière main à cette immense construction.

Sa longueur en dedans, depuis le grand portail jusqu'au fond de la chapelle de la Vierge, est de 408 pieds; cette chapelle en a 88, le chœur 110, et la nef 210. La largeur de la nef en dedans, sans y comprendre les sous-ailes ou collatéraux, est de 27 pieds, et la hauteur de 84. Les collatéraux, y compris les chapelles, ont chacun 28 pieds de large et 42 pieds de haut. La croisée depuis le portail des Libraires jusqu'à celui de la Calende, est longue de 164pieds. A son centre se trouve la lanterne élevée de 160 pieds (1) sous clef de voûte, et soutenue par quatre grands piliers portant chacun 38 pieds de tour, et composés de 31 colonnes groupées en faisceaux. Il y en a encore 34 autres principaux, savoir : 10 de

(1) Et non 152 comme l'ont écrit plusieurs auteurs : la hauteur que nous donnons ici, d'après Farin, est tout récemment confirmée par les observations de M. Alavoine, architecte habile, chargé par le gouvernement, de la restauration actuelle de la Cathédrale.

chaque côté de la nef, à 9 pieds 6 pouces de distance l'un de l'autre (1), et 14 pour le chœur. Ceux-ci sont de figure ronde, et ont un peu moins de diamètre que les autres; en sorte que le chœur est d'environ 4 pieds plus large que la nef. Enfin, ce magnifique vaisseau est éclairé par 130 fenêtres (2). Il sera nécessaire de se rap-

(1) Peu de personnes peut-être se sont aperçues d'une singularité dont je dois la remarque à mon ami M. Frédéric Mackenzie, très-habile peintre d'architecture anglais. Cet artiste me convainquit, en mesurant exactement devant moi la largeur des travées de la nef, que plusieurs d'entr'elles sont très-inégalement espacées, irrégularité d'autant plus extraordinaire, que, sans motif apparent, telle de ces travées se trouve beaucoup plus étroite ou plus large que celle qui lui correspond du côté de l'aile opposée (*).

M. Mackenzie auquel nous sommes récemment redevables d'un dessin exact de la partie incendiée et du plan de ses six étages gravés, *planche* 1ère., recueillit à la même époque un grande nombre de vues intérieures et extérieures de la Cathédrale et de l'église de Saint-Ouen, dont l'admirable burin de MM. Le Keux doit exécuter les gravures. Cette belle collection offrira de précieux et fidèles souvenirs de notre magnifique pyramide; mais le dessin qui la représente du côté du palais archiépiscopal m'a paru sur-tout un chef-d'œuvre d'exactitude.

(2) Voyez aussi la *Description historique de Notre-Dame de Rouen*, par A.-P.-M. Gilbert. Rouen, chez Frère, 1816. Cet ouvrage, orné de gravures, décrit exactement les riches tombeaux,

(*) Non seulement M. Alavoine vient de faire les mêmes remarques, mais en outre il a reconnu plusieurs défauts d'alignement que l'artiste anglais aura certainement observés lui-même dans ses beaux plans. Ces mal-adresses, peut-être volontaires, sont assez fréquentes dans les monuments gothiques.

peler les dimensions de cet édifice, afin de pouvoir, lorsque nous arriverons à l'incendie de 1822, se rendre compte de celles des parties que les flammes ont parcourues et dévorées.

En 1284, la Cathédrale fut encore foudroyée, mais aucun incendie ne résulta de cet événement que le père Pommeraye rapporte de la manière suivante, dans son histoire des archevêques de Rouen, p. 488 : « Guillaume de Flavacour, « archevèsque, célébrant la messe dans Nostre- « Dame, le jour de Pasques, et le chantre entonnant l'introïte, le tonnerre tomba devant le « crucifix qui est au milieu de l'église, blessa « quelques personnes et frappa du moins d'estonnement le reste de l'assistance : la frayeur de « plusieurs fût si grande qu'ils en tombèrent à « terre et perdirent l'vsage de la parole, qu'ils « recouurerent après auoir esté releuez et conduits deuant le grand autel. Huit ans auparauant il estoit arriué un pareil accident à « Basqueuille-la-Martel, en présence de nostre « archeuêsque, comme il paroit par la chronique « de Rouen (1) ».

---

les bas-reliefs et les autres productions des arts qui décorent cette basilique ; il indique et rapporte les épitaphes des personnage célèbres inhumés dans son enceinte, etc., etc.

« (1) L'an 1284, le jour de Pasques, ainsi comme l'archeves

En 1353, la pointe de la flèche souffrit beaucoup d'un ouragan impétueux qui jeta par terre la croix et le coq dont elle était surmontée, et l'année suivante, un habile charpentier (1), au moyen de grands échafaudages ingénieusement dressés, y fit les réparations nécessaires. Mais le mercredi

---

« que de Rouen chantoit la grand'messe à Nostre-Dame, la « fouldre chaït (tomba) deuant le crucifilz; aucuns des assistants « s'enfouirent (s'enfuirent) en la chappelle Nostre-Dame e « furent sauuez et les autres chairent à terre, blessez tant au « chefz comme au bras et jambes, mais par la grâce de Dieu « furent garis (guéris) et est certain qu'en icelle heure, en « chaït en plusieurs lieux aux églises tant à Fauville, que à « Longueville, au Neuf-Chastel et en plusieurs autres places ». (Manuscrit de la bib. royale, précité page 13.)

« *Anno* 1284, *die Paschâ, in æde majori, cùm Guillelmus* « *archiepiscopus sacra perageret, cecidit fulmen, ex quo multi* « *attoniti et stupefacti in terram corruerunt, qui interierunt*». Chr. lat. de Delamare.

« L'an 1284, au moment ou l'archevêque Guillaume célébrait « l'office divin, la foudre tomba dans la Cathédrale; plusieurs « personnes en furent renversées, privées de sentiment, et en « moururent ».

Jean Dadré dans son Hist. des arch., p. 255, parle de ces mêmes personnes *offencées et mutilées par un foudre, lesquelles*. dit cet auteur, *estant comme mortes, après avoir reçu la communion, recouurerent santé.*

(1) Il s'appelait Pierre Viel, et le Ménil-Esnard était son pays natal, suivant Farin, qui parle aussi des *établies admirables* qu'employa ce constructeur. Le poinçon de l'aiguille qui se trouva pourri, fut renouvelé dans cette même circonstance.

4 Octobre 1514, un élément bien plus terrible que l'air, consomma entièrement la perte de cette pyramide, qu'on désignait spécialement alors sous le nom de *l'Aiguille de Rouen* (1). C'est encore au père Pommeraye que nous emprunterons la relation de cet effroyable incendie :

» Des plombiers, dit-il, qui travaillaient à res-« souder quelques ruines dans ce clocher, mirent « le feu, par leur négligence, à la charpente. « On vit sortir sur les dix heures du matin, un « gros tourbillon de fumée de cette pyramide, « qui fit connaître dans la ville que le feu était « dans le clocher. Le peuple y accourut aussitôt ; « mais le vent ayant poussé les flammes avec « violence, elles s'augmentèrent de moment en « moment, de telle sorte qu'elles semblaient me-« nacer d'un embrâsement général tout ce grand « et vaste temple. Le mal étant donc devenu sans « aucun remède humain, on eut recours dans la « ville à ceux du ciel ; il se fit plusieurs prières « publiques, processions où les reliques des saints « furent portées avec une dévotion extraordi-« naire. Cependant le feu qui s'était attaché avec « plus de fureur à cette belle pyramide, la réduisit

---

(1) *Anno 1514, die Sancti Francisci, incendium in primariâ basilicâ Rothomagensi, quo flammis absumpta est turris spectandi operis in medio ejus posita.* Chr. lat. de Delamare.

« en cendres à moins d'une heure ; de sorte que « l'on voyait couler les ruisseaux de plomb de « dessus les toits et par dedans les gouttières, mêlé « avec le métail des cloches qui étaient dans le « clocher. Le vent portait les charbons et les « flammes non seulement sur les maisons voisi- « nes, mais jusque dans l'abbaye de Saint-Ouen, « et même la croix de fer qui faisait le couron- « nement de l'église, étant tombée sur la charpente « du chœur et de là sur les voûtes qu'elle avait « percées, quelques-unes des chaires du chœur et « le crucifix furent brûlés ; de sorte que cette « même couverture, qui brûlait déjà, semblait « menacer non seulement le reste de l'église « (comme j'ai dit), mais toute la ville, d'un « horrible incendie. Toutes fois, Dieu permit « que, sur le midi, l'impétuosité du vent, aussi « bien que celle du feu, se modérèrent, et « avec le prompt secours que toute la ville y « apporta, en fournissant d'eau que l'on avait « arrêtée jusqu'à la hauteur de trois ou quatre « pieds dans la nef de l'église, le feu fut entiè- « rement éteint ».

Une seconde version de cet événement, puisée dans l'Histoire des archevêques de Rouen, par le même auteur, nous a paru mériter d'être également rapportée, ne fût-ce que par les induc-

tions qu'on en peut tirer sur la véritable figure de l'avant-dernière pyramide.

« Cette année de 1514 eust esté funeste à l'église « de Rouen, si la magnificence de son arche- « uesque, et de ceux dont je parlerai tantost (1), « n'eust reparé si glorieusement les ruines, qu'on « peut appeller heureux l'incendie qui les causa. « Le feu y ayant pris à huit heures du matin, « le 4 Octobre, par la négligence de certains « plombiers qui trauaillaient sur les toits de la « grande église, l'éguille et la tour de la croisée « de l'église fut brûlée *jusqu'à la voûte*, et la « charpente du chœur souffrit la même disgrace; « les couuertures estoient de plomb, qui furent « fondües, et quatre cloches pendues au beffroy « de cette église. Le feu dura seulement l'espace « de cinq heures, et toute l'église estoit en grand « danger et une partie de la ville, si on n'y eut « promptement apporté remede. Messire Robert « Raulin, procureur du Roy en la ville de Roüen, « fit amasser beaucoup de terre le long de l'église « et du cimetiere, pour conduire l'eau dedans « l'église qui y entra, et surmonta la sépulture « de M. d'Estouteuille, cardinal, située au milieu

(1) Le Roi, Léon X, les abbés du diocèse, les chanoines et les officiers de la Cathédrale et de l'archevêché.

« de la nef (1), ce qui contribua beaucoup à « esteindre le feu, bien que quelque diligence « qu'on y pûst apporter, il fut impossible d'em- « pescher que le feu ne brûlast une partie des « chaires (2), la tour qui estoit très-haute, auec « les galeries et les quatre tourelles d'alentour, « en forme de couronne impériale (3). Ce fut un « bonheur dans cette disgrace qu'il n'y eut per- « sonne de blessé, et (comme remarque le manus- « crit) disoit alors la messe un nommé M^e. Estienne « Haro, chanoine et penitencier de cette église ».

Nous ferons observer que la description de la pyramide brûlée dans cet incendie, est précisément celle que le même auteur donne de la tour de Saint Maurile, d'après le dessin de MM. Deudemare et le manuscrit d'Emeric Bigot, d'où l'on doit conclure que cette description est improprement appliquée à l'un ou à l'autre de ces deux clochers, ou que la forme du premier a pu servir de modèle pour la structure du second. Sans nous arrêter à cette dernière idée, qui ne présente

(1) Ce tombeau pouvait avoir de 3 pieds et demi à 4 pieds d'élévation, le cardinal y était représenté en ronde bosse. Ce monument exécuté en fort beau marbre, se voyait au milieu de la nef, entouré d'une grille de fer, et fut détruit en 1562, dans les troubles de religion.

(2) Les stalles du chœur.

(3) Farin donne cette même description, t. 2, p. 4, édit. de 1668.

après tout, rien d'improbable, nous avouerons que ces tourelles ornées de couronnes impériales, nous paraissent convenir bien davantage à la seconde époque de construction, qu'à la première; d'ailleurs, les contre-forts qui fortifient les angles de la tour de pierre, portant évidemment le cachet du 16e. siècle, il est certain qu'on les substitua aux tourelles détruites par l'incendie et sur les arrachements desquelles on les construisit.

TROISIÈME PYRAMIDE,

Commencée en Juin 1542, terminée en 1544, et incendiée le 15 Septembre 1822.

Peu de jours après le fatal événement que nous venons de rapporter, MM. du chapitre firent reprendre à Saint-Maclou et déposer dans le palais archiépiscopal les objets précieux qui appartenaient à la Cathédrale et qu'on avait réussi à soustraire à la fureur des flammes; et d'après l'avis de l'archevêque Georges d'Amboise, deuxième du nom (1), auquel on avait fait savoir cette triste nouvelle à Abbeville où il se trouvait alors, MM. du chapitre députèrent deux de leurs Membres au Roi Louis XII pour implorer son assistance.

(1) Le cardinal-ministre, son oncle et son prédécesseur, était mort aux Célestins de Lyon, en 1510.

Dans cette circonstance importante, le cardinal de Bayeux, appuyé de quelques autres prélats et du général de Normandie, agit avec tant de succès auprès de l'excellent monarque, qu'il accorda provisoirement 12,000 livres (1) payables en six ans, moitié sur le domaine et moitié sur la cour des aides. Mais la mort ayant, l'année suivante, enlevé ce bon prince à la France, le doyen et le chapitre, qui n'avaient pu toucher que le sixième de cette somme, crurent devoir adresser une nouvelle supplique à François Ier. ; ils en obtinrent par lettres-patentes données à Rouen, le 18 Août 1517, le droit de percevoir, en dix ans, sur le domaine et les finances extraordinaires, les fonds qui devaient compléter le don de Louis XII.

Au reste, on avait mis une telle célérité dans les réparations d'urgence qui suivirent l'embrâsement du mois d'Octobre 1514, qu'avant le mois de Janvier suivant la pyramide était remplacée par

(1) 47,209 francs 44 centimes de notre monnaie actuelle.

Louis XII se rappela sans doute alors que la métropole de Rouen, épouse spirituelle du cardinal d'Amboise, Georges Ier., renfermait les cendres de ce prélat, son premier ministre et son plus tendre ami. Ce même Roi, fort économe des finances de l'état, n'avait donné, huit ans auparavant, que 2,000 livres (7,868 fr. 42 cent.) pour la reconstruction en pierre d'un des clochers de Chartres, consumé par la foudre, le 26 Juillet 1506.

un solide beffroi en charpente (1) dans lequel on suspendit, la même année, comme on l'apprenait par les inscriptions de leurs listels, quatre nouvelles cloches, dont la première pesant 666 livres avait été donnée quatre jours seulement après l'incendie par Louis de Gràville, amiral de France (2). Elle fut substituée avec les trois autres à celles qui s'étaient trouvées enveloppées dans la destruction de la flèche.

Cependant, quoique tout ceci ne fut que provisoire, vingt-huit ans s'écoulèrent avant que l'on pût réaliser le projet de la grande restauration, et ce retard, si contraire aux désirs des fidèles, n'était que la rigoureuse conséquence de la pénurie des fonds ; mais le zèle des Rouennais

(1) Un manuscrit de 1524, relatif aux fontaines de Rouen, et qui fait partie des archives de la mairie, renferme plusieurs vues de la Cathédrale, dont une représente la tour de la lanterne surmontée de ce beffroi.

On voit dans ces mêmes dessins que depuis l'incendie de 1514 jusqu'aux réparations faites par Georges d'Amboise II, le toit du chœur de la Cathédrale resta couvert en tuiles, et que dans cet état son faîte n'excédait pas celui de la nef.

* Dans une notice sur la calligraphie des manuscrits du moyen âge, publiée l'année dernière dans les mémoires de la Société libre d'émulation de Rouen, nous avons exprimé nos vœux pour la conservation de ce curieux ouvrage : nous les renouvelons aujourd'hui d'une manière plus pressante encore.

(2) Cette cloche avait été fondue huit ans auparavant.

nais qui, loin de se refroidir par les obstacles, acquérait chaque jour une activité nouvelle, fut enfin secondé par les habitants de la Normandie ou pour mieux dire de la France entière, avec une chaleur que Léon X avait déjà stimulée, en accordant de grandes indulgences à tous les coopérateurs de la restauration de notre métropole.

M. Arthus Fillon, chanoine et docteur en théologie, fit, dans ce pieux dessein, le don de 30 écus d'or, de 8 ducats, de 6 coupes d'argent du poids de 18 marcs, de 6 gondoles du même métal; et le chapitre s'étant cotisé à son exemple, les sommes destinées à l'entreprise du grand travail complémentaire furent considérablement accrues.

Enfin l'on commença les travaux de la pyramide, et par une rencontre assez singulière d'époques, son élévation data du 15 Septembre 1543; et le 15 du même mois, en 1822, fut signalé par sa ruine.

Il est bon d'observer cependant, en parlant de l'érection de cette flèche, que depuis le mois de Juin 1542 jusqu'au milieu de Septembre de l'année suivante, on s'était occupé à tailler et à façonner les pièces qui devaient composer dans ce grand édifice l'aiguille, les colonnades et le socle de charpente; et que le 15 Septembre 1543, qui a été pris à tort par quelques-uns pour le premier

jour de l'entreprise totale, ne fut au contraire que celui du commencement de l'assemblage au-dessus de la lanterne. Cette opération fut, ainsi que le plombage, entièrement terminée en 11 mois, c'est-à-dire, sur la fin d'Août 1544. Voilà pourquoi l'on s'est imaginé que l'exécution de la pyramide n'avait pas même exigé un an de travail, ce qui n'est vrai, comme on vient de le voir, que sous le rapport du temps employé à la réunion de tous les membres dont cette admirable flèche était composée.

Mais il est temps enfin de parler du personnage illustre qui mérita la plus grande part de gloire dans cette magnifique entreprise, c'est-à-dire, du cardinal Georges d'Amboise, deuxième du nom.

Ne se contentant point en effet des grands et nombreux sacrifices auxquels il avait déjà souscrit pour son compte, et craignant dans les premiers mois de 1544 que les travaux définitifs de la pyramide ne vinssent à languir par la rareté et le prix excessif de certains matériaux, ce pieux prélat porta son religieux dévouement au comble, en hypothéquant ses propres biens pour obtenir les moyens de terminer promptement ce grand ouvrage. Nous croyons devoir aux mânes de ce vénérable ami de la religion et des arts, l'insertion tout entière de l'acte authentique de cet enga-

gement, qui portera chez les races futures le témoignage solennel de sa générosité.

« George d'Amboise, par la permission divine,
« archevêque de Roüen, à tous ceux qui ces
« présentes lettres verront, salut et dilection.
« Comme nous voyans l'imperfection de nôtre
« dite église, pour raison de la ruine du feu
« advenu dès l'an 1514, en la tour et esguille
« étant sur la lanterne de la croisée d'icelle église,
« et que ladite tour ne se pouvoit réédifier des
« facultez et revenu de la fabrique de nôtre dite
« église, et qu'elle eût pu être long-temps sans
« être rétablie; nous, meus de dévotion et ayans
« zèle à la décoration de la maison de Dieu et
« perfection d'icelle église notre espouse, eussions
« proposé et délibéré sous un à deux ans ou environ
« faire réédifier et rétablir la dite tour, et faire
« de telle magnificence que la dite église et le
« lieu le requerent; et que pour ce faire, après
« avoir fait voir et visiter par plusieurs et di-
« verses fois et par un grand nombre de massons,
« charpentiers, plombiers et autres ouvriers et
« gens à ce connoissans, en la présence de nos
« confreres les chanoines et chapitre d'icelle
« église, et de plusieurs autres notables person-
« nages de cette ville de Roüen, et après aussi
« en avoir oüi et eü leurs advis et rapports, et

« le consentement de nosdits confrères les cha-
« noines ; eussions fait commencer dès ledit temps
« la charpenterie de la dite tour et toujours con-
« tinüé à y faire besongner jusqu'à présent, telle-
« ment qu'il y en a jà bon commencement, et
« la plus grande partie d'icelle charpenterie faite,
« et esperons icelle être paraggréée et parfaite en
« bref temps. Et pour ce qu'il reste encore à
« couvrir de plomb la dite tour et y faire encore
« plusieurs autres ouvrages et besognes pour la
« magnificence et enrichissements d'icelle ; et aussi
« que pour le présent il est très-difficile de pouvoir
« fournir entre autres matereaux recouvrer et
« faire venir du pays d'Angleterre le plomb requis
« et nécessaire à couvrir la dite tour, pour raison
« des guerres de present étants entre le Roy,
« nôtre souverain seigneur, et le Roy d'Angleterre ;
« et pour ces causes, la dite tour ne pourroit
« être parfaite en bref temps, et faudra encore
« plusieurs années à icelle parfaire, et doutans
« que si davanture nous étions prévenus de mort
« en paravant la dite perfection (que Dieu ne
« veuille) la dite tour demeurat imparfaite, et
« qu'elle ne se pût aggréer, selon l'essence et
« le commencement d'icelle : pour à ce obvier
« donner remede et provision ; après avoir sur
« ce appelé et fait venir devant nous nosdits con-

« freres chanoines et chapitre de nôtre dite église,
« nous leur avons déclaré que nous voulions obli-
« ger, affecter et hypothéquer tous nos biens
« meubles et immeubles, présens et à venir, et
« ceux de nos hoirs à la perfection de la dite tour
« au cas que nous le puissions parfaire de notre
« vivant. Et de fait en ce cas, avons obligé,
« affecté et hypothéqué ; obligeons, affectons et
« hypothequons par ces présentes, spécialement
« toutes nos terres et seigneuries de *Vauvray*,
« *Bussi*, *la Chappe*, *Chippes*, *Cernon*, *Cuperle*,
« et autres terres et seigneuries à nous apparte-
« nans, et généralement tous et chacuns nos autres
« biens meubles et immeubles quelconques, pré-
« sens et à venir, et ceux de nos hoirs en quelques
« lieux et places qu'ils soient situéz et assis, jusques
« à la somme de *dix-huit mille* livres tournois (1)
« si tant en faut, et le surplus si surplus y a. Nous
« voulons qu'il soit appliqué et employé à la déco-
« ration de nôtre dite église, ainsi que nos dits
« confreres chanoines et chapitre ont gratieuse-
« ment accepté, nous rendans graces humblement
« de nos dits bon vouloir, ordonnance et obli-
« gation. En témoins de ce avons fait mettre
« nôtre scel aux présentes. Fait à Rouen le penul-

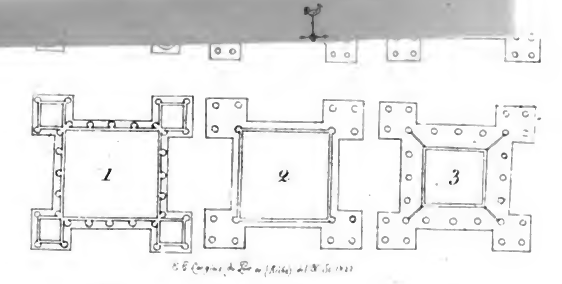
(1) 70,814 francs 16 centimes de notre monnaie actuelle.

« tième jour d'Avril 1544, ès presences de, etc. »

Enfin la pyramide, grâce au généreux archevêque, fut terminée environ quatre mois après la date du titre ci-dessus; et Robert Becquet, habile architecte ou maître charpentier, natif du bourg de Darnétal près Rouen (1), eut le mérite

(1) M. Guilbert, dans ses mémoires biographiques et littéraires, t. 2, p. 455, fait, d'après Farin, sans doute, naître Robert Becquet à Rouen et non à Darnétal, quoique, selon une tradition assez généralement répandue, ce dernier endroit soit la patrie de cet habile constructeur; mais nous pouvons croire qu'il en est à cet égard comme du Poussin qui se donnait pour être des Andelys, quoique ce grand homme fût natif du petit hameau de Villers, situé à quelque distance de ces deux villes. Quant à la simple qualité de maître charpentier, que l'on attribue quelquefois à Becquet, elle n'a rien qui doive surprendre, si l'on songe que cet artiste appartenait à une époque où les architectes les plus renommés prenaient souvent encore, à l'imitation de leurs devanciers, le titre aujourd'hui si modeste de *maître maçon.* D'ailleurs, les simples artisans en tout genre de la France et de l'Italie se signalèrent par la perfection et la diversité de leurs talents dans le temps de la renaissance, époque où tous les arts dépendant du dessin, furent également le partage et de l'orfèvre, dont le burin délicat ciselait le vase d'or destiné à briller sur les *dressoirss* du Louvre et du Vatican, et de l'ouvrier qui forgeait durement les ustensiles consacrés aux usages les plus communs de la vie. L'art des Jean Goujon et des Philibert de l'Orme, n'était point alors exclusivement concentré chez les seuls artistes; il n'était pas moins familier à tout homme dont la profession était de mettre en œuvre, de quelque manière que ce fût, la pierre ou le bois.

Pl. 1ère



Pyramide de N.D. de Rouen,

Consumée par la Foudre, le 15 7bre 1822.

et plans des 6 Étages supérieurs.

de concevoir le plan et de diriger la rapide exécution de ce chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance ; il y fit poser la croix de fer en 1544, le 12 Septembre, mois auquel appartiennent presque toutes les époques des divers événements qui regardent cette flèche, et le coq fut placé le 12 Octobre suivant.

Cette belle pyramide s'élevait majestueusement sur la tour de pierre qui subsiste encore au centre de la croisée. Quatre énormes piliers de 38 pieds de circonférence, contrebutés au dehors par des arcs-boutants dirigés sur les angles, supportent cette tour dont la base appartient au 13e. siècle, et qui présente à l'extérieur trois étages de styles fort distincts.

Un nombre égal de balustrades à claire-voie dont deux sont de pur ornement, décorent cette belle masse d'une triple ceinture et fixent l'œil sur les trois divisions qui s'élèvent en formant l'une sur l'autre des retraites peu profondes.

L'étage intermédiaire compose la sommité de la lanterne, haute, sous clef-de-voûte, de 160 pieds et percée de huit grandes fenêtres vitrées à riches compartiments et terminées en ogives.

Huit fenestrelles, divisées par un seul meneau, sont figurées seulement sur le plein du mur ; mais on les a masquées environ de moitié par

les contre-forts élevés dans le 16e. siècle, après l'embrâsement de 1514.

Cette partie de la tour est décorée de grandes figures, au nombre de quatre seulement, placées en regard des points collatéraux de l'horizon.

L'étage supérieur qui couronne immédiatement la voûte de la lanterne, fut construit après l'incendie dont nous venons de parler. Il recevait le soubassement en charpente de la dernière pyramide, dont les maîtresses pièces reposaient sur l'épaisseur des murs, et renfermait un beffroi auquel étaient autrefois suspendues cinq cloches enlevées et cassées en 1793. Celle que l'on y replaça depuis vient d'être fondue dans le dernier incendie.

Ce dernier étage, quoique postérieur à Louis XII, est, ainsi que les sculptures et les ornements qui l'enrichissent, entièrement dans le goût qui dominait sous le règne de ce prince ; on en retrouve encore l'empreinte dans les chambranles à moulures fleuronnées qui couronnent d'arcs très-surbaissés les trente-deux ouvertures de cette partie de la tour, dont chaque face offre quatre portes carrées surmontées d'un nombre égal de fenêtres de la même figure ; tous ces jours sont à claire-voie sans meneaux et sans vitrages.

Huit statues de grande proportion, distribuées sur les quatres faces, représentent des saints et

Pl. 2

Mlle M. E. Espérance Langlois, grave monum. Del et Sc.



Statues de la Tour Centrale de N. D. de Rouen.

plusieurs personnages dans le costume des 15e. et 16e. siècles. Une de ces figures a été brisée dans le dernier événement (1). C'est au cardinal d'Am-

(1) La planche 2e. représente ces huit statues et les quatre de l'étage inférieur, dessinées et gravées avec la plus grande exactitude. Les places qu'elles occupent sur la tour, sont indiquées par leurs numéros respectifs.

ÉTAGE DE LA LANTERNE.

No. 1er. NORD-EST. Figure représentant un saint tenant un rouleau ou phylactère à la main.

No. 2. NORD-OUEST. Nous avons cherché vainement à deviner le personnage représenté par cette statue, véritablement remarquable par son costume extraordinaire. Elle ne l'est pas moins encore par l'objet, un peu fracturé, qu'elle soutenait de la main gauche, et dans lequel nous ne pouvons reconnaître aucun ancien instrument de musique, quoique la main droite soit dans une position propre à faire penser qu'elle tenait autrefois un archet.

Nous soumettons à la sagacité des antiquaires cette figure très-scrupuleusement dessinée, ainsi que la douzième sur laquelle nous ne pourrions encore exposer que de vagues conjectures.

No. 3. SUD-EST. Archevêque revêtu de la chasuble antique et du *pallium*. On peut supposer, sans trop de témérité, que cette statue, exécutée comme toutes les autres, dans le 16e. siècle, représente Saint Maurile, et fut substituée à quelqu'autre figure plus ancienne de ce saint, détruite dans l'incendie de 1514.

No. 4. SUD-OUEST. Statue de femme, d'un goût fort gracieux, et dont les mains sont brisées, apparemment avec les attributs qui la caractérisaient. Sa physionomie et sa coiffure ont quelque rapport avec celles de la reine Anne de Bretagne. Rien cependant n'autorise à prétendre que cette sculpture offre la représentation de cette princesse, morte dès le 9 Janvier 1514.

boise II qu'on doit cette belle construction, dont

ÉTAGE SUPÉRIEUR,

CONSTRUIT DANS LE 16e. SIÈCLE.

N°. 5. NORD, *à droite.* Figure historique, coiffée du chaperon, et vêtue de la robe longue dont l'usage ne fut entièrement abandonné que vers la fin du 16e. siècle. Cette statue représente sans doute, ainsi que les nos. 6 et 10, des personnages que leurs emplois ou quelques actions particulières mirent en rapport avec la Cathédrale de Rouen. Rien, par exemple, n'empêche de supposer dans ce nombre Arthus Fillon (ou Foulon), chanoine de Rouen, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, puis évêque de Senlis, qui contribua le plus, après le cardinal Georges d'Amboise II, à l'érection de la pyramide.

N°. 6. NORD, *à gauche.*

N°. 7. SUD, *à droite.* Enlèvement au ciel, ou ravissement de la Madeleine, pendant sa retraite et sa pénitence dans le rocher de la *Sainte-Baume* en Provence.

« *Hic inclusa libens longis vestita capillis*
« *Veste carens aliâ, ter denos passa decembres.*
« . . . .
« *Hic hominum non visa oculis, stipata catervis*
« *Angelicis, septemque die subvecta per horas, etc.* »

PETRARC.

« Volontairement renfermée dans cette grotte, elle y passa « trois fois dix hivers, n'ayant d'autre vêtement que sa longue « chevelure. .... Là, loin de la vue des hommes, entourée « d'une troupe d'anges, et enlevée en extase pendant sept heures « du jour, etc. »

Balthazar de la Burle, poëte provençal, valet de chambre du cardinal de Bourbon, composa dans le 16e. siècle un assez joli poëme dans lequel on retrouve les mêmes circonstances.

le faîte était orné d'une balustrade d'un excellent

« *Revengut lou jour lous angis la portavon*
« *Ben plus hault que lou roc.* . . . . .
« . . . .
« *Jamay per maulvais temps que fessa, ny fredura*
« *Aultre abit non avia que la siou cabellura*
« *Que commo un mantel d'or, tant eram bels et blonds,*
« *La coubria de la testa fin al bas des tallons, etc.* »

« Au retour du jour les anges l'enlevaient bien au-dessus « du roc...... Dans les plus mauvais temps et le froid le plus « rigoureux, jamais elle ne portait d'autre vêtement que sa « blonde et belle chevelure qui la couvrait de la tête au bas « des talons, ainsi qu'un manteau d'or..... »

Si les deux poëtes que je viens de citer, et les vieux hagiographes mêmes dans lesquels ils ont puisé leur sujet (*), ne suffisaient pas pour désabuser les personnes qui prétendent que ce groupe offre une assomption de la vierge, qu'elles veuillent au moins nous dire si jamais elles ont vu la mère du Christ figurée de cette manière. On remarque, il est vrai, sur plusieurs tombeaux, des personnages enlevés par des anges et représentés sans le moindre voile (**), mais cette nudité absolue, symbole de

(*) On regarde aujourd'hui comme un fait apocryphe cette pénitence de la Madeleine dans la Sainte-Baume, et l'on ne montre plus comme autrefois les ornements pontificaux avec lesquels le Lazare, frère de cette sainte, officiait, disent les Marseillais, en qualité de premier évêque de leur ville. On peut consulter au sujet de ces pieuses fables l'ouvrage du docteur Launoy, intitulé : *De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ et Maximini in Provinciam appulsu*; pièce victorieuse, écrivait une société de gens de lettres, qui plut à tous les bons critiques, excepté aux Dominicains et aux Provençaux.

(**) Nous ne citerons que deux exemples : le tombeau de Dagobert I et celui qui se voit dans la Cathédrale de Rouen, enclavé dans l'épaisseur du mur derrière le chœur ; les figures dont nous parlons, n'ont que fort peu d'apparence dans ce dernier monument, à cause de leur petitesse ; mais la statue du prélat est de la plus haute curiosité

style, composée de jolies arcades, de frontons et

---

l'ame dépouillée de son enveloppe corporelle, ne peut être appliquée à la Vierge, sans blesser les traditions iconographiques, et, qui plus est, la croyance catholique, qui prétend que le passage du monde à l'éternité ne fut chez Marie qu'un doux sommeil purement physique, pendant lequel les anges l'enlevèrent tout entière. Ce miraculeux événement que l'église appelle *la dormition*, est celui qu'elle célèbre le 15 Août, dans la fête de l'Assomption.

N°. 8. SUD, *à gauche*. La huitième figure qui occupait cette partie de la tour, a été, comme nous l'avons dit, détruite dans l'incendie. Elle portait une longue barbe, et représentait ainsi que les n°s. 1, 2 et 11, un apôtre ou quelqu'autre saint des premiers temps du christianisme.

N°. 9. EST, *à gauche*. Georges d'Amboise II, en habits pontificaux.

N°. 10. EST, *à droite*.

N°. 11. OUEST, *à gauche*. Statue de patriarche ou d'apôtre.

N°. 12. OUEST, *à droite*.

N°. A. Figure tirée de la Tour de Beurre; nous l'avons substituée, pour compléter cette planche, à la statue brisée dans l'événement du 15 Septembre. Celle-ci représente un seigneur du 15e. siècle, tenant en lesse un lévrier, et portant sur son poing gauche, armé d'un gant, un faucon *chaperonné* et *longé*. Ces deux animaux furent long-temps pour nos aïeux, des emblêmes fort expressifs de la puissance féodale.

Le noble oiseleur porte la main droite sur la petite carnassière contenant les munitions pour *affriander l'oiseau*; et quoique les traits de sa physionomie soient extrêmement chargés, ils offrent un caractère de naïveté qui ne se trouve guères que dans les portraits. On en peut dire autant d'une foule d'autres figures de personnages des deux sexes, dont cette même tour est ornée: elles sont pour la plupart fort curieuses par la singulière

de vases (1). C'est là que se termine la tour de pierre.

Le reste de la pyramide se composait, à partir de cette galerie jusqu'à sa pointe, de charpente revêtue de plomb. Trois mille quatre cent soixante-douze pièces de bois (2) furent employées dans ce magnifique assemblage qui, d'abord, offrait un vaste socle, décoré de colonnes engagées d'un tiers dans la courtine. Elles soutenaient sur chaque face un fronton surmonté des armes des cardinaux d'Amboise (3), supportées par deux anges

---

variété de leurs costumes, et sous plusieurs rapports encore, elles mériteraient véritablement d'être publiées. On en fait actuellement un choix qu'on verra bientôt, avec intérêt, paraître dans une collection monumentale célèbre par l'habileté des artistes qui s'en occupent, par la haute perfection des sujets lithographiés dont il est composé, et par l'originalité piquante du texte.

Nous ferons remarquer, en passant, que les statues de la Tour de Beurre sont dans le goût de celles qui décorent l'extérieur du palais de justice, et qu'elles paraissent les unes et les autres exécutées par des sculpteurs de la même école.

(1) Il ne restera bientôt plus de vestiges de ce magnifique couronnement, brisé par les débris de l'incendie et calciné par le feu.

(2) Sans comprendre, dit le père Pommeraye, les chevilles ni *blocheaux*, aujourd'hui blochets.

(3) Les armes de Chaumont d'Amboise sont pallées d'or et de gueule de six pièces; elles étaient ici surmontées et environnées de tous les accessoires appropriés aux dignités dont étaient revêtus les cardinaux de ce nom.

de proportion colossale (1). Au-dessus de ce corps d'architecture s'élevait jusqu'à l'obélisque un noyau carré renfermant la cage de l'escalier, et embrassé par quatre ceintures composées d'arcades d'ordre Toscan, posées étage sur étage : conception hardie qui présentait par la légèreté de ses détails, la grâce de ses formes et la justesse de ses proportions (2), un ensemble d'un goût aussi rare qu'admirable (3).

Le sommet de la dernière colonnade était couronné sur chaque angle d'une astragale surmontée d'un satyre assis, supportant des deux mains au-dessus de sa tête une corbeille de fleurs (4). Sur la

---

(1) Ces huit anges entièrement revêtus de fer résistèrent longtemps à la fureur de l'incendie, dans le cours duquel ils présentèrent les effets les plus singuliers ; lorsque le vent, par exemple, en écartait les flammes, plusieurs de ces figures paraissaient d'un rouge étincelant, tandis que, sur les faces opposées, les autres se voyaient comme suspendues au milieu du foyer, en forme de silhouettes fort noires.

(2) Je sais qu'on reprochait quelques légers porte-à-faux à cette ingénieuse et savante construction ; mais ils étaient impérieusement nécessaires à la solidité de l'édifice, et d'ailleurs, infiniment moins remarquables dans la pyramide elle-même que dans les vues plus ou moins exactes qui nous en restent.

(3) Une de ces galeries était remarquable par un grand chapeau de cardinal, élevé sur une espèce d'axe sous chacune des arcades angulaires.

(4) Des figures d'hommes sauvages, forts chevelus, à grande barbe, couverts de longs poils, et souvent armés de targes et de

plate forme, au milieu de ces figures, exécutées en plomb, s'élevait sur sa base, cantonnée d'arcs-

---

massues, avaient, dans les 14e. et 15e. siècles, été d'un emploi général en sculpture ; dans le blason comme supports, en peinture comme enseignes, ornements calligraphiques, etc. A ces mêmes époques, dans toutes les cérémonies publiques, comme la réception d'un prince, ou tel autre motif de réjouissance, des hommes sauvages jouaient presque toujours un rôle important. On se rappelle l'étrange déguisement adopté par l'infortuné Charles VI, pour figurer dans ce bal de désastreuse mémoire, où, couronné de feuillages, il parut chargé d'une chaîne à laquelle étaient également attachés onze de ses courtisans, coiffés de la même manière et revêtus, comme le Roi, d'habits serrés, recouverts de longues mèches d'étoupe. Dans le cours du 16e. siècle ce bizarre motif fut remplacé par les satyres, dont quelquefois les peintres et les sculpteurs firent un usage si peu modéré, qu'il n'est point surprenant de voir ces sortes de figures employées à la décoration de la grande pyramide de Rouen. Les admirables sculptures des portes de Saint-Maclou, les arabesques, les vitraux d'une foule d'autres monuments religieux et civils de la même époque, témoignent assez, d'ailleurs, que Robert Becquet ne fit en cela que suivre l'exemple des artistes de son temps, qui tenaient encore à l'antique et singulière manie d'appliquer à la décoration des églises une multitude d'images chimériques et monstrueuses, dans lesquelles il est impossible de démêler aucune analogie avec les cérémonies et l'esprit du christianisme. Mais les satyres eurent une vogue d'autant plus générale, que la physionomie grotesque et pleine de vie qu'on leur prête, détermina et maintint long-temps le choix qu'on fit de leur figure, pour en former des heurtoirs de porte, et les mascarons dont on égayait, sur-tout à l'extérieur, les murs des édifices.

boutants ornés de fleurons, l'élégant obélisque qui soutenait la croix et le coq, et dont la hauteur était de 115 pieds 6 pouces.

Au reste, on était encore généralement loin sous François I[er]., de regarder le satyre comme un être purement fictif, ou du moins comme l'orang-outang, mal observé par les anciens et les voyageurs ; car les autorités qui affirmaient l'existence de ces monstres demi-hommes, n'étaient point réduites encore à leur juste valeur.

Dans ses livres V et VII, chapitres VIII et II, Pline confirme la réalité des satyres ; il parle, livre XIX, chapitre IV, de la superstitieuse opinion qui les considérait comme les protecteurs des jardins et des vergers, à la porte desquels on plaçait leurs effigies. Les artistes de la renaissance, en les chargeant de corbeilles ou de guirlandes de fruits et de fleurs, tirèrent de cette croyance païenne, un motif d'ornement aussi riche qu'agréable.

Plutarque assure que Sylla prit un satyre, et Saint Jérôme écrit, dans la vie de Saint Antoine solitaire, que ce père fut assailli par plusieurs de ces monstres, en traversant le désert pour aller visiter son compagnon Paul. En insinuant que ces satyres pouvaient fort bien être des lutins infernaux (*), Saint Jérôme a fourni le premier fond sur lequel les légendaires et les peintres ont brodé les circonstances si variées des tentations du fondateur de la vie monastique, et quelques rencontres singulières ont pu contribuer aussi à revêtir ces vieux récits d'un grand caractère d'authenticité.

Dans ses essais historiques sur Paris, Saint-Foix rapporte, d'après de Thou, que le maréchal de Beaumanoir chassant dans une forêt du Maine, en 1599, ses gens lui amenèrent un homme qu'ils avaient trouvé endormi dans un buisson, et dont la figure était très-singulière ; il avait au haut du front deux cornes faites

(*) En vieux français, *Luytons*, *Gobelins*, etc.

Cette

Cette croix était composée de cinq barres de fer, dont celle du milieu porte 15 lignes d'équarrissage et les autres 12 ; sa hauteur était de 16 pieds depuis le poinçon auquel elle était attachée, jusqu'à la crête du coq, et le croisillon avait sept pieds d'envergure. Cette croix pesait en totalité quinze cent quarante livres, non compris les liens de fer qui la tenaient, et dont le poids était de trois cent treize livres. Le coq, pesant 28 livres, a de

---

et placées comme celles d'un bélier ; il était fort chauve, et avait au bas du menton une barbe rousse et par flocons, telle qu'on peint celle des satyres. Il conçut tant de chagrin de se voir promener de foire en foire, qu'il en mourut à Paris au bout de trois mois. On l'enterra dans le cimetière de la paroisse de Saint-Côme, et l'on mit sur sa fosse une épitaphe assez plate, mais qu'on trouvait apparemment fort plaisante dans ce temps-là :

Dans ce petit endroit à part
Gît un très-singulier cornard ;
Car il l'était sans avoir femme :
Passants, priez Dieu pour son ame.

Dans le siècle dernier, le capitaine Bossu trouva dans les mains des sauvages américains, un jeune enfant à tête de bouc, dont ils avaient fait un *manitou* (c'est le nom qu'ils donnent à leurs idoles) ; ils refusèrent de le livrer vivant au militaire français ; mais après avoir étranglé cette créature extraordinaire, ils en abandonnèrent volontiers le corps, dont j'ai vu en 1800 le squelette conservé sous une cage de verre, au cabinet d'histoire naturelle alors établi dans le château de Versailles.

5

l'extrémité du bec à celle de la queue 40 pouces (1).

L'élévation totale de la pyramide était de 396 pieds, mesure prise du niveau du sol de l'église à la crête du coq. On montait jusqu'à l'aiguille par un escalier de 571 marches, dont 359 étaient en pierre (2) et 212 en bois. Au-delà de ces

(1) M. le Préfet a donné des ordres pour que ce coq mutilé dans sa chûte, soit conservé comme monument mémoratif de l'incendie.

(2) L'escalier en pierre, placé dans l'angle nord-ouest de la tour, se termine à la balustrade du dernier étage, derrière laquelle régnait la seule galerie de pierre où l'on pût se promener et même faire aisément le tour de la pyramide. Une espèce de couloir conduisait de là dans l'escalier de bois dont le pied posait sur la voûte de la lanterne, et par lequel on pouvait également monter sur la terrasse de pierre.

Tous les écrivains qui se sont occupés jusqu'alors de la description de la pyramide, n'ont porté le nombre total des marches de ses escaliers qu'à 500, dont 200 en pierre et 300 en bois. Je serais sans doute tombé moi-même dans la même erreur, si M. Chérot père, vitrier, employé long-temps aux réparations de la Cathédrale, n'eût eu la complaisance de m'en avertir encore à temps.

L'escalier de pierre, du côté du portail des Libraires, qui monte sans interruption du niveau de l'église à l'extrados des hautes voûtes, est composé de 156 degrés de 6 pouces 6 lignes de hauteur; et de ce point de l'édifice au comble de la tour à claire-voie où finit la construction de pierre, on compte 203 marches de 5 pouces 9 lignes de hauteur.

L'escalier de bois, remarquable par les vastes dimensions de ses girons et de ses emmarchements, était divisé en 212 marches, y compris les 12 ou 15 de l'escalier de moulin qui conduisait au pied de la première échelle; il a été totalement consumé dans l'incendie.

dernières, on ne trouvait plus que des échelles au moyen desquelles on parvenait jusqu'à la quatrième enrayure (1) de la flèche.

Là, deux petites lucarnes laissaient apercevoir le tableau topographique le plus admirable par l'abondance de ses détails, la richesse de son ensemble et l'immensité de son plan (2), qui s'étendait à quatre, six et huit lieues vers différents points de l'horizon. C'est pourquoi, sans

(1) On désigne sous ce nom un assemblage de charpente, composé d'entraits de ferme et de coyers d'arrêtier; ce qui, pour parler plus simplement, était à peu près dans la construction de l'aiguille ce que sont les planchers dans les bâtiments ordinaires. Ces enrayures ou planchers formaient à l'extérieur de l'aiguille sept bandeaux fort apparents.

(2) Plusieurs personnes se sont assurées, en parvenant à cette élévation, de la justesse d'une opinion fort commune, qui supposait le coq de Notre-Dame au niveau du planitre de la montagne de Sainte-Catherine et du point le plus éminent du Mont-aux-Malades.

Quoique le dernier incendie ait eu lieu en plein jour, on assure que malgré l'épaisseur de l'atmosphère, il a été facilement remarqué de huit lieues de distance.

Aperçue des quartiers occidentaux de la forêt de *Bord* ou du Pont-de-l'Arche, la pyramide dorée des rayons du soleil couchant, semblait franchir un espace de quatre lieues pour se rapprocher fièrement de l'œil. Rien de plus beau, de plus romantique que cette solennelle perspective, sur-tout entrevue à travers les clairières des sauvages et verdoyants *trièges du Val-de-Seilles* et *du Crucifix*.

doute, un écrivain du 17e. siècle appelait assez singulièrement cette superbe pyramide *Speculam pastoralem*, l'observatoire de nos archevêques (1).

On vante avec raison la hauteur extraordinaire et la beauté des clochers de Vienne et de Fribourg, de Malines, d'Anvers, de Strasbourg, de Chartres, etc., mais aucun d'eux peut-être n'est plus heureusement approprié aux masses de l'édifice qu'il domine, au caractère du site qu'il décore, que l'élégante flèche que nous venons de perdre, ne l'était, soit à la basilique, soit à la ville entière dont elle indiquait si majestueusement dans les airs le point géographique. Parvenu sur les lieux d'où cet auguste *mont-joie* (2) se découvrait à sa

(1) M. Prevost, cité par le père Pommeraye, qui traduit *speculam* par *eschauguete*, ce vieux mot (*aliàs eschauguite*, *escharguaite*, etc.) désignait une petite tourelle ou guérite de pierre, construite sur les donjons des châteaux et des forteresses, et sur les portes de ville : on l'employait synonymiquement pour *garde*, *sentinelle*, *vedette* postée sur un point élevé.

(2) Je n'ai pu m'empêcher d'user de cette antique expression employée dans le cri de guerre de nos aïeux, mais qui présente un sens bien différent ici.

On appelait *mont-joye* (sub. masc. ou fém., *ad lib.*) *mons gaudii*, des monticules artificiels, élevés en forme de pyramides, des piliers en maçonnerie, des poteaux et quelquefois même des grands arbres, objets ordinairement décorés d'un crucifix ou d'une figure de la vierge ; ils servaient d'indices itinéraires aux voyageurs et aux pélerins que réjouissait cette

vue, le voyageur étonné s'arrête immobile, promène sur l'horizon applani ses regards incertains, et demande aujourd'hui si Rouen existe encore. Oui, voyageur, cette ville célèbre est encore assise sur son antique sol ; tu la retrouveras tout entière, mais inclinant tristement sa tête humiliée et dépouillée de sa noble couronne.

Avant de parler de l'incendie du 15 Septembre 1822, à la relation duquel cette notice est spécialement consacrée, nous continuerons à rappeler dans leur ordre chronologique quelques événements beaucoup moins importants, mais qui se

---

vue qui les redressait dans leur chemin, et semblait les approcher du terme de leurs fatigues.

Les *mont-joye* se composaient quelquefois de simples arbrisseaux ou de genêts (*) dont on nouait les sommités d'une manière particulière, et au pied desquels on accumulait un monceau de pierres blanches. Ces remarques étaient pour les passants ce que sont les brisées pour les chasseurs.

Dans nos contrées aujourd'hui si pleines de mouvement et de vie, on aurait peine à concevoir toute l'utilité de cet antique usage, et sur-tout celle des grands clochers, véritables points de ralliement, si l'on ne se rappelait que la France beaucoup moins peuplée jadis, était couverte de terrains immenses incultes et sans habitations, qu'elle était coupée en tous sens par de vastes forêts, qu'elle était enfin presque sans grands chemins et sans commerce intérieur, etc.

(*) Voyez les devises héroïques de Claude Paradis, parmi lesquelles on trouve, page 160, la figure de ces derniers.

rattachent trop intimement à notre sujet principal pour les omettre.

La pièce suivante, extraite d'un manuscrit intitulé : *Journal historique de la ville de Rouen*, et appartenant jadis à un curé de Saint-Martin-du-Pont, m'a paru, par son extrême naïveté sur-tout, mériter une insertion littérale.

« Le dimenche 23 de Feburier 1625, sur le com-
« mencement de la prédicacion, tombast le feu
« du ciel dans Nostre-Dame, et moy présent,
« je vis le feu descendre deuant le crucifix, et
« plus un esclair qui fut veu de plusieurs ».

« Et le jour de la Conception de la Vierge
« 1627, une heure après midi, fut veu de tout
« le peuple qui estoit à la prédicacion à Nostre-
« Dame, un esclat de foudre de tonnerre tomber
« sur le crucifix; et tombant, se diminua avec
« fumée, sans aucun danger, grâces à Dieu ».

« En 1638, dans la nuit qui suiuit la fête de
« la Purification, furent grands vents, le portail
« de Nostre-Dame, dit des Libraires, tomba sur
« les six heures du matin; grâces à Dieu, il n'i
« eust aucune fortune ».

« Le 12 de Juillet 1642, le tonnerre tomba,
« sur les neuf heures du matin, sur Nostre-Dame;
« l'on vit un feu voltiger dans les galeries de la
« lanterne, et sortit par un trou, sans faire

« aucun mal, sinon de la fumée; et le lendemain, « il fut arrêté au chapitre, qu'à l'advenir, quand « on entendrait le tonnerre, l'on sonnerait les « cloches quand bien mesme il serait nuict (1). « Le 17 dudit mois, dix heures du soir, il y « eust grand tonnerre et foudres avec des esclairs « sans relasche, de sorte qu'on croyoit que ce fut « la fin du monde. Nostre-Dame commença à « sonner avec plusieurs autres églises de la ville, « depuis dix heures jusques à onze, et est à re- « marquer qu'il y eust fort peu de pluye, et le « tonnerre se retira en un autre endroit. Cette « année peut être appelée celle des foudres et « tonnerres ».

« Cette année 1642 a été nommée *l'Année des* « *Coqs*, parce qu'en plusieurs églises ont esté « mis des coqs; en premier lieu, en l'église de « Saint-Maclou, qui pesoit 27 livres; à Saint- « Denis, Saint-Martin-du-Pont, Saint-Cande-le- « Jeune et la Cathédrale; j'ai veu et manié le « coq qui pesoit 28 livres, de la grosseur d'un » codinde, et monter plusieurs personnes sur « la croisée, tenant l'une une bouteille et l'autre

(1) Plus tard, l'autorité plus éclairée, sachant que le son des cloches, loin d'écarter l'orage, pouvait au contraire en provoquer les dangers, défendit ce pernicieux usage qui subsiste encore dans beaucoup de campagnes.

« le verre, et boire à la santé de tous les re-
« gardants qui estoient dans les rues. Les renards
« ni les ours ne sont tant pourmenés par les
« villages qu'a esté le coq de Nostre-Dame dans
« la ville de Rouen ; il n'y avait si petit ni si
« grand qu'il n'eust désir de le voir et de le ma-
« nier, et ce, par l'espace de plus de quinze jours ;
« fut porté et conduict dans les plus grandes
« maisons de Rouen, et aux porteurs d'iceluy
« ont été données plusieurs pièces d'argent, et
» fut remis le dit coq, au mois d'Octobre, revêtu
« d'une robbe d'or avec lisetz (1) de soie à sa
« queue (2) ».

Ici finissent dans le manuscrit ces espèces d'observations météorologiques ; c'est avec la même bonhomie que rédigeait, il y a plus de 500 ans, le moine auteur anonyme des Chroniques de Saint-Magloire (3).

---

(1) *Liset*, locution normande dérivée de *liseré* ; on appelle ainsi des petits rubans dont la plus grande largeur n'excède pas ordinairement un demi-pouce.

(2) Pommeraye dit simplement que le coq de la Cathédrale fut descendu le mardi 4 Octobre 1642 et replacé le 16 du même mois.

(3) C'est ainsi qu'on désigne, parce qu'elles faisaient partie du petit cartulaire de l'abbaye de ce nom, ces espèces d'annales en vers français, écrites vers 1300, et fort curieuses malgré la barbarie de leur style. On y trouve, à dater de 1214 à 1219, beaucoup de faits de l'Histoire de France, confondus pêle-mêle

En 1683, le 25 Juin, la ville de Rouen, dit le père Pommeraye (1), « fût désolée par un orage, « véritablement de peu de durée, mais des plus « furieux, et qui y causa de grands dommages. Ce « ouragan commença vers Falaise, avança du côté « de Lisieux, passa par Montfort, par Croisset, « par le Petit-Quevilly, par la vallée d'Yonville, « et enfin vint fondre sur Rouen, vers les sept « heures et demie du soir. Un vent impétueux « ayant poussé et répandu sur la ville un noir « et épais nuage, ou plutôt trois nuées qui « semblaient se combattre l'une l'autre, ces nuées « crevèrent et il en sortit une grêle d'une extra- « ordinaire grosseur et dureté, qui, lancée par le « vent, cassa les couvertures et les vitres des « édifices, et même abattit ou déplaça de solides « bâtiments. Le clocher de Saint-André, dont la « structure était admirée des personnes intelli- « gentes, en ayant été frappé, tomba sur la

---

avec des relations d'ouragans, d'inondations, de sécheresses excessives, d'hivers rigoureux, etc.; elles ont été publiées par Et. Barbazan dans les fabliaux et contes des anciens poëtes français, dont on doit une fort belle édition aux soins laborieux de M. Méon, employé aux manuscrits de la bibliothèque royale. Deux volumes supplémentaires qui vont très-incessamment paraître sous les mêmes auspices, sont également fort remarquables par le choix des pièces qu'ils doivent contenir.

(1) Histoire de la Cathédrale de Rouen, pages 33 et 34.

« couverture de la nef, ruina la voûte et l'orgue « sur lequel elle tomba. Celui de Saint-Michel « fût aussi renversé par la même tempête, et « celui de Saint-Laurent fût très-notablement « endommagé ; la tour de Saint-Ouen demeura « ferme, la violence de l'orage en arracha des « pierres fort pesantes posées au haut des piliers « de chasse, où elles étaient scellées en plomb, « avec de gros crampons de fer, et fit encore « d'autres ruines tant sur les toits de l'église et « du dortoir, que dedans et dehors le monastère ; « elle cassa entièrement les vitres peintes d'une « très-belle rose placée au fond de la nef, et de « plusieurs autres fenêtres de l'église, du réfec« toire et des lieux réguliers.

« Mais arrêtons-nous à ce qui regarde la Cathé« drale. L'impétuosité du vent, jointe à la gresle, « donna avec tant de force contre le portail, « que trois tourelles qui en faisaient le principal « ornement, furent abattues (1). Elles tombèrent

(1) Elles étaient au nombre de quatre, dont ces trois faisaient partie, il n'en existe plus qu'une. Je les ai restituées toutes dans la vue générale de l'église, page 85 de cet ouvrage ; cette licence étant le seul moyen de faire connaître l'ancienne magnificence du portail principal. J'ai également restitué dans cette gravure la riche dentelle de plomb doré et le Saint-Georges colossal de la même matière, dont le cardinal d'Amboise, 2e. du nom, avait orné le faîte du

« sur la couverture du bas de la nef, et crevè-
« rent une arcade de la voûte, dont le débris
« accabla entièrement le positif de l'orgue, et
« causa plusieurs ruines. Cette tempête renversa
« encore des balustrades à claire-voie qui couron-
« nent les quatre hautes tours jointes aux deux
« autres portaux des Libraires et de la Calende,
« elle détacha et roula quantité de tables de plomb
« de dessus l'église, jetta par terre un arc-boutant
« proche la tour de S. Romain, et cassa les vitres
« peintes tant du portail que d'autres endroits.
« Si l'orage eût été dans une plus haute région
« de l'air, il est sans doute que la flèche ou

---

chœur ; ces derniers objets furent enlevés et fondus en 1794.

On pourrait encore me faire un autre reproche à l'égard de cette même vue, celui d'avoir donné à la façade occidentale beaucoup plus de développement qu'elle n'en devrait avoir dès que l'extrémité opposée de l'église se découvre tout entière et sans le moindre raccourci ; je répondrais à cela que n'ayant pas voulu retarder la publication de cette notice en multipliant le nombre des gravures, ce qui d'ailleurs en eût augmenté le prix, j'ai cru devoir, en cherchant à rendre rigoureusement les détails et les masses du monument, ne rien sacrifier ni des uns ni des autres, sauf à m'écarter un peu des règles rigoureuses de la perspective. Dans une fort ancienne vue de trois à quatre pieds carrés, appartenant à la Ville, le dessinateur a pris la même licence qu'on lui pardonnerait peut-être si son travail était d'une exécution plus exacte et beaucoup moins grossière.

« pyramide en eût beaucoup souffert, et en eût « peut-être été renversée. (1)

Un manuscrit de la bibliothèque royale rapporte ce mémorable et désastreux ouragan, mais de manière à faire croire qu'une partie de ce grand dégât fut occasionné par la foudre. L'importance de cet événement nous a paru mériter l'insertion textuelle de cette seconde relation, quoique différant peu de la précédente.

« En 1683, le 25 Juin, tomba une gresle « si furieuse sur la ville et les fauxbourgs de « Rouen, meslée de vents et de tonnerres, que « les tourelles de pierre de la Cathédrale en furent « renversées, et en brisèrent la voûte et les « orgues ; les églises de Saint-André de la ville, « de Saint-Michel et de Saint-Laurent esprou- « verent le mesme chose par le bouleversement « de leurs tours et clochers ; les vitres des égli- « ses et de la plupart des maisons furent endo- « magées, et de très-gros arbres transportés d'un « lieu en un autre ; les grains de cette grêle « poisoient jusques à une demie livre ». *Manuscrit, bib. roy.*, n°. 494, *supplém.*

---

(1) Suivant le père Duplessis, les réparations de la Cathédrale montèrent à plus de deux cent mille écus ; les tourelles n'ayant pas été relevées, cette évaluation nous paraît un peu exagérée.

Le père Pommeraye imaginait avec beaucoup de raison que la pyramide avait couru de grands périls dans cet ouragan, si, comme l'ont prétendu quelques personnes fort instruites, le commencement de son inclinaison datait de cette calamiteuse époque. Pour mon propre compte, je suis bien éloigné de rejeter cette opinion, qui fut partagée par mon respectable père, mort en 1806, à près de 77 ans, et par l'honorable M. Jacques Ribard, qui possédait une foule d'observations manuscrites fort curieuses, relatives à l'histoire monumentale de la ville de Rouen.

Il est donc certain que la pyramide penchait depuis un fort grand nombre d'années ; il ne l'est pas moins encore que cet affaissement irremédiable eût tôt ou tard déterminé sa chute, nous entendons au moins celle de l'aiguille, la seule partie de ce grand corps de charpente dans laquelle on remarquât facilement un vice d'aplomb.

Quoique la relation de Pommeraye fasse venir d'abord l'orage de l'ouest à l'est, on voit par ce qu'il en dit ensuite que la réaction terrible de plusieurs courants d'air opposés, occasionna les plus violents effets de cet épouvantable ouragan. Il est alors possible que la pyramide enveloppée dans ces espèces de trombes, si je puis parler ainsi, se soit affaissée sur le plus faible de ses angles. Peut-

être aussi la seule tourelle qui subsiste encore au-dessus du grand portail, ne dut-elle alors sa conservation qu'à la tour de Saint-Romain, dont elle est voisine, mais qui ne la couvrit pas assez pour garantir de l'impétuosité des vents la statue qui surmontait sa pointe et dont sans doute cet orage occasionna la chute.

« En 1713, la charpente de la pyramide courut « les risques d'être embrâsée, par l'imprudence « des plombiers chargés de réparer la toiture; « mais par la promptitude des secours, et sur-tout « par ceux d'un serrurier nommé Souchonnet, « on parvint une seconde fois à la sauver du « funeste incendie dont elle était menacée (1) ».

Le 17 Août 1727, on éteignit avec le même bonheur le feu qui s'était manifesté dans la charpente des combles du chœur, et depuis cette époque on ne connaît aucun accident de ce genre, ni de restauration assez importante pour en rappeler ici le souvenir, si ce n'est qu'en 1803, les sieurs Delahaye frères, plombiers, réparèrent quelques parties extérieures de la pyramide, et

(1) C'est de la description historique de la Cathédrale de Rouen que nous avons extrait ce fait, à l'appui duquel l'auteur de ce même ouvrage cite le Flambeau astronomique ou calendrier royal pour la connaissance des temps, année 1714, page 70.

descendirent le lundi 1er. Août le coq qui fut replacé le 26 du même mois, après avoir été promené avec le même cérémonial qu'en 1642. (V. page 72).

Mais l'opération dont nous venons de parler, était d'une bien mince inportance auprès de celle qui restait à faire.

En effet, l'inclinaison (1) vers le sud-ouest, qui pendant un très-longue suite d'années n'avait été que fort peu sensible, l'était devenue tellement vers la fin du dernier siècle, que l'on ne crut pas devoir différer plus long-temps les travaux nécessaires à la consolidation de la flèche qui menaçait évidemment d'une chute prochaine.

---

(1) Un constructeur habile attribue cette inclinaison à des causes antérieures même à l'érection totale de la flèche ; il prétend que la maçonnerie de la tour servant de soubassement à la charpente, avait éprouvé un retassement considérable du côté de l'ouest, et que le nivellement ayant été probablement mal récensé au moment de la pose, cet inconvénient a pu contribuer par la suite au déversement de la pyramide. Il est certain au moins que la plus ancienne partie de la tour avait déjà considérablement souffert, lors du travail de Becquet; M. Alavoine, ayant observé qu'elle était lézardée de manière à nécessiter la plus grande vigueur dans les contreforts dont on la cantonna dans le 16e. siècle.

L'incendie de 1514, qui calcina son couronnement jusqu'à la voûte de la lanterne, occasionna peut-être ce redoutable accident.

C'est pourquoi trois architectes de Rouen, MM. Vauquelin, Bouet et Lebrument, furent appelés en 1804 pour délibérer sur les moyens de procéder enfin à cet important travail. Un d'entr'eux, à plusieurs avis circonscrits dans des mesures beaucoup moins dispendieuses, ajouta la proposition de raser l'aiguille, afin de la reconstruire tout entière. C'était le seul moyen sans doute de remédier à l'inconvénient redoutable de son affaissement ; mais ce projet ne fut point adopté, vu les frais considérables qu'eût entraînés son exécution.

On se borna donc à la consolidation de ce grand corps de charpente, et MM. Vauquelin et Bouet restèrent collectivement chargés de cette entreprise, dont l'heureuse issue ne fit pas moins d'honneur aux talents de ces architectes, qu'à ceux de MM. Hébert et Lescanne (1), entrepreneurs de charpenterie, qui renouvelèrent presque totalement les bois de la flèche, dont la plomberie fut entièrement réparée. Ces travaux qui demandaient autant d'habileté que de pru-

(1) Je saisis avec plaisir cette occasion de remercier M. Lescanne, à la complaisance duquel je dois le dessin de la charpente de l'obélisque, et le plan de la colonnade, exécutés l'un et l'autre par ce constructeur expérimenté, d'après les épures qu'il fit pour son usage, lors de la restauration dont il s'agit.

dence,

dence, ne furent terminés qu'en 1808 (1), et coûtèrent 30,000 francs au gouvernement.

Cependant, malgré l'importance de cette restauration, malgré les talents et les soins qu'on y avait apportés, on ne pouvait espérer qu'elle eût mis la pyramide entièrement à l'abri des accidents dont la menaçaient la pourriture et la disjonction des principales pièces d'où dépendaient sa consistance et sa durée, vice radical qui devait, outre le penchement toujours existant, devenir un jour, inopinément peut-être, fatal à ce majestueux clocher, à l'élévation duquel avaient également présidé le génie et l'audace.

M. Lescanne, auquel nous avons adressé plusieurs questions à cet égard, a bien voulu y répondre de la manière suivante :

« Les maîtresses pièces transversales qui sou-
« tenaient la charpente, étaient, dit-il, en bois
« de châtaignier, et portant, de dedans en dedans
« du mur, trente-un pieds de longueur (2);
« chacune d'elles était composée de deux mor-
« ceaux qui, toisés ensemble, produisaient d'échan-

(1) Ce millésime et les noms des architectes et des entrepreneurs, se lisaient en lettres de neuf à dix pouces de hauteur, moulées sur le premier cordon de la plomberie.

(2) Ce qui leur donnait, en comprenant leurs portées dans le mur, d'environ deux pieds chacune, une longueur totale de trente-cinq pieds.

« tillon trois pieds huit pouces d'épaisseur ; sur « ces premières et principales pièces on en avait « travé d'autres d'un pied carré d'échantillon, « servant à recevoir les pans de bois du beffroi, « et les refends de la cage de l'escalier.

« Ces maîtresses pièces qui pouvaient être « élevées au-dessus de la voûte de la lanterne, « d'environ trois pieds, étaient dans le plus « mauvais état ; il existait dans les deux tiers « de leur longueur des ouvertures de deux à « trois pouces de hauteur sur six à huit de pro- « fondeur, et dans l'intérieur ces espèces de cre- « vasses étaient gâtées de place en place, ce qui « se voit fréquemment dans le châtaignier, ce « bois ayant cela de particulier, qu'il est souvent « sain à l'extérieur et pourri en dedans.

« Indépendamment du pli qu'on avait dû ob- « server au moment du levage, ces pièces avaient « encore plié de trois à quatre pouces au moins (1),

(1) On nomme *pli*, en terme de charpenterie, la courbure qu'on donne, en les œuvrant, aux pièces de bois qui doivent être horizontalement posées, et dont on place la partie convexe en dessus pour balancer la tension qu'ont ces sortes de pièces à s'affaisser sur leur propre centre, sur-tout lorsque les corps auxquels elles servent d'appui accélèrent ce mouvement par leur poids ; ainsi, l'affaissement total des maîtresses pièces de la pyramide, peut être estimé à sept à huit pouces au moins, y compris les deux et demi ou trois pouces de pli qu'avait pu leur donner le constructeur.

« ce qui, par le fléchissement, avait fait descendre « les poteaux et déchiré leur assemblage, telle-« ment qu'il y avait des croix de Saint-André, « dans la cage de l'escalier, dont les tenons se « trouvaient éloignés de plus de trois à quatre « pouces du fond de leurs mortaises. Une de ces « pièces avait déjà été armée de plates-formes en « bois, boulonnées de distance en distance, et « l'on retirait facilement avec la main la poudre « de bois pourri des différentes parties dont « nous venons de parler, et des vices desquelles « il était impossible de connaître, au juste, la « profondeur ».

D'après ce que nous venons de voir, il est clair que sous l'important rapport de la solidité, l'état occulte de cette immense charpente était loin de répondre à sa magnificence extérieure. Il est également probable que des réparations aussi fréquentes qu'onéreuses n'auraient pu garantir longtemps encore la pyramide d'une chute soudaine, occasionnée, soit par l'altération sans cesse croissante de ses parties fondamentales, soit par l'impétuosité d'une tempête.

Si nous considérons maintenant qu'il eût été presqu'impossible qu'un événement de cette nature arrivât autrement qu'à l'improviste, et sans être accompagné des circonstances les plus tra-

giques ; tout en nous affligeant sur l'incendie qui nous a privés de ce chef-d'œuvre, pourquoi n'apercevrions-nous pas dans ce malheur, la préservation d'une plus grande infortune ? Il est donc vrai que la Providence n'envoie guères de maux qui ne soient atténués par quelques compensations.

Quoi qu'il en soit, les amis des arts gémiront long-temps encore sur la déplorable catastrophe que nous ne pouvons nous rappeler nous-mêmes sans la plus pénible émotion, en essayant enfin de la décrire.

INCENDIE DU 15 SEPTEMBRE 1822.

Ruine de la pyramide de Robert BECQUET.

Dans la soirée du samedi 14 Septembre, de fréquents éclairs sillonnaient l'horizon dans un ciel fort nébuleux qui, malgré la fraîcheur de l'air, menaçait d'un prochain orage ; pendant la nuit le tonnerre se fit même entendre dans l'éloignement; mais le matin suivant, à cinq heures, au milieu d'une détonation épouvantable et d'une lueur extraordinaire, la foudre vint frapper la pointe de la pyramide, et, la circonscrivant en

N.3.



Vue Générale de N.-D. de Rouen
et commencement de l'incendie occasionné par la Foudre,
le 15 7bre 1822.

spirale avec son impétuosité ordinaire, parut s'abymer dans la partie inférieure des colonnades.

D'abord, ceux mêmes qui remarquèrent la chute et la disparition du terrible météore, ne conçurent aucun soupçon de danger; mais vingt minutes s'étaient à peine écoulées, qu'un homme entrant à grand pas dans la Cathédrale, et s'approchant d'un des officiers subalternes de cette église, s'écria brusquement que le feu était dans le clocher.

Cette effrayante nouvelle n'était malheureusement que trop fondée. Cependant elle causa d'autant moins d'émotion d'abord, qu'un individu s'avisa de dire que la raison de celui qui l'apportait s'égarait fréquemment; mais quelques personnes s'étant par leurs propres yeux assurées de la vérité, le trouble se répandit dans l'église, où dans cet instant on célébrait une messe basse, pendant que les chanoines chantaient les matines, et bientôt l'alarme devint générale.

L'incendie se manifestait alors vers la base de l'aiguille (1), et son foyer apparent produisait à

(1) Ce mot qui désigne, particulièrement en Normandie, un clocher svelte, délié, s'alongeant et se terminant en pointe aiguë, se retrouve plusieurs fois dans le cours de cette notice; comme il a d'autres acceptions, notamment dans les constructions civiles et maritimes, nous faisons cette remarque en faveur

peine à l'extérieur l'effet d'une petite lanterne; mais déjà le mal était probablement sans remède, la charpente se consumant dans tout l'intérieur avec la plus effrayante activité (1).

des étrangers, qui ne trouveraient pas dans plusieurs dictionnaires français cette expression, prise dans le sens que nous lui donnons. Nous parlerons encore de la même partie sous les noms de flèche, d'obélisque, etc.

(1) On peut se former une idée de la rapidité surprenante des progrès des flammes au dedans de la pyramide, par la foule innombrable des oiseaux de nuit et des choucas ou corneilles de clocher, qui, peu de moments après le coup de foudre, s'échappèrent en longues colonnes et en poussant de grands cris, par toutes les ouvertures des plombages et celles de la tour de pierre même.

La multitude des oiseaux qui repairaient dans ce clocher, était si prodigieuse, que l'escalier de pierre qui conduisait à la flèche, était, dans sa partie la plus obscure, encombré de leurs ossements et de ceux des animaux dont les buses, les émouchets, etc., avaient fait leur proie.

Il était presqu'impossible de franchir ce charnier sans s'y engager jusqu'à la moitié de la jambe, et sans se blesser les chevilles à quelqu'ossement aigu.

La charpente était en plusieurs endroits tapissée d'aires et de nids, et les planchers et les enrayures regorgeaient de brindilles, de paille, de foin, de coton, de laine et d'autres matières accumulées par ces mêmes oiseaux.

La foudre ayant dû allumer simultanément sur plusieurs points ces menus combustibles entassés dans ces espèces de granges, s'étonnera-t-on maintenant de la violence avec laquelle s'est manifesté l'incendie; et cette expérience si chèrement acquise, ne suffit-elle pas pour motiver l'ordre de visiter de

Un vent frais soufflait en ce moment du nord-est, et paraissait acquérir à une certaine élévation un cours fort rapide ; cette remarque eût fait seule présumer la désastreuse issue de cet événement.

Cependant le tocsin avertissait de toutes parts les habitants de Rouen du danger de leur métropole, et bientôt M. le baron de Vanssay, préfet de la Seine-inférieure, M. le marquis de Martainville, maire, MM. Thieffray de Rougemont, Lambert, Thézard et Baudry, adjoints, M. le général baron de la Pointe, commandant le département, M. le vicomte de Champagny, colonel du 6e. régiment de la garde royale, et M. le baron Christophe, colonel de la gendarmerie, accoururent sur le lieu de l'incendie, suivis des autres chefs civils et militaires, des gardes royale et nationale, des sapeurs et pompiers et d'une multitude immense de citoyens.

Mais les progrès de l'embrâsement, l'élévation immense du foyer, l'impossibilité d'y faire promptement et sûrement accéder des secours, la pyra-

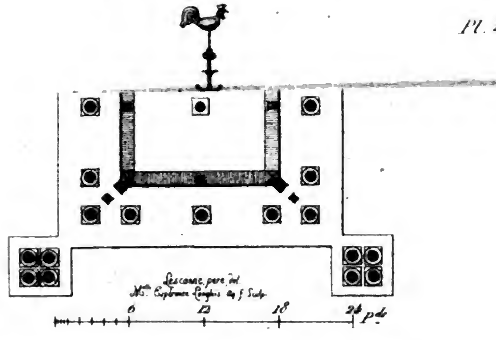
temps en temps les charpentes et les combles des grands édifices, et d'en faire enlever les corps étrangers qui pourraient alimenter et propager les flammes ?

A combien d'accidents de la même nature n'est-on pas encore exposé par le pernicieux usage, malheureusement si commun chez les habitants des villes, de resserrer dans les greniers des fourrages, des bourrées et d'autres combustibles?

mide vomissant déjà de toutes parts de longs jets de flamme parmi des tourbillons de fumée que l'oxide des plombs en fusion colorait d'un vert livide ; la mort elle-même enfin, planant au-dessus de l'édifice et sur ses environs ; tout forçait les assistants à rester, malgré leur vive impatience, spectateurs oisifs de ce déplorable événement.

Et comment en effet eût-il été possible d'agir avant que le chef-d'œuvre gigantesque de Robert Becquet ne se fût écroulé sur la tour de pierre, qui pendant trois cents ans l'avait soutenu dans la nue ; chute terrible, dont l'attente glaçait d'effroi tous les cœurs, et que ne pouvaient prévenir ni l'intrépidité, ni l'industrie ? Enfin, comme pour signaler la crise fatale, sept heures sonnent ! ! la flèche tout entière se renverse vers le sud-ouest, point de son inclinaison naturelle, et s'arrachant de sa base, vient s'abattre sur l'angle de la tour occidentale de la Calende, qui la rejette sur une maison voisine qu'elle perce de fond en comble avec un fracas épouvantable (1).

(1) La flèche s'abattit, comme nous venons de le dire, dans sa longueur totale, qui était de cent huit pieds, à prendre seulement du pied des deux arcades, dont chaque face de la base était percée, jusqu'au sommet du coq (*V. la planche en regard*) ; mais lorsque cet énorme débris accabla cette maison, il avait perdu de son volume, et conséquemment de son poids ; car étant



Coupe de l'Obélisque de N.D. de Rouen,

et plan de sa Base et de l'Etage supérieur des Colonnades.

L'incendie présente alors le plus formidable spectacle, car à peine cette partie culminante de la pyramide est-elle tombée, que dégagées d'un obstacle qui réprimait aussi l'action de l'air, les flammes se déploient avec la plus grande fureur ; les galeries se déchirent, les colonnes armées de fer, les arcades tout entières se détachent de toutes parts, l'œil s'égare dans leurs traces enflammées ; les voûtes du temple, accablées sous cette grêle horrible, simulent par leurs mugissements redoublés le bruit d'une violente canonade. Entre huit et neuf heures enfin, il ne restait plus rien au-dessus de la tour de pierre qu'un immense bûcher

---

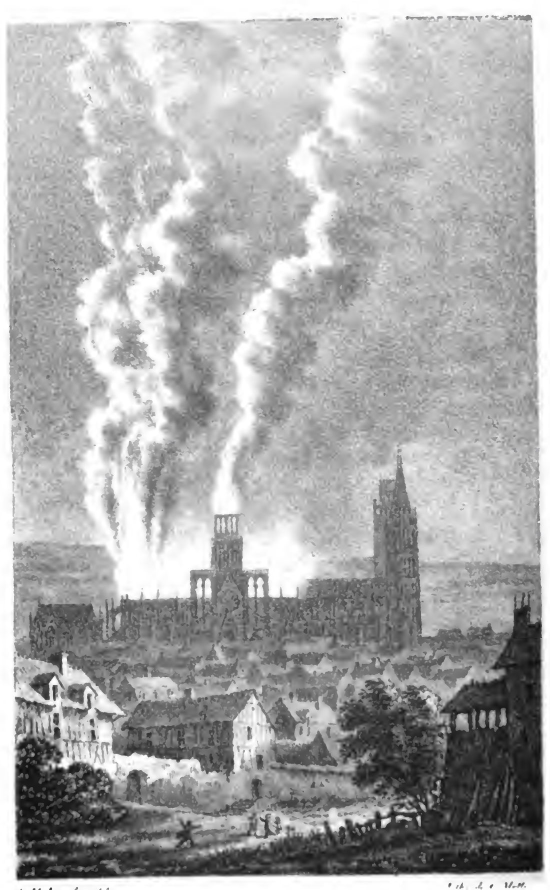
resté suspendu pendant deux ou trois secondes à l'angle sud-ouest de la plus haute colonnade, où le retenaient apparemment quelques branches de fer, dans cet état de renversement, le coq, la croix de fer, plusieurs des arêtiers, des empanons et des croix de Saint-André s'étaient détachés et répandus sur le croisillon du sud et la place de la Calende. Au reste, la maison sur laquelle l'aiguille fut rejetée, est précisément en face de la troisième fenêtre ou travée de la nef, en descendant vers l'ouest.

Il est bon d'observer que le poinçon qui s'élevait depuis la base de l'obélisque jusqu'à sa pointe, se composait de trois pièces, ce qui faisait sur la longueur totale deux greffes qui se désunirent par le choc violent de l'aiguille sur l'angle de la tour. Il en résulte que la masse qui tomba sur l'habitation dont nous venons de parler, n'avait que 30 à 35 pieds, longueur de la pièce supérieure du poinçon, sur laquelle étaient posés la croix de fer et le coq.

au milieu duquel bouillonnaient des torrents de métal que les gargouilles vomissaient en ardentes cascades.

Quelque grands qu'aient été ces premiers ravages, nous nous estimerions heureux cependant s'il ne nous en restait de nouveaux à décrire. Mais les débris enflammés de la pyramide, qui s'étaient dans leur chute arrêtés sur les galeries et sur les combles de la croisée, propageaient depuis long-temps l'incendie vers les autres points de ce grand monument, et les flammes dévoraient avec une telle activité les charpentes des combles (1), que vers neuf heures, le toit tout entier du chœur et ceux de la croisée s'écroulèrent avec le tiers de celui de la nef. Cette grande partie de l'édifice entièrement découverte, ainsi que ses ailes, sur la longueur de trois travées et demie, l'eût infailliblement été d'une extrémité à l'autre en moins d'une heure peut-être, si l'on n'eût en travaillant avec une ardeur incroyable préservé ce

(1) Les charpentes des combles des grands monuments religieux de style gothique, dans lesquelles souvent le tiers ou le quart des chevrons porte ferme, présentent un nombre si prodigieux de pièces, que l'ensemble qu'elles composent est ordinairement désigné sous le nom de la *forêt*. Il est aisé d'imaginer avec quelle rapidité le feu parcourt et consume ces immenses réunions de bois que leur vétusté rend fort inflammables.



INCENDIE

de la flèche et des combles

de la Cathédrale de Rouen ;

vue au nord de la ville ;

qui reste encore de son toit, de l'irruption des flammes (1).

Le pinceau le plus exercé ne rendrait que faiblement les effets terribles dont la principale crise de ce nouvel embrâsement fut accompagnée. Dès que le toit du rond-point se fut écroulé sur son centre, une gerbe de flammes dont la base occupait tout le diamètre des voûtes, jaillit dans les airs à une hauteur prodigieuse, à travers une immense colonne de fumée qui s'élevait vers le zénith en roulant des milliers de spirales des couleurs les plus variées (2). On y voyait tantôt confondus, tantôt

---

(1) On avait pris la sage précaution de placer plusieurs personnes sur les deux hautes tours de la façade occidentale, pour observer de ces lieux dominants ceux dans lesquels le feu pourrait se manifester; cette mesure prévint sans doute un grand surcroit de calamité, puisqu'on éteignit dans la tour de Saint-Romain beaucoup de charbons ardents que le vent portait jusque dans les charpentes du comble. On assure même qu'il en tomba sur plusieurs maisons des rues aux Ours et de la Vicomté.

Au bas de la rue Grand-Pont, des greniers d'une maison fort élevée, attenant à la cour Saint-Martin, quelques particuliers considérant l'incendie de la pyramide, entendaient très-distinctement, malgré les cris de la multitude, le mugissement des flammes, et ressentaient l'impression d'une chaleur fort vive que le vent leur apportait par fréquentes bouffées, avec l'odeur des métaux en fusion.

(2) Il est à remarquer qu'en ces premiers moments l'air étant vivement repoussé par la dilatation des flammes et de la chaleur, les torrents de vapeurs qui s'exhalaient de ce fou-

successivement dominants, le vert, l'amaranthe, le jaune le plus brillant et le noir le plus sombre. Cet affreux et magnifique spectacle se détachait, ainsi que le foyer supérieur de la pyramide, sur un ciel d'un ton d'ardoise dont l'obscurité ajoutait à l'éclat pétillant des feux de l'incendie. Si cette terrible explosion eût eu lieu dans les ténèbres de la nuit, quel surcroît de belles horreurs !

Enfin, grâce au zèle des autorités, à l'activité des habitants et de la force armée, à l'intrépidité des pompiers et des sapeurs, on parvint à réprimer les progrès de l'incendie et l'on conçut l'espoir d'arracher à sa fureur le corps mutilé d'un des plus beaux temples de l'Europe. Parmi le très-grand nombre de ceux qui concoururent à son salut, M. le préfet, que cet événement avait vivement affecté, fut souvent remarqué s'employant manuellement avec ardeur au service des pompes, conduite qui dans un premier magistrat stimule, en de semblables circonstances, bien plus puissamment les citoyens, que d'éloquents discours que la confusion et le bruit ne permettent guères d'entendre.

De son côté, M. le maire ne montra pas moins

---

gueux volcan montaient à pic et rapidement vers la nue, tandis qu'au contraire la colonne de fumée qui s'élevait au-dessus de la pyramide, dont le foyer avait moins d'énergie, s'inclinait mollement vers le sud-ouest.

de zèle et d'activité dans le cours de cette fatale catastrophe, qui nécessita une complication de manœuvres dont nous ne pouvons donner une plus juste idée qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs l'état suivant, tel qu'a bien voulu nous le faire parvenir M. Delafosse, ancien architecte de la ville, à l'obligeance duquel nous en sommes redevables.

Service des pompes pendant l'incendie de la Cathédrale de Rouen.

« Toutes les pompes et ustensiles en dépôt « dans les divers quartiers et faubourgs de la « ville, celles des établissements publics et par- « ticuliers furent réunies sur le parvis de la « Cathédrale, d'où elles furent distribuées comme « il suit :

	Rue des Bonnetiers,		la pompe du plus gros calibre, n°. 5, dite de miséricorde.
« CÔTÉ DU SUD. .	place de la Calende.	2 pompes	de gros calibre.
	rue du Change . . .	2 *idem*	
	cour des Prêtres . .	1 *idem*	
« CÔTÉ DU NORD.	cour d'Albane. . . .	2 *idem*	
	cour des Libraires. .	2 *idem*	de la mairie de Darnétal.

« LEVANT, cour de l'Archevêché, 2 corps de gros calibre.

« COUCHANT, parvis de la Cathédrale, les

« magasins ambulants, charrois et ustensiles « appartenant au service général.

« Plusieurs de ces pompes furent changées de « position, suivant les circonstances.

« Dans les rues adjacentes à la Cathédrale, « toutes les petites pompes à main, ainsi que « celles appartenant à des particuliers ou aux « établissements publics, étaient distribuées pour « le service partiel des incendies qui auraient « pu se manifester dans les maisons, notamment « dans celles du midi qui étaient menacées par « le feu.

« Trois corps de pompes étaient alimentés par « des chaînes de seaux qui puisaient l'eau à la « rivière de Robec qui passe rue Caquerel et rue « des Barbiers.

« Les autres étaient alimentés par les ruisseaux « des rues adjacentes à des quartiers voisins.

« Les boyaux des pompes étaient hors l'édifice « et attachés aux murs extérieurs, attendu que « la situation des points d'incendie rendait le « service de l'intérieur de l'église plus dange- « reux, quoique beaucoup plus facile.

« Toutes les tentatives faites pour attaquer le « foyer des racinaux de la flèche furent vaines, « attendu que la hauteur était non seulement trop « considérable, mais encore trop dangereuse.

« A quatre heures après midi, le service cessa « le matériel, et se replia vers le dépôt central « d'où les pompes furent renvoyées à leurs dépôts « respectifs, après avoir été visitées et remises « en bon état pour un nouveau service.

« Quatre pompes de gros calibre furent laissées « en station, savoir :

« Deux dans la cour d'Albane, deux dans la « cour de l'Archevêché, avec partie des boyaux, « seaux et échelles accessoires, et cent cinquante « terrines de suif furent commandées pour éclairer « les passages et les accès de l'édifice, afin de « faciliter, en cas d'événement, le service de la « nuit du dimanche au lundi. »

On croyait cependant s'être entièrement rendu maître du feu, mais à l'arrivée des ténèbres, qu'augmentait encore un ciel extrêmement épais et pluvieux, les différents foyers de l'incendie, principalement celui de la tour, répandirent une réverbération si vive, que malgré les postes nombreux et les secours disposés comme on vient de le voir, on n'osa plus se flatter de préserver la Cathédrale des nouveaux dangers dont on la croyait menacée, sur-tout lorsque vers les dix heures du soir, on vit les flammes s'élancer encore au-dessus du couronnement de la tour de pierre qui servait de base à la pyramide.

Cette nouvelle éruption faisait d'autant plus redouter la dissolution totale et l'écroulement des voûtes de la tour, qu'il était impossible de diriger aucun moyen d'extinction sur ce menaçant cratère, les escaliers étant, par les matériaux embrâsés qui les encombraient, devenus eux-mêmes autant de fournaises ardentes. Cependant la nuit se passa sans événement : pendant sa durée quelques charbons et le plomb fondu pénétrèrent seulement dans l'intérieur de l'édifice, et le matin suivant, à sept heures, le foyer n'ayant que six à sept pieds d'élévation dans le couronnement de la lanterne, on se rassura sur les craintes de la veille, mais on ne cessa de surveiller les différents brasiers, à l'extinction totale desquels on continua de travailler pendant quelques jours. Enfin, suivant le rapport ci-dessus relaté de M. Delafosse, les pompes ne rentrèrent au dépôt central que le jeudi suivant.

Dans des incendies beaucoup moins formidables, on a souvent à déplorer la perte de plusieurs citoyens. Celui de la Cathédrale n'a pas coûté la vie d'un seul individu. Cette assertion consolante étonnera beaucoup de nos lecteurs, qui regardent encore sans doute comme certaine la mort du particulier pour lequel cet événement a été le plus fatal ; c'est avec un véritable plaisir que nous allons les tirer de cette erreur.

Une

Une contre-fiche enflammée, tombée vers la base de la pyramide, dans les galeries du haut toit, ralentissait, en obstruant le passage, l'activité des travailleurs ; un Rouennais, âgé de vingt ans, nommé André-Benoît Pollet, soulève cette pièce de bois, emploie toute sa force pour la précipiter du haut du comble ; dans ce mouvement il abandonne tout le poids de son corps sur la balustrade délicate et déjà fracassée, la pierre se disperse par éclats ; le malheureux, entraîné par le fardeau qu'il embrasse encore, reste dans sa chute, une ou deux secondes, suspendu par une jambe ; puis retombant de là dans les terrasses des basses-nefs, on l'enlève dans un état plus effrayant que la mort, et versant des flots de sang par le nez, la bouche, les oreilles et ses blessures. Transporté de suite à l'hospice de la Madeleine, il ne revint complètement à lui qu'au bout de quatorze jours, et néanmoins sortit convalescent le 7 Octobre suivant (1).

(1) Si quelque chose pouvait ajouter aux éloges dus à l'excellence des secours qui sont administrés dans cet admirable établissement (la Madeleine), un des plus beaux de l'Europe, ainsi qu'à la réputation des habiles gens auxquels on en a confié les honorables et principaux emplois; c'est sans doute la guérison inespérée, après une aussi terrible commotion, de ce jeune homme né d'une constitution excessivement frêle et délicate. On évalue à celle de quatre grands étages d'un bâtiment ordinaire

Plusieurs autres personnes, bourgeois et militaires, furent aussi plus ou moins grièvement blessées, sans qu'il en soit résulté de suites funestes.

Par un aussi grand bonheur, l'admirable chapelle de la Vierge, quoique dominée par le chœur, ne souffrit ni de l'embrâsement, ni de l'explosion du comble de cette partie. Mais pendant le péril imminent dont cette chapelle fut menacée, quels vœux ne formèrent pas les amis des arts pour sa conservation à laquelle était d'ailleurs attachée celle des magnifiques tombeaux des cardinaux d'Amboise et du sénéchal Louis de Brézé, chefs-d'œuvres qui rivalisent d'excellence par la beauté des figures et la richesse des ornements, avec les productions les plus parfaites des Jean Goujon, des Jean Cousin, et des autres grands maîtres du temps de la renaissance des arts !

Le contre-retable de cette chapelle est décoré d'un tableau représentant une Adoration des bergers, par Philippe de Champagne. La destruction

la hauteur de sa chute, dont la violence fut telle, que le choc de ses os repoussa, dit-on, plusieurs parties du plomb sur lequel il tomba. Il est douteux, au reste, que cet infortuné puisse recouvrer désormais une santé parfaite ; de violentes douleurs dans la tête, la poitrine et les bras, le font continuellement souffrir ; et le travail est sa seule ressource !... Il respire ; mais combien de fois, peut-être, dira-t-il, en gémissant :

« *Eh ! qu'importe la vie à qui perd le bonheur ?* »

de cette peinture, dans laquelle ce grand coloriste s'est surpassé lui-même, eût elle seule excité les plus vifs regrets; mais on s'était empressé, dès le commencement de l'incendie, de mettre en sûreté ce morceau capital, avec les vases sacrés et les objets précieux appartenant à cette église : précaution d'autant plus sage qu'il était impossible de prévoir jusqu'où s'étendraient les ravages du feu sur la Cathédrale et ses environs mêmes.

Cependant, quoique le palais archiépiscopal soit presque contigu à la partie orientale de la basilique, M. l'Archevêque, conservant, au milieu de la terreur publique et de la désolation générale, le calme de la vertu et la résignation de la plus profonde piété, ne voulut point abandonner sa demeure, dans laquelle il fit célébrer l'office divin; heureuse confiance dans la bonté du Ciel, vers lequel d'ailleurs le vénérable prélat eût pu s'écrier avec le Roi Prophète, *igne me examinasti et non est inventa in me iniquitas*. (Ps. XVI, v. 4.)

Immédiatement après l'incendie, M. l'Archevêque s'empressa d'aller solliciter personnellement la munificence royale, et trouva dans la bonté de Sa Majesté et les favorables dispositions de ses ministres, l'assurance de voir incessamment ce désastre réparé; mais pour coopérer aux sacrifices auxquels l'état voudrait bien souscrire,

S. G. publia un mandement pour inviter tous ses diocésains à concourir, selon leurs moyens, aux frais que devait nécessiter cette honorable entreprise, et le prélat, en véritable successeur des d'Estouteville, des d'Amboise et des La Rochefouchauld, montra un honorable exemple par un don digne de la bonté de son cœur et du rang éminent qu'il occupait.

De son côté, M. le baron de Vanssay, en instruisant le gouvernement de l'embràsement de la Cathédrale, avait employé auprès de lui des mesures tellement efficaces pour en obtenir de sûrs et prompts secours, que dès le 26 Septembre, M. Alavoine, architecte du mérite le plus distingué, reçut à Séez, où il était alors, l'ordre de Son Excellence le Ministre de l'intérieur, de se rendre sans délai à Rouen, pour conférer avec M. le préfet, sur les moyens qu'il importait de prendre pour remédier aux dégàts de l'incendie (1).

(1) Déjà M. le préfet avait donné des preuves réitérées de son zèle pour la conservation des monuments des arts, notamment en réorganisant la commission pour la recherche des antiquités départementales, créée par M. le comte de Kergariou, un de ses plus dignes prédécesseurs.

Cette commission a repris avec ardeur ses travaux, longtemps suspendus ; et l'on n'apprendra pas sans intérêt que l'administration s'est empressée de répondre à ses vues, en acquérant

Cet artiste se rendit à Rouen le 30 Septembre, époque avant laquelle on avait déjà commencé à rétablir les toits des bas-côtés et des chapelles, très-fort endommagés par l'incendie et les manœuvres que l'on avait employées pour l'éteindre ; on avait mis toute l'activité possible à ces premiers travaux, d'autant plus essentiels qu'ils tendaient à la conservation de quelques parties fort importantes de la Cathédrale.

M. Jouannin, architecte des bâtiments civils, avait aussi fait établir de la manière la plus convenable, un blindage au-dessus du beau jubé de marbre qui se trouve situé au-dessous de la lanterne, dont alors on supposait la voûte dans un état de calcination qui faisait redouter son écroulement total ou partiel. Quel que soit le peu d'accord qui règne entre le style de ce jubé construit vers la fin du siècle dernier, et celui du monument dont il offusque la majestueuse per-

---

le terrain où gissent encore peu connus les restes du théâtre romain de Lillebonne-en-Caux, l'ancienne *Juliobona* de Ptolémée, et la belle salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville. (Voyez *les remarques sur l'église de ce monastère*, p. 23.) Le gouvernement lui-même n'a pas dédaigné de contribuer à sauver d'une ruine infaillible ce dernier monument précieux par l'époque de son érection, la richesse de son style et la singularité remarquable des nombreuses sculptures dont il est décoré.

spective, on ne peut qu'applaudir à la sage précaution qui garantissait la durée d'une décoration parasite, il est vrai, mais enrichie de bas-reliefs et de statues, chef-d'œuvres de Clodion et de Lecomte.

M. le préfet, ayant bien voulu nous autoriser à tirer du mémoire que lui a adressé M. Alavoine, tous les documents qui peuvent ajouter à l'intérêt de cette Notice, après lui en avoir exprimé notre reconnaissance, nous profiterons de cette faveur dans l'usage que nous allons faire du travail officiel de notre estimable confrère, en le citant textuellement lui-même :

« Arrivé à Rouen, le 28 Septembre, j'ai com-
« mencé mes opérations, dit-il, par l'examen de la
« masse de la Cathédrale, vue de plusieurs points à
« l'extérieur de la ville, afin de comparer l'état
« actuel de l'édifice mutilé avec les souvenirs que
« j'en avais conservés.

« Avant le dernier incendie, la grande flèche
« dominait les deux tours du portail principal,
« elle en faisait, pour ainsi dire, disparaître
« l'inégalité ; elle groupait autour d'elle les six
« tours ou clochers de la Cathédrale, ce qui pro-
« duisait une masse imposante par son étendue
« comme par sa hauteur, qui dominait tous les
« autres édifices de la ville, en formant avec eux

« des lignes de paysages aussi gracieuses que lar-
« gement prononcées.

« La perte de la flèche a changé tous les aspects « de la ville, la tour qui la portait est réduite « à une hauteur moyenne entre celle des deux « grands clochers, il en résulte un effet triste « et monotone.

« . . . . »

Passant ensuite à son premier examen de l'intérieur de la Cathédrale « en entrant dans la nef, « poursuit M. Alavoine, nous avons remarqué « que toutes les clefs étaient un peu baissées et « les arcs-doubleaux (ou *nervures*) qui s'y réunis-« saient légèrement et symétriquement, fracturés « de chaque côté; ce mouvement qui est anté-« rieur à la reconstruction des arcs-boutants « rétablis depuis long-temps, ne doit donner « aucune inquiétude.

« . . . .

« A droite au midi nous avons observé que la « travée du milieu de la voûte du bras de la croix, « avait été presqu'entièrement défoncée et dislo-« quée par la chute des débris de la pyramide; « que les arcs-doubleaux des arêtiers étaient tom-« bés, et que le reste menaçait d'une chute pro-« chaine; aux voûtes adjacentes on remarque un « assez grand nombre de dégradations, dont on

« ne pourra connaître exactement l'étendue qu'en « les réparant ».

Ici le rapporteur mentionne les dégâts des bas-côtés et des chapelles, et les premières réparations dont nous avons parlé plus haut.

« Parvenus à la hauteur des combles principaux, nous avons reconnu que trois travées de « la nef étaient découvertes, ainsi que les deux « croisillons et le chœur, par l'embrâsement de « la charpente et la destruction de la couverture, « ce qui expose les voûtes de ces parties de « l'église à toutes les intempéries de l'hiver.

« A la rencontre des quatre parties du comble, « on a placé la tour du dôme ; elle est érigée « sur un plan carré et divisée en trois étages, dont « les deux premiers appartiennent aux constructions faites pendant le 13e. siècle ; mais le « troisième étage ainsi que les huit contre-forts « ajoutés aux angles de la tour, doivent être « attribués à un architecte du 16e. siècle. Ce dernier étage qui couronne la voûte du dôme, a « servi, pour ainsi dire, de fourneau pendant « plusieurs jours, à la combustion des bois de la « grande flèche qui étaient tombés entre les quatre « murs, et à tenir en fusion sur la voûte une « quantité considérable de plomb.

« La partie supérieure de cette construction est

« terminée à l'intérieur par des arcs et des pendentifs destinés à recevoir une flèche à base « octogone.

« Nous avons remarqué que les murs, les arcs « et les pendentifs de ce dernier étage étaient, « dans quelques endroits, calcinés par le feu (1), « ainsi que la partie inférieure des huit contreforts ajoutés à la tour. Quant à la voûte du « dôme, il nous a été impossible d'en connaître « parfaitement l'état, car nous ne pouvions la « sonder sans danger de la faire tomber dans « l'église, le mortier étant peut-être entièrement « décomposé et les pierres calcinées. On devait « craindre aussi la désunion et la dislocation des « parties qui ont reçu le choc des fers et des bois « qui tombaient de la flèche embrâsée sur cette « voûte. Nons avons cru devoir ajourner nos « observations jusqu'à ce que les échafauds indispensables aient été établis ».

M. Alavoine allégue ici les raisons les plus démonstratives contre l'adoption des abris pro-

(1) M. Alavoine ayant, postérieurement à la rédaction de son rapport, fait sonder avec le plus grand soin ces diverses parties, et s'étant convaincu que leur altération était loin d'être aussi considérable qu'on l'avait cru d'abord, il en résulte qu'on peut actuellement se tranquilliser sur la plus grande partie des craintes qu'avait fait naître l'état apparent des choses.

visoires, il en démontre l'insuffisance, les frais considérables et inutiles, et sollicite en conséquence le complet et très-prompt rétablissement des toits incendiés.

« La forme de cette couverture définitive est « déterminée, dit-il ensuite, par la partie du « comble de la nef qui a été préservée de l'in- « cendie. Ce qui reste de l'ancienne charpente « pourrait aussi servir de modèle pour la nou- « velle; mais je ne pense pas que dans cette cir- « constance on doive s'y conformer, car on aurait « probablement beaucoup de peine à réunir une « assez grande quantité de bois très-droits et d'une « longueur convenable pour faire tous les chevrons « portant ferme, ainsi que les autres pièces qui « s'assemblent avec eux. Ensuite il faudrait beau- « coup plus de temps pour la façon et le levage « de la charpente, disposée selon l'ancienne ma- « nière, qu'il n'en faudra si l'on adopte la méthode « actuellement en usage.

« Je vous ferai remarquer, M. le préfet, que « ce changement n'apportera aucune altération « à la forme primitive de l'édifice; que par cette « raison, il peut être toléré, d'autant plus qu'il « en résultera plus de célérité dans l'exécution, « ce qui est très-urgent, et plus d'économie « dans la dépense. Je conclus donc à ce qu'il soit

« fait deux fermes par travée de voûte, l'une
« posée sur les piliers, l'autre sur la clef des
« ogives des grands vitraux, que le tout soit réuni
« par deux cours de plate-forme et un cours de
« faîtage avec liens sur les poinçons, et que des
« pannes posées sur chantignoles complètent le
« système du comble, de manière à recevoir les
« chevrons destinés à figurer exactement la forme
« extérieure du toit, conformément à la partie
« ancienne préservée de l'incendie.
« . . . .

« Je vous demanderai avec instance d'ordonner
« préalablement l'exécution de cette charpente;
« c'est parmi les ouvrages dont il est urgent de
« s'occuper, celui qui exigera le plus de temps,
« et dont il résultera dans cette saison le plus
« grand nombre de difficultés; un retard de
« huit jours peut en ajourner la pose à l'année
« prochaine.
« . . . .

« Les trois quarts de la nef sont encore cou-
« verts en plomb, le chœur l'était aussi avant
« l'incendie; mais aux deux bras de la croisée on
« avait employé l'ardoise.

« La couverture en plomb est solide et d'une
« assez grande durée, mais elle a quelquefois besoin
« de réparations où il faut employer le feu; alors

« la négligence des ouvriers plombiers peut occa-
« sionner des incendies considérables.

« La couverture en ardoises est d'une moins
« grande durée que la première ; il arrive souvent
« qu'à peine achevée, la plus grande partie des
« ardoises qui la composent est enlevée par un
« ouragan ; à ces inconvénients elle réunit ceux
« de la couverture en plomb, puisqu'il faut em-
« ployer ce métal aux faîtages, noues, etc. , et
« que les ouvriers plombiers y font aussi des répa-
« rations qui exigent l'emploi du feu.

« La couverture en cuivre est celle qui pré-
« sente le plus d'avantage ; par sa nature, elle est
« susceptible de s'adapter plus solidement au toit
« que celle en plomb, ce qui rend le déplace-
« ment de ses tables très-rare. La dilatation et
« la condensation ne produisent pas sur le cuivre
« mince la même altération dans la forme, que
« sur le plomb employé en couverture, où par
« suite de ces effets on voit de petites ruptures
« qu'il faut boucher avec de la soudure.

« Considérant que les trois quarts de la nef sont
« couverts en plomb, dont une grande partie a
« été récemment renouvelée, en sorte que cette
« couverture est en bon état et promet une lon-
« gue durée, je vous propose, M. le préfet, de
« faire continuer de la même manière la couver-

« ture de la nef jusqu'à la tour du dôme, ce qui « fait trois travées de voûtes à couvrir ; de cette « manière le comble de la nef sera uniforme, et « les traces de l'incendie seront entièrement effa- « cées de ce côté.

« La couverture en cuivre est celle que je crois « la plus solide, et comme elle a beaucoup moins « besoin que toutes les autres, de réparations fré- « quentes, il me semble que l'on pourrait s'en « servir pour couvrir le chœur et les deux bras « de la croisée, à moins que le peu de fonds « disponibles ne le permît pas ; dans ce cas, on « serait obligé d'employer provisoirement, et en « attendant qu'on puisse mieux faire, la couver- « ture en ardoises.

« Dans la supposition même où l'on apporte- « rait toute la diligence possible à l'exécution de « la charpente des combles et à celle de la cou- « verture, les voûtes, d'ici à l'achèvement de « ces travaux, seront exposées à recevoir encore « une très-grande quantité d'eau ; cette eau en « s'épenchant sur l'extrados, s'amassera sur les « naissances, y séjournera, en imbibera les pierres « qu'une forte gelée alors pourra fendre et ruiner. « Pour prévenir cet accident qui saperait le « point d'appui des voûtes et serait très-difficile « à réparer, j'aurai l'honneur de vous proposer,

« M. le baron, de faire garnir de glaise ou « d'argile les parties enfoncées des extrados des « voûtes, et de faire pratiquer entre deux des « arcs-doubleaux, une issue à travers la voûte « pour l'écoulement de l'eau que l'on pourra « conduire à l'extérieur au moyen d'un tuyau « de ferblanc. Cette opération est très-urgente; « on profitera de ses résultats dans le cas où « la couverture serait achevée cette année, et « dans le cas contraire, ils ne peuvent qu'être « plus avantageux encore à la conservation de « l'édifice.

« Il ne me reste plus qu'à proposer la couver- « ture de la voûte du dôme. J'ai pensé que dans « cette circonstance un toit serait un ouvrage « provisoire, qui pourrait gêner pour les « travaux qu'il faudra faire un jour à la partie « supérieure de la tour, et que les ouvriers feraient « des dégradations qui mettraient sans cesse à « découvert la voûte du dôme; je propose donc « de faire dans cet endroit une terrasse formée « par un plancher bombé en dessus, recouvert de « bitume, et posé de manière à laisser entre lui « et la voûte un espace d'un mètre et demi à « deux mètres environ de hauteur, en sorte « que l'on pourra travailler également en dessus « et en dessous de ce plancher s'il y a lieu; enfin

« on trouvera sur la terrasse, un espace assez « grand pour y déposer des matériaux et des « équipages.

« Le plancher portant terrasse, après avoir « servi à garantir cette voûte des eaux pluviales, « continuera, après l'achèvement des travaux, à la « préserver de la chute des corps qui pourraient « tomber dessus ».

Passant ensuite aux reconstructions et aux travaux de consolidation à exécuter pour réparer le dommage causé par l'incendie, après avoir donné quelques détails sur l'état actuel des voûtes, et proposé les moyens d'effectuer la restauration intérieure du dôme : « A l'exté- « rieur, continue M. Alavoine, on doit poser « par incrustement un assez grand nombre de « pierres en remplacement de celles qui sont « calcinées, à la base des huit contre-forts du « dôme; il faudra aussi remplacer un assez grand « nombre de balustrades taillées à jour et figurant « des ornements gothiques, des pyramides qui « terminaient les contre-forts, et beaucoup d'au- « tres sculptures, etc. Mais la principale déco- « ration à rétablir, c'est cette grande flèche qui « terminait d'une manière si majestueuse la tour « du dôme ».

Ici le rapporteur esquisse rapidement le tableau

descriptif des diverses pyramides qui dominèrent successivement la basilique métropolitaine ; il rappelle les époques de leur élévation, et celles des événements qui en occasionnèrent la ruine ; puis s'attachant à démontrer que le style de la dernière flèche s'écartait du système d'unité duquel dépend essentiellement, il faut en convenir, la perfection des édifices, il continue ainsi : « Je « vous prie, M. le préfet, d'excuser cette digres- « sion que j'ai crue nécessaire pour motiver mon « avis de reconstruire, autant qu'il sera possible, « la flèche de la Cathédrale de la même manière « que l'eût conçue l'architecte de l'édifice qui « existe aujourd'hui.

« En donnant à cette flèche la forme la plus « convenable pour compléter l'ensemble du « monument, et ne pas détruire l'unité de « style, je ne pense pas qu'on doive s'astrein- « dre à n'employer que les moyens de construc- « tion en usage dans le 13e. siècle ; il me semble, « au contraire, que l'on doit profiter dans cette « circonstance de toutes les ressources que le « perfectionnement de nos arts industriels nous « fournissent, pour exécuter avec économie la « flèche à construire, et lui assurer la plus grande « durée possible.

« La flèche de la Cathédrale de Rouen, con- « struite

« struite d'abord en pierre, fut renversée par la « foudre; rétablie en bois à deux époques différen-« tes, elle devint deux fois la proie des flammes : « ainsi, reconstruire cette flèche en bois, ce serait « faire les préparatifs d'un nouvel incendie; et « dans la supposition où l'on parviendrait à la « garantir du feu, on ne pourrait arrêter la « corruption et la décomposition du bois qui « s'échauffe et perd toute sa force sous le plomb (1);

(1) On regardait, cependant, autrefois, comme peu ou point sujet à ces inconvénients, le chêne femelle (*quercus fœmina*), connu sous le nom de chêne blanc par nos pères, qui en firent un grand emploi dans la construction de leurs temples et dans celle de leurs édifices civils et domestiques. Cet arbre, autrement appelé chêne à gros glands, n'en porte guères, suivant la description qu'en donne M. de Buffon, qu'un à un, ou deux à deux sur la branche; son écorce est blanche et lisse, sa feuille grande et large, son bois blanc, liant, très-ferme, et néanmoins très-aisé à fendre; tels sont les caractères qui le distinguent du chêne à petits glands, qui, suivant le même naturaliste, porte ses bouquets ou *trochets*, comme le noisetier, de trois, quatre ou cinq ensemble; l'écorce en est plus brune et toujours gercée, le bois aussi plus coloré, la feuille plus petite et l'accroissement plus lent. Dans les terrains peu profonds et les terres maigres, on ne trouve que des chênes à petits glands : ceux à gros glands n'occupent au contraire que de bons terrains.

« Le bois de ces derniers, dit M. Lecamus de Mézières, dans « son traité sur la force des bois de charpente, ressemble si fort « à celui du châtaignier, par la texture et par la couleur, qu'on « a pris long-temps et jusqu'à ce moment (*) l'un pour l'autre.

(*) L'auteur devait écrire vers 1781.

« d'ailleurs il y aurait peu d'avantages à donner « ici la préférence au bois sur la pierre, relati-

---

« C'est sur cette ressemblance, qui n'avait pas été indiquée avant « M. de Buffon, qu'est fondée l'opinion que la charpente de nos « anciennes églises est de bois de châtaignier, mais qu'on ne s'y « trompe point; ces bois sont de chêne blanc à gros glands, il « était autrefois plus commun qu'il ne l'est aujourd'hui (*). La « raison en est simple : avant que la France fut aussi peuplée « qu'elle l'est à présent, il existait une bien plus grande quan- « tité de bons terrains en bois, et conséquemment une bien plus « grande quantité de ces chênes qui sont préférables en tous

(*) Pendant l'excessive sécheresse de l'été de 1803, le niveau de la Seine descendit au-dessous de celui de 1719, l'année la plus remarquable de l'avant-dernier siècle, par l'abaissement extraordinaire de cette rivière. Une quantité prodigieuse de troncs d'arbres, à demi ensevelis dans la vase, et plus ou moins verticalement renversés, restèrent alors à découvert, ou du moins à fleur d'eau, le long de la rive droite au-dessus, mais en bien plus grand nombre au-dessous du pont du Pont-de-l'Arche. Jadis leurs rameaux verdoyants ombrageaient les roseaux du fleuve, qui promenait dans les forets ses ondes solitaires; et ce fut en ces lieux que, le 4 Octobre 1190, Richard-Cœur-de-Lion fut, en chassant, emporté par son cheval et précipité du haut des rives escarpées, péril imminent dans lequel le vainqueur de Salhaddin invoqua le secours de Marie, en l'honneur de laquelle il fonda *ex-voto*, sur le bord opposé qui le reçut sain et sauf, l'abbaye de Notre-Dame-de-Bon-Port. Mon père, auquel une étude particulière et le long exercice de ses charges dans les eaux et forêts avaient rendu la connaissance des différentes sortes de bois très-familière, se fit apporter un grand nombre de fragments des antiques débris dont je viens de parler : il les reconnut presque tous pour du chêne blanc, quoiqu'ils eussent acquis un grand degré de dureté et la noirceur du plus bel ébène. Tels sont les bois de chêne dont Philibert de Lorme, qui les appelle *bois de déluge*, recommande, dans son livre I de l'architecture, l'emploi dans la marqueterie. Nous ferons remarquer, à propos de cette dénomination qui pourrait aujourd'hui paraître singulière, qu'autrefois et du temps encore du grand artiste précité, on entendait communément par *déluge*, outre le sens historique attaché à ce mot, une inondation locale, opérée, soit par la levée d'une écluse, soit par le débordement naturel des eaux.

« vement au poids de toute la masse, car il « faudra plus de stères de bois en œuvre, qu'on

« points aux autres, ayant constamment plus de cœur et moins « d'aubier ; d'ailleurs, le bois est non seulement plus plein, plus « fort, mais encore plus élastique. Le trou fait par une balle de « mousquet, dans une planche de ce chêne, se rétrécit par le « ressort d'un tiers de plus que dans le chêne commun ; ce n'est « pas un petit avantage pour la construction, sur-tout celle des « vaisseaux : le boulet de canon ne le fait pas éclater, et le trou « est plus aisé à boucher ».

D'après ce que nous venons de voir, et si les autres qualités que l'on attribuait jadis au chêne blanc, sont confirmées par l'expérience, de quel avantage inappréciable la reproduction de ce grand végétal dans les forêts royales et les grands parcs, ne serait-elle pas spécialement pour l'architecture navale ! Au reste, cette espèce que l'on a cru long-temps entièrement perdue, ne l'est point, dit Noël, dans son *premier Essai sur le département de la Seine-inférieure*, et il en reste des individus sur plusieurs points de notre territoire même, notamment dans la forêt de Mauny.

Il est hors de doute que les immenses défrichements de forêts, qui depuis plusieurs siècles ont eu lieu sur le sol français, ont essentiellement contribué à la rareté du chêne blanc ; mais peut-être pourrait-on encore l'attribuer en partie à une cause qui put agir spontanément sur les jeunes sujets de cette espèce, les gelées excessives de 1709 qui détruisirent presque par-tout la plus grande partie de nos châtaigniers, dont il ne resta qu'un très-petit nombre dans les provinces mêmes où cet arbre est le plus abondant ; telles que le Périgord, le Limosin, le haut Languedoc, le Dauphiné, etc. (*). Cet accident laissa de longues et doulou-

(*) Voyez *le journal économique*, ou *mémoires, notes et avis sur l'agriculture, les arts, le commerce, etc.* (Paris, Antoine Boudet.) Fév. 1758, p. 59.

« n'y emploîrait de mètres cubes de pierre, « ensuite il faut ajouter une très-grande quantité « de plomb employée à recouvrir les bois. Je ne « pense pas non plus que l'emploi des bois soit « plus économique dans cette circonstance, que « celui de la pierre.

« La construction en pierre est souvent rompue « par des lézardes que produisent de légers tasse-

---

reuses traces des calamités de cet affreux hiver, en privant une partie de la population française d'une de ses plus grandes ressources alimentaires, malheur que plus d'un siècle n'a pu totalement réparer.

Malgré notre respect pour les opinions de M. Lecamus de Mézières et les autorités dont il eût pu les étayer, il nous semble que ce qu'il dit de l'universalité de l'emploi du chêne blanc dans les monuments gothiques, est beaucoup trop exclusif. Que l'on se soit quelquefois mépris sur l'espèce des bois dont se composent les charpentes de ces vastes édifices, rien n'est plus probable; mais que les architectes, les constructeurs, les connaisseurs enfin, abusés par une tradition mensongère et quelques ressemblances, aient pris pendant plusieurs siècles et jusqu'au temps de M. de Buffon, du chêne à gros glands pour du châtaignier, la chose paraît assez difficile à croire; il est plus naturel de penser que l'on fit de ces deux sortes d'arbres, dont l'abondance et les propriétés étaient à peu près communes, un usage considérable et presqu'égal dans les travaux en question. Au surplus, François Ier., par une ordonnance du 22 Mai 1539, prescrivait spécialement la conservation du châtaignier comme *franc-bois à réseruer pour bastir*, et bien certainement le conseil de ce prince ne se méprenait ni sur l'espèce, ni sur le nom du bois qu'il avait en vue.

« ments dans les murs des tours qui portent les « flèches. On arrête ou l'on prévient ces fâcheux « effets par des armatures en fer, mais ces arma- « tures, dans maintes circonstances, ont avancé la « ruine des parties consolidées ; car le fer augmen- « tant de volume par l'oxidation, presse les parois « de l'entaille où il est placé, et fait éclater la pierre.

« Nous pensons donc, dans cette circonstance, « qu'il faudrait abandonner la construction en bois « et celle en pierre, pour exécuter la totalité de la « flèche en fonte de fer ; par ce moyen, on obtien- « drait une homogénéité parfaite entre toutes les « parties, on aurait des moyens de joindre plus « fortement entr'elles les pièces de cette construc- « tion, ce qui serait un grand avantage pour « lutter contre la foudre et les ouragans. Après « vous avoir entretenu des réparations et des « reconstructions à faire à la Cathédrale de Rouen, « je crois devoir vous soumettre encore quelques « idées sur les moyens que l'on pourrait employer « pour conserver l'édifice.

« L'utilité des paratonnerres est généralement « reconnue, il me semble que l'on pourrait en « poser un sur chacune des tours du portail, et « un autre à l'angle de la tour du dôme.

« Plusieurs petits réservoirs d'eau placés dans « le grand comble, ou à sa proximité, serviraient

« à arrêter un commencement d'incendie ».

M. Alavoine entre ensuite dans un examen fort circonstancié des inconvénients auxquels la Cathédrale est exposée, par l'adhérence de plusieurs constructions particulières, dont il sollicite la suppression. Nous renvoyons, avec d'autant plus de confiance, le lecteur à nos propres observations sur ce sujet, qu'elles se trouvent précisément d'accord avec celles de l'habile architecte que nous citons, et renfermées d'ailleurs dans un cadre beaucoup moins étendu.

Enfin, M. Alavoine conclut son important mémoire en faisant le résumé de ses remarques sur l'état actuel de la Cathédrale, puis en rappelant les principaux moyens qu'il a proposés pour le rétablissement et la conservation de ce bel édifice, qui sont :

« 1°. La couverture définitive, considérée « comme point de haute urgence et de grande « économie. *Ordonnée*.

« 2°. Les enduits de terre glaise sur l'extrados « des voûtes actuellement dépouillées de leurs « toits. *Adoptés et mis en usage*.

« 3°. L'emploi du cuivre pour la couverture des « combles du chœur et des croisillons, et celui « du plomb pour la réparation du toit de la nef. *Adopté et ordonné*.

« 4°. Que la tour du dôme (ou lanterne) soit « couverte d'une terrasse en bitume qui puisse « servir au besoin pour la restauration complé- « mentaire. *Adopté et exécuté.* (1)

---

(1) MARCHE DES TRAVAUX.

Le désencombrement des grands toits, le blindage pour préserver le jubé, et la clôture pour rendre une partie de la nef au culte paroissial, ont eu lieu dans la première quinzaine après l'incendie.

La suite du désencombrement, de l'enlèvement des plombs fondus par l'incendie (*), et la restauration des toits des bas-côtés, ont suivi les deux premières quinzaines, et ce dernier travail a été entièrement terminé dans les premiers jours de Janvier 1823.

Le plancher de la tour a été totalement achevé dans le temps prescrit, c'est-à-dire, dans les premiers quinze jours d'Octobre.

La charpente des couvertures, qui a fait l'objet de trois adjudications, a été exécutée : la partie sur la nef, par le sieur Castel père, en un mois ; les deux bras de la croisée, par le sieur Liépard, en trois mois, et le chœur en trois mois (**), le tout à partir du 1er. Octobre.

La plomberie pour la couverture de la nef a été commencée le 10 Janvier et finie le 15 Mars. Cette couverture qui est dans le système de celle en cuivre de la bourse de Paris, n'exige point l'emploi de soudure sur place, c'est-à-dire que si une ou plusieurs tables ont besoin de réparations, on peut les détacher facilement, étant indépendantes les unes des autres, les travailler

(*) Ces plombs achetés par MM. Firmin Didot, sont aujourd'hui convertis en caractères d'imprimerie.

(**) Avant l'incendie, le faîte du chœur dominait d'un mètre au moins celui de la nef ; cette surélévation qui ne manquait pas de grandiose, était probablement motivée par celle des galeries qui excèdent à l'équivalent celles des autres parties de l'édifice. Aujourd'hui, depuis le portail principal jusqu'au rond-point, le comble offre le même profil qu'avant les restaurations du second cardinal d'Amboise. *Voyez* page 48, note 1.

« 5°. La reconstruction de la pyramide en « fonte de fer.

à l'atelier, puis les remonter et remettre en place, sans avoir besoin d'allumer du feu sur les toits.

La saison a causé beaucoup de retards dans l'envoi des cuivres et leur laminage, et c'est au même inconvénient qu'on doit attribuer le ralentissement de la marche des travaux, auparavant fort active. Pendant près d'un mois, en effet, le froid excessif et l'impétuosité du vent ne permirent guère aux ouvriers de faire plus d'un quart de jour.

Les cuivres pour les couvertures du chœur et des croisillons se travaillent dans les ateliers avec la plus grande activité ; il y a lieu d'espérer qu'ils seront entièrement placés à la fin de Juin.

Quant aux ouvrages relatifs aux autres restaurations, comme ils sont soumis à l'approbation du ministre, ce n'est qu'après l'avoir reçue qu'ils pourront être mis en exécution.

TABLEAU des dépenses occasionnées par ces travaux, depuis le 15 Septembre 1822 jusqu'à ce jour.

	fr.	c.
Blindage pour préserver le jubé.	1,063.	97.
Désencombrement.	4,011.	19.
Bas-côtés.		
Charpente.	4,039.	89.
Plomberie.	12,094.	20.
Maçonnerie.	442.	58.
Couverture.	1,732.	66.
Grands toits. — Charpente.		
De la nef.	9,370.	80.
Des bras de la croix.	19,435.	99.
Du chœur.	17,482.	39.
Maçonnerie des plates-formes.	3,705.	94.
Glaisage des voûtes pour empêcher les filtrations.	2,750.	48.
Plancher de la lanterne.	3,862.	22.

« 6°. La pose des paratonnerres.

« 7°. L'établissement de petits réservoirs dans « les combles.

---

	fr.	c.
Plomberie pour la couverture de la nef. . . .	15,085.	38.
Cuivrerie pour la couverture du chœur et des bras de la croix.	48,198.	15.
Les cendres de plomb ont été vendues.	3,000.	
Les bois brûlés.	700.	

TRAVAUX RESTANT A FAIRE.

Devis des travaux de maçonnerie, charpente, serrurerie et plâtrage pour la reconstruction de la voûte du bras de la croix, côté de la Calende; restauration des balustrades, pyramides, corniches des galeries au bas des grands toits, et rejointoyement général des voûtes.

	fr.	c.
Le devis monte, sauf le rabais provenant de l'adjudication à passer, à la somme de.	49,934.	54.
Le devis pour le pavage, monte à.	26,926.	19.
Le devis pour la vitrerie, monte à.	3,077.	50.
Le devis pour la reconstruction des planchers sur les entraits des grands toits et sur ceux des bas-côtés, pour faciliter la circulation et le service, en cas de besoin, à.	7,487.	32.

PRIX DES MATÉRIAUX.

	fr.	c.
Le mètre cube, bois de chêne.	175.	».
Le mètre cube, bois de sapin.	107.	».
Plomb laminé, le kilogramme.	1.	03.
Cuivre laminé.	3.	17.
Main-d'œuvre pour la pose des cuivres et plombs, pour un mètre carré.	4.	98.
Le kilogramme de vieux fer reforgé.	».	70.
Le kilogramme de fer neuf.	1.	40.

« 8°. La démolition des maisons adjacentes à « la Cathédrale ».

POIDS, MESURES ET QUANTITÉS.

Les dimensions des tables ou planches de cuivre diffèrent beaucoup entr'elles, cependant les principales à rebords simples, toutes travaillées, portent. . . . 1 m. 32 c. sur 0 m. 98 c.
elles pèsent . . . . 9 kil. 1 h.
celles à gaudron portent. . . . 1 m. 32 c. sur 1 m. 04 c.
elles pèsent . . . . 9 kil. 5 h.

Le faîtage présente deux crochets, au lieu d'un que toutes les autres tables ont; celles de la croupe du grand toit sont presque toutes triangulaires et varient suivant leur place; il en est de même de celles de raccordement contre la tour ou les pignons; en général leur poids correspond à 6,80 kilog. au mètre carré.

Il a été employé 221 m. 588 cubes de bois sur les grands toits.

JOURNÉES D'OUVRIERS.

	fr. c.
Charpentier-gâcheur.	3. 50.
Charpentiers.	3. ».
Tailleurs de pierre, Maçons, }	3. ».
Terrassiers.	2. ».
Plombiers.	3. ».
Manœuvres.	1. 75.
Couvreurs.	3. ».

C'est à la complaisance de M. Jouannin, architecte des bâtiments civils, que nous devons ces notes. Une partie de leur contenu paraîtra peut-être aujourd'hui superflue à quelques lecteurs; mais nous avons cru devoir passer sur cette considération, qui dut faire négliger par nos anciens écrivains une foule de particularités plus ou moins connues de leur temps, et dont cependant l'omission nous jette chaque jour dans le dédale obscur des conjectures.

Dans ce moment où la Cathédrale dévastée inspire un si vif intérêt en faveur de sa restauration, nous oserons émettre en notre particulier le vœu de voir enfin cet auguste monument dégagé des habitations particulières et des baraques dont l'ignoble adhérence rapetisse, déshonore son aspect extérieur.

Depuis plusieurs années beaucoup de villes, tant en France qu'en Angleterre, ont su, conciliant cette mesure avec le respect inviolable dû au droit de propriété, nous tracer en quelque manière l'exemple qui nous reste à suivre, en prenant un parti dont la sagesse nous est garantie par une adoption presque générale.

En effet, sans nous arrêter à faire remarquer, sous le double point de vue de la religion et des arts, la situation inconvenante et l'effet choquant des bâtisses dont nous sollicitons la suppression (1), nous nous bornerons à quelques observations plus susceptibles d'être généralement senties.

1°. Nous ferons observer que des temples ont été quelquefois consumés ou fort endommagés par des incendies communiqués à l'édifice, par la

(1) Pourrions-nous en émettant un semblable vœu, n'en pas former un pareil en faveur de l'admirable église de Saint-Maclou ? En effet, existe-t-il en France un temple plus remarquable par l'élégance de sa structure, l'abondance, la richesse, le goût exquis de ses décorations, et dont le principal aspect soit plus misérablement, plus scandaleusement obstrué ?

réunion immédiate des habitations particulières ;

2°. Que dans le cas d'incendie du temple, ces maisons rendent par leur position, sur-tout quand elles s'enflamment elles-mêmes, l'accès des secours doublement difficile. Souvent alors les accidents se multiplient, exigent de nouveaux remèdes, suscitent de nouvelles inquiétudes, et détournent, comme on l'a vu dernièrement à l'embrâsement du 15 Septembre, l'attention générale du péril imminent dont le temple est menacé ;

3°. Enfin, que l'adhérence de ces maisons à l'église entraîne encore des inconvénients beaucoup moins apparents, mais qui n'en sont pas moins réels; je veux dire que cette ridicule mitoyenneté a de tout temps donné la facilité, si dangereuse pour la solidité et la conservation de l'édifice, de miner clandestinement les murailles par des excavations plus ou moins considérables, pratiquées dans leur épaisseur.

Ce criant abus, que se permettent dans l'intérêt de leur commodité et pour agrandir leur intérieur, les propriétaires ou locataires de ces logements, n'a pu souvent ailleurs échapper à l'évidence, et très-certainement les églises de Rouen ne sont pas plus à l'abri que d'autres de ce genre de dégradation.

Mais une autre cause de destruction semble s'unir à celle-ci pour ébranler nos temples et

hâter leur ruine. Tandis que les habitants des maisons mitoyennes minent sourdement les bases de l'édifice, sapent ses contre-forts, diminuent la solidité de ses fondements et mutilent ses décorations extérieures; d'autres exerçant une dégradation non moins dangereuse et plus criminelle, l'attaquent par le sommet et préparent de loin la pourriture des charpentes et l'écroulement des voûtes. Je veux ici parler du vol honteux et du trafic clandestin du plomb des couvertures, que font trop fréquemment quelques individus, sur-tout ceux auxquels leur poste ou leur métier permet le facile accès des combles des églises. Peut-on s'intéresser à la sûreté publique, à la conservation des monuments, sans frémir à cette idée? Des voûtes d'où dépend toute la solidité de l'édifice, des charpentes supportant les parties les plus hardies, sont mises à découvert par des arrachements considérables; bientôt l'eau ruisselle par ces trouées, coule sur les bois qu'en peu de temps elle pourrit, tombe sur les voûtes, s'infiltre dans leur épaisseur, et détruisant l'adhérence des ciments, entraîne la désunion des pierres et amène rapidement un écroulement général (1).

(1) Quelles que soient les causes de ces événements, on sait combien ils sont souvent terribles. Un exemple récent encore, la chute du portail de S.-André, à Bordeaux, nous en offre la preuve tragique.

C'est par cette raison qu'on voit des voûtes verdir, se lézarder, et présenter enfin une vétusté prématurée, tandis que le reste du monument conserve encore la solidité de la jeunesse. Souvent la cause de ce dépérissement reste longtemps cachée, même aux yeux les plus attentifs, parce que les déprédateurs ont su porter leurs mains dans des lieux presqu'inaccessibles : alors le mal restant sans remède pendant de longues années, l'humidité, ce puissant agent de destruction, agit en toute liberté, et de là ces chutes épouvantables qui, semblables à la foudre, sont imprévues comme elle ; de là ces inclinaisons, ces déjettements irréparables, dont la continuelle menace, pour durer des siècles, n'en devient pas moins fatale à la fin. Et n'est-ce pas à ces larcins qu'on est forcé d'attribuer en partie le mauvais état dans lequel se trouvaient les pièces inférieures de la flèche de la Cathédrale, lorsqu'en 1804 un remplacement presque général de la charpente fut jugé nécessaire et exécuté à grand frais, comme nous l'avons dit plus haut (1).

Les événements funestes, résultats de ces rapi-

(1) Quel contraste entre les remarques que nous publions et ce passage d'un écrivain du commencement de ce siècle. « Le « devoir, dit-il, en parlant des agents auxquels étaient confiées, « chez les païens, la surveillance et la conservation des temples,

nes inaperçues, ont été trop fréquents pour ne pas éveiller l'attention d'une autorité conservatrice, de laquelle dépend la répression de toutes les espèces de délits ; et celui que nous venons de signaler est d'autant plus pernicieux, que sans paraître blesser aucun intérêt particulier, il est préjudiciable à la société tout entière, dont il peut troubler le repos et compromettre la gloire (1).

Qui peut ignorer en effet que ce fut à la beauté de leurs édifices publics que tant de villes fameuses de l'antiquité durent en partie leur illustration et leur renommée ? Vainement la guerre, les

---

« le devoir, le zèle et l'intérêt garantissaient les soins particu-
« liers qu'ils donnaient à ces édifices.

« Les mêmes soins ne manqueront point aujourd'hui, quoique « les moyens soient différents. Chaque monument a son gardien : « il veille à la propreté ainsi qu'à la décoration. Dès l'aube « du jour il en parcourt l'enceinte au dedans et au dehors, et « comme le jeune homme du temple de Delphes, il prend son « arc et son carquois pour écarter les oiseaux qui viennent se « poser sur le toit de l'édifice, ou sur les statues qui sont dans « l'enceinte sacrée ». *Voy. du jeune Anacharsis.*

(1) « Colbert, dit Sainte-Foix, savait que les monuments sont « nécessaires dans une monarchie pour donner à la nation une « grande idée d'elle-même ; que cet orgueil que lui inspire la « somptuosité de ses édifices, réfléchit en quelque sorte sur le « caractère national, le renforce, et lui communique un élan « qui le porte à la gloire, comme on vit jadis les Romains, dans « le temps de leur splendeur, s'enflammer à l'aspect du capitole ».

éléments, les révolutions, le temps enfin les ont renversées et ont fait succéder à leur splendeur éclipsée la destruction, la mort et son éternel silence ; avec quel religieux respect va-t-on contempler encore sur leur sol désolé ces ruines précieuses, dont l'aspect retrace de si nobles souvenirs !

Outre que l'érection des grands monuments est ordinairement motivée par de grandes causes, sanctuaires de la religion et des lois, symboles de la civilisation, de la prospérité publique et des arts, c'est en quelque sorte en eux seuls que semblent consister les villes entières, dont ils constituent la physionomie et sont les principaux ornements.

En effet, sans ces dômes majestueux, sans ces pyramides audacieuses dont nos cités sont couronnées, quelle informe perspective que cet immense et sombre amas de maisons tristement nivelées ; et qui ne préférerait à ce tableau monotone et sans vie, celui d'un village égayé par son clocher rustique ?

« Sous le rapport moral, écrivait un ami distin-« gué des arts (1), les flèches qui dominent nos

(1) M. J.-C. Huet, sous-chef de division à la grande chancellerie de la légion d'honneur, dans son ouvrage ayant pour titre : *Parallèle des temples anciens, gothiques et modernes*, in-8°. Paris, 1809.

temples,

« temples, ne peuvent-elles être comparées à
« des pyramides, et ces pyramides, ces tours ou
« ces flèches, comme on voudra les nommer, sont-
« elles bâties seulement pour faire parade d'une
« vaine architecture, ou bien pour recevoir ces
« instruments dont les sons indiquent le moment
« où l'on doit se réunir pour invoquer l'éternel ?

« Les pyramides des Egyptiens rappelaient à
« la pensée les hauts faits de leurs souverains.
« Celles que les Gaulois plaçaient ordinaire-
« ment au sommet ou sur les angles de leurs
« frontispices, et que nous retrouvons même
« dans les temples modernes, jouissent d'un plus
« noble privilége ; elles sont au sentiment des
« chrétiens ce qu'est à l'espoir du marin le fanal
« construit à l'entrée d'un port, ou comme ces
« grands arbres placés sur les hautes montagnes,
« pour servir de guide aux voyageurs qui parcou-
« rent des routes peu fréquentées.

« A quelque distance qu'on les aperçoive,
« n'excitent-elles pas en nous de tendres senti-
« ments ? Vous, bons habitants des campagnes ;
« vous, paisibles citoyens, qui n'occupez ni place
« distinguée, ni rang parmi les savants ou les
« artistes ; vous qui, après une longue absence,
« laissez échapper quelques larmes en aperce-
« vant de loin la flèche qui orne le temple de

« votre pays natal, dites nous si, dans le premier « élan des transports qui vous agitent, l'image « d'un père adoré, celles de parents chéris et de « quelques amis fidèles, ne vous paraissent point « comme attachées au sommet de ces pieux monu- « ments; répétez nous avec quelles délices vous les « fixez; combien de souvenirs heureux frappent « à la fois votre imagination, et combien vous « éprouvez de jouissances à l'aspect de cette basi- « lique où vous avez puisé les principes de la « plus saine morale.

« Ne songez donc point à l'espèce de ridicule « dont les froids égoïstes voudraient vous couvrir; « soyez certains que ces altiers monuments font « naître chez tous les hommes doués d'une ame « pure et franche, les douces émotions qui « vous honorent ».

Depuis trente ans, la moitié de nos monuments a disparu sous le fer du vandalisme; notre indigence actuelle pouvait seule nous faire sentir le prix de ces richesses si long-temps méconnues et perdues pour jamais; elle seule aussi devait nous faire estimer les précieux débris échappés de ce grand naufrage.

La ville de Rouen possède encore deux édifices célèbres dans les annales des arts du moyen âge, la Cathédrale et l'admirable église

de Saint-Ouen. Objets de la curiosité continuelle des antiquaires, des artistes et des étrangers, c'est sur-tout pour les comtempler, les étudier, les décrire, que le fier anglais, si riche lui-même en monuments de ce genre, traverse la Manche et vient nous offrir en quelque manière son tribut d'admiration.

Aussi ces deux beaux temples éveillent-ils depuis quelques années la sollicitude de l'autorité, qui ne laisse échapper aucun des moyens propres à les préserver des injures des éléments et des ravages de la vétusté (1).

Un événement désastreux vient d'ouvrir une carrière plus vaste que jamais à ce respectable zèle : l'incendie de la métropole et de son admirable pyramide, dont la ruine, comme nous l'avons dit ailleurs, prive la ville de Rouen du caractère distinctif qui l'embellissait sous tous les aspects.

---

(1) Témoins les réparations faites à la Cathédrale dans les premières années de ce siècle, et les restaurations de l'église de Saint-Ouen. MM. Lucas père et fils, qui les ont exécutées en partie, ont su prouver combien il était ridicule d'imaginer que nous ne possédions plus d'ouvriers capables de tirer de la pierre les formes évidées, fines, souples et légères du genre gothique. On regrettera toujours que ces habiles entrepreneurs n'aient pas continué cet intéressant travail, passé dans d'autres mains, qui n'ont pu s'en acquitter avec le même talent, ou du moins y mettre autant de temps et de peines.

Heureusement Saint-Ouen élève encore au-dessus de nos murs sa tour magnifique, et cette église ne présente encore rien en dedans et au dehors qui puisse exciter nos regrets (1).

Mais parmi les craintes que les chances de l'avenir font naître à cet égard, il en est une que beaucoup de personnes partagent avec nous; c'est celle de voir prochainement cette auguste basilique masquée dans sa plus belle partie par les travaux projetés pour l'agrandissement de l'hôtel-de-ville.

Les plus habiles connaisseurs de France et d'Angleterre conviennent unanimement que l'église de Saint-Ouen présente principalement dans la structure extérieure de sa croisée, un modèle parfait d'architecture gothique, presque unique en Europe. Qui n'admirerait en effet ces tourelles si sveltes, si pittoresques, ces roses élégantes si fameuses dans les traditions de ce beau temple, ces doubles arcs-boutants, puissants tuteurs de l'édifice,

---

(1) Voyez la *Description historique de l'église de Saint-Ouen, de Rouen*, par *A.-P.-M. Gilbert*, ornée de planches dessinées et gravées par *E.-H. Langlois*. Rouen, chez Frère, libraire-éditeur, 1822. Cet ouvrage, format royal-in-8°., sort des presses de Crapelet, et son exécution pour laquelle l'éditeur n'a rien épargné, répond aux soins que les différents collaborateurs y ont apportés.

et dont cependant la finesse étonne l'œil qui les suit dans leurs projections hardies et leurs croisements si savamment combinés.

Mais si cette croisée enrichie, du côté du sud, par son magnifique portail, offre jusqu'à son faîte un luxe d'ornements qu'on ne retrouve plus dans le croisillon septentrional, ce dernier plus simple, plus sévère, plus majestueux, l'emporte encore, peut-être, sur l'autre par l'effet singulier et piquant que produisent les belles pyramides placées en avant-corps, et d'où semblent s'élancer les arcs-rampants qui vont contrebuter le pignon et les flancs de cette intéressante partie de l'édifice.

Cette noble perspective, déjà trop masquée par l'adhérence d'une construction du style le plus vulgaire, sera-t-elle, hélas ! totalement éclipsée par le pavillon projeté pour la régularisation de l'hôtel de la mairie ? Verra-t-on obstruer impitoyablement, outre les beaux détails de la croisée, deux travées de la nef, et faudra-t-il, après avoir promené ses regards sur l'élégante symétrie de ce que l'on en pourra voir encore, chercher des formes variées dans les tronçons de tours du portail occidental, qui présentent l'aspect difforme d'un édifice plutôt mutilé qu'incomplet ?

Non ! Non ! sans doute... on peut encore heureusement considérer l'exécution de ce dessein comme fort éventuelle, et sur-tout à l'instant même où l'on s'empresse de toutes parts de restituer à ces chef-d'œuvres sacrés de nos aïeux, leur majesté primitive ; ne devons-nous pas craindre de nous alarmer à tort sur un événement dont l'issue nous exposerait à deux inconvénients également fâcheux, le blame de nos compatriotes et la raillerie des étrangers (1).

Nous ne terminerons point cette notice sans adresser un dernier adieu à la pyramide récemment incendiée, en émettant quelques réflexions sur le mérite réel de cette célèbre construction. Nous ne le faisons certainement pas dans le but d'invalider les excellentes raisons que M. Alavoine fait valoir en faveur du projet qu'il a conçu, de reconstruire une nouvelle flèche dans un goût plus conforme au style général de la basilique.

---

(1) Espérons en effet que les travaux de la place de Saint-Ouen ne réveilleront point par une entreprise dirigée vers un but inverse, le chagrin qu'éprouvèrent les amis des arts, il y a six à sept ans, en voyant démolir sur les mêmes lieux le palais abbatial, dit le Luxembourg. Voyez dans le *Recueil des monuments de la ville de Rouen, dessinés et décrits par M. T. de Jolimont*, une exacte et jolie vue de ce curieux édifice, commencé en 1503, par Antoine Bohyer, abbé de Saint-Ouen, auquel il coûta, au taux de cette époque, 9,200 liv., valeur actuelle 47,488 fr. 60 c.

Nous ne voulons que répondre à la critique amère, et beaucoup moins éclairée de plusieurs de nos compatriotes mêmes, que nous avons entendus déclamer avec une espèce de fureur contre la production de l'ingénieux Becquet (1).

Nous pourrions citer ici, sans craindre d'être désavoués, quelques amis distingués des arts, qui sont loin de partager cet esprit de détractation; et pour notre propre compte, nous regrettons vivement, abstraction faite des inconvénients en tous genres, que le dernier incendie occasionne, la ruine d'un monument dont la beauté fut constatée par l'admiration de trois siècles.

Dirons-nous plus ?...... En le voyant se relever au-dessus de ses cendres, revêtu de ses formes primitives, il nous serait impossible, peut-être, de réprimer un secret sentiment de plaisir.

On nous reprochera sans doute de nous laisser

---

(1) S'il ne s'agissait pour faire tomber la réputation d'un artiste, d'un peintre, par exemple, que de lui prouver qu'il a dans ses tableaux, excellents d'ailleurs, péché dans le costume et la forme des accessoires, qu'il a commis un anachronisme, etc., comment se serait aussi long-temps maintenue la haute réputation des plus grands peintres des écoles Allemande, Vénitienne, Lombarde, Flamande, etc.? C'est que les hommes sensés et doués d'un véritable goût, disent avec Horace :

Ubi plura nitent. . . . .,
Non ego paucis offendar maculis.

à cet égard abuser par la force de l'habitude, qui semble identifier les goûts de la plupart des hommes avec les objets dont ils furent long-temps environnés; cela pourrait être, mais nous nous garderions bien alors d'opposer un argument aussi dérisoire, à des objections fondées sur les règles invariables de l'art, et de croire atténuer ainsi ce que peuvent avoir de juste les reproches adressés à Becquet.

On ne peut lui pardonner d'avoir, en composant sa principale décoration d'architecture purement antique, introduit une choquante disparate dans l'ensemble de la pyramide, dont la base élevée dans le 13ᵉ. siècle, est essentiellement dans le style de cette époque: mais n'est-ce pas envelopper dans la censure de cet écart apparent de génie, les noms illustres des Pierre de Lescot, des Philibert de Lorme, des Jean Bullan, des deux Ducerceau, etc., artistes immortels qui ne dédaignèrent pas ainsi que notre ancien compatriote, de sacrifier quelquefois au goût dominant de leur siècle..., le siècle de Léon X et de François Iᵉʳ.? En répondant moi-même à la question suivante, je ne ferai qu'obéir à la voix de la vérité.

Si notre architecte se proposa le but si difficile d'étonner et de plaire, l'a-t-il atteint ou non dans cette construction si hardie, si éminemment

pittoresque? Oui sans doute, car le premier sentiment qu'inspira toujours l'aspect de la pyramide de Rouen, fut celui de l'admiration, et lorsqu'on l'avait de ses regards rapidement parcourue tout entière, l'heureuse impression qu'on avait éprouvée d'abord, repoussait ensuite l'observation plus réfléchie qui reprochait à l'artiste d'avoir, en les découpant sur la nue, substitué dans ses élégantes arcades (1) le plein cintre à l'ogive, et le toscan au gothique.

Au surplus, quoique les inconvenances de ce genre fussent alors sanctionnées pour ainsi dire par l'exemple des plus grands maîtres, devons-nous conjecturer de là que Becquet ait cédé machinalement à l'impulsion générale, soit par esprit de routine, soit par mépris du système d'unité? Non, certes, mais il aura senti peut-être que quelles que fussent les formes qu'il eût adoptées, il n'eût pu remédier par le sacrifice d'une conception gracieuse, aux nombreuses incohérences qui se font remarquer dans toutes les autres parties de ce vaste temple (2).

(1) C'était sur-tout lorsque la flèche était vue d'angle, que les percées de sa quadruple ceinture produisaient les effets les plus piquants.

(2) Il est vrai que la plus grande partie des arcs de cette basilique sont de figure ogive, et que ce point de ressemblance entr'eux, donne à la construction une homogénéité apparente, qui disparaît à l'œil exercé des antiquaires et des connaisseurs.

Puis que manquait-il, après tout, à cette pyramide qui réunissait l'élégance à la légéreté du

---

Quelle disparate le plus simple examen ne fait-il pas apercevoir en effet même entre les masses et la décoration des parties les plus voisines ou les plus analogues. Par combien de changements et de reconstructions n'a-t-on pas altéré le caractère primitif de plusieurs de ces parties ? C'est ainsi, par exemple, que le grand portail occidental n'offre aucune harmonie, soit avec les deux portes latérales de la même façade, soit avec celles de la Calende et de la Cour des Libraires ; que les piliers monostyles du chœur contrastent avec les piliers groupés en faisceau de la nef, et que les chapelles extérieures des bas-côtés de cette même nef ne présentent aucune analogie avec les arcades à double étage auxquelles elles correspondent. On n'avait pu jusqu'ici se rendre un compte satisfaisant de ces bizarres arcades, qui dans leur état actuel, ne rachètent par aucune utilité le tort qu'elles font à l'effet de cette partie de l'église. Deux de nos contemporains, MM. Petrie et Auguste Leprevost, ont cru y reconnaître le reste d'anciennes tribunes ou galeries qui auraient régné autrefois sur toute la longueur des bas-côtés, et M. Alavoine, dans l'examen qu'il a fait dernièrement de toutes les parties de l'église, s'est convaincu de la justesse de leur conjecture par les vestiges authentiques qu'il a retrouvés de l'existence de ces tribunes. Il est facile, après cette explication, de se figurer tout ce que ces tribunes, remplies de l'élite de la population de Rouen, devaient ajouter à la magnificence de l'église dans les grandes solennités, et d'absoudre l'architecte primitif des défauts qu'on peut reprocher à cette partie de l'édifice depuis sa mutilation.

Nous ne quitterons point ces arcades sans consigner ici l'une des conjectures les plus bizarres auxquelles les changements apportés à la décoration d'une église aient pu donner lieu. Au-dessous des fenêtres supérieures de la nef règne une galerie qui, dans les travées les plus voisines de la croisée, est ornée

plus beau gothique, pour appartenir entièrement à ce genre ? Quelques légères modifications que le constructeur aurait pu borner à décrire en ogives un peu surbaissées les arcs arrondis de ses colonnades, à prolonger en pignons aigus les frontons qui décoraient les diverses faces de ce clocher, à faire jaillir enfin quatre petites pyramides ou clochetons fins et déliés, à la place des quatre acrotères qui flanquaient la base de l'obélisque.

Mais si des moyens aussi faciles eussent prévenu un vice de coordonnation à demi-voilé par le grandiose des masses et son éloignement de l'œil, pourquoi Becquet ne les a-t-il pas employés ? C'est probablement parce qu'il n'ignorait pas que la fusion du plein cintre et de l'arc aigu se ratta-

de meneaux fort élégants. Le reste de cette galerie n'offre qu'une balustrade en pierre à hauteur d'appui. Au centre de chaque travée, cette balustrade était autrefois surmontée d'une colonne dont il reste encore en quelques endroits une partie du fût, débordée par l'axe en fer qui en assujettissait les rouelles. M. Dawson-Turner, antiquaire anglais, auteur d'un *Voyage archæologique en Normandie*, a cru voir dans ces restes de colonnes l'intention de figurer d'énormes cierges pourvus de leurs mèches, pour compléter l'illusion. Cette ingénieuse observation n'est point consignée dans son ouvrage ; mais la tenant de M. Auguste Leprevost qui nous l'a donnée comme authentique, nous croyons de notre devoir de révéler aux amis des arts, et sur-tout de rendre à son auteur une conjecture aussi neuve, que sa modestie seule a pu l'empêcher de publier lui-même. *Cuique suum.*

che à plusieurs époques célèbres de l'histoire monumentale du moyen âge ? C'est encore parce qu'il devait savoir qu'une foule de réminiscences des styles antiques, perçant à travers les ténèbres de l'art, s'étaient souvent, dans la structure de nos temples, glissées avec succès au milieu des conceptions les plus barbares même.

Ajoutons à ces considérations que le couronnement de pierre, de style semi-gothique, sur lequel Becquet exécuta son plan, ne peut guères être attribué à cet artiste (1), et demandons-nous

---

(1) Le beau clocher de Saint-Martin-du-Pont, également élevé par Becquet, était aussi d'un style fort différent du gothique; mais on n'en peut dire autant de l'étage en pierre qui supportait la flèche de Notre-Dame.

La tour dont parle Georges d'Amboise II, dans l'acte de 1544, relaté dans cette notice, est la tour en charpente, celle qu'il veut faire *plomber*. Dès 1522, ce prélat songeant à faire restaurer sa Cathédrale, fut arrêté dans Paris, par ordre de François Ier., pour avoir refusé 20,000 écus que lui demandait ce prince; l'archevêque représenta au Roi que si l'église avait quelques ressources, elles devaient être employées à l'entretien des ministres des autels, au soulagement des pauvres, et *à la réparation des lieux sacrés.*

Dans de semblables dispositions l'illustre pontife n'aura pas attendu vingt ans pour commencer les travaux que le *maître charpentier* Becquet compléta par sa pyramide en charpente, qui présentait avec les divers étages de sa base de pierre, un ensemble composé de deux styles gothiques, de semi-gothique et d'architecture antique régénérée.

s'il est bien certain qu'à sa place nous nous fussions interdit une licence légitimée par l'exemple de nos prédécesseurs et de nos contemporains.

Soyons justes enfin, indulgents, s'il le faut, envers celui que la mort empêche de plaider lui-même sa cause, et n'oublions pas que Robert Becquet illustra notre pays par des monuments dont nos aïeux s'énorgueillirent ; que sa mémoire que ne rappellera plus la présence de ses ouvrages, soit honorablement consacrée dans nos fastes ; que notre admiration pour la belle et noble construction que nous regrettons, recommande au moins son auteur à nos descendants.

En effet, une sombre nuit dérobe à nos yeux les particularités de la vie de notre habile compatriote, peut-être fut-il victime du malheur, de l'intrigue mensongère, de la base jalousie et de la noirceur de ces êtres méchamment ineptes, dont le sort est de ramper sous le faix d'une existence inutile, et dévorés de la haine brûlante que leur inspire le mérite d'autrui, aiguillon douloureux du sentiment de leur nullité. Peut-être élevant souvent ses regards au sommet de son élégante pyramide, se consolait-il de ses maux, dans le chimérique espoir de son immortalité à laquelle il se flattait d'avoir attaché la sienne. Périssable garant de sa gloire, les vents en ont

dispersé jusqu'aux cendres fugitives, le nom seul de l'artiste existe encore ; que ne puis-je défendre quelques instants de plus le souvenir de l'un et de l'autre des inévitables injures du temps et de l'oubli !



TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX FAITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE

DE ROUEN,

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A L'INCENDIE DE 1822.

(On a remarqué par des caractères italiques plusieurs événements étrangers à cette église.)

ANNÉES

260 à 511. INSTITUTION spirituelle de l'église de Rouen, par Saint Mellon.

311 à 325. Erection présumée du premier temple métropolitain, par Saint Avitien.

400. Restauration ou reconstruction de ce temple, par Saint Victrice.

650. Saint Ouen embellit sa Cathédrale, à l'exemple de ses prédécesseurs.

842. Rouen entièrement saccagé par les Normands; destruction de la Cathédrale, qui, selon toute apparence, fut au moins partiellement reconstruite à la suite de cet événement.

912 à 913. Baptême de Rollon ou Robert, premier duc de Normandie; le jour même de cette cérémonie, ce prince fait de grands dons à la Cathédrale; réédification probable de cette église.

950. Richard, premier fils de Guillaume-Longue-Epée (1), fait agrandir la Cathédrale.

990. L'archevêque Robert, fils de Richard Ier., poursuit les travaux de son père, et fait construire le chœur (2).

---

(1) L'iglise de l'arcevesquie
De mensum (*mesure*) plus rice fie (*fit*),
Fist abatre et fist grainur (*plus grande*)
A la mere de nostre seignur;
Plus lunge (*longue*) la fist e plus lée (*large*)
Plus halte (*haute*) et plus empavetée (*mieux pavée*).

Roman de Rou, v. 5932 *et suivants*.
Par Robert WACE.

Quand M. Pluquet, de Bayeux, à qui nous sommes redevables de cette citation, sera-t-il suffisamment encouragé pour mettre enfin au jour la curieuse édition qu'il a préparée du monument historique, aussi précieux que peu connu, d'où ces vers sont extraits? C'est-à-dire, con bien de temps encore pourra-t-on nous appliquer cette fâcheuse vérité :

Turpe est in patriâ peregrinari et esse hospitem in iis rebus quæ ad patriam pertinent. MANUT.

Cet axiôme employé par Noël, en 1795, comme épigraphe de ses *Essais sur le département de la Seine-inférieure*, ne paraît pas avoir encore opéré de grandes conversions, et ce n'est qu'aujourd'hui seulement que l'on commence à rendre justice au mérite réel de ces mêmes Essais, à quelques légères taches près, un des plus curieux ouvrages que l'on ait écrits sur la Normandie.

(2) Tous ces travaux, dit le père Duplessis, ne comprenaient encore que la longueur de la nef d'aujourd'hui; les bas-côtés et les sous-ailes n'en faisaient point partie.

1055.

1055. Avénement de St. Maurile à l'archiépiscopat ; ce fut sans doute vers cette époque que les collatéraux furent ajoutés à la nef (1) ; le même prélat élève vers ce temps la belle tour de pierre connue sous son nom.

1063. Achevement (2) et dédicace de la Cathédrale, par Saint Maurile.

1110. Le tonnerre tombe sur la Cathédrale et dans la rue des Juifs (3).

1117. La foudre renverse (selon D. Pommeraye) la belle pyramide de pierre élevée par Saint Maurile (4).

---

(1) Le père Duplessis recule l'époque de ce travail jusqu'à l'an 1050, sous Mauger; il est cependant certain que celui-ci ne s'occupa de son église que pour s'en approprier et en dissiper les revenus.

(2) Le père Duplessis rapporte cependant aux environs de 1100 la construction de la croisée et celle du chœur et des chapelles des bas-côtés de la nef. Il est impossible de concilier entr'elles toutes les époques discordantes que nous avons rencontrées; d'ailleurs, l'écrivain dont il est question voyait, avec tant d'autres, l'église de Maurile dans l'édifice actuel.

(3) C'est d'un manuscrit de la bibliothèque royale (no. 5195), intitulé *Archiepiscoporum Rothomagensium Cronicon*, qu'est extrait cet événement qui s'y trouve ainsi relaté :

« *Anno* M. C. X°., *circà hæc tempora, multa mala evenerunt in* « *Normanniâ et Angliâ; nam fuerunt venti vehementissimi, et ignis* « *cecidit de cœlo in ecclesiâ Rothomagensi, et in vico judeorum* ».

Ce même manuscrit rapporte aussi l'incendie de 1200.

(4) Nous venons de découvrir une ancienne note manuscrite, sur vélin, qui porte à 447 pieds l'élévation de cette tour; mais en publiant cette assertion, nous n'en garantissons pas l'authenticité.

1130. *Grand incendie, dans lequel les églises de Saint-Ouen et de Saint-Amand sont consumées.*

1173. *Treize paroisses de Rouen, dévorées par les flammes avec leurs églises.*

1200. INCENDIE GÉNÉRAL DE LA VILLE DE ROUEN; la Cathédrale est entièrement détruite dans ce grand désastre.

Idem. Erection de l'église actuelle, depuis cet événement jusqu'à l'année 1220 ou 1228.

1203. *Embrâsement de l'église de Saint-Maclou et d'une partie de la ville.*

1210. *Les paroisses de Saint-Cande et de Saint-Denis, brûlées avec leurs églises.*

1211. *Le feu prend dans le quartier de Saint-Maclou, et ruine une partie de la ville.*

1214. Construction de l'ancienne chapelle de la vierge, sous la direction de l'architecte Enguerrand.

1220. *Incendie des quartiers voisins de Robec.*

1225. *Embrâsement de la paroisse de St.-Sauveur.*

1228. *Un incendie ravage la ville depuis Saint-Patrice jusqu'à la Seine* (1).

Epoque présumée de l'érection de la pyramide brûlée en 1514.

1238. *Incendie de la rue aux Juifs, etc.*

---

(1) Nagerel rapporte cet événement à l'année 1226, et d'autres à 1236.

1248. *Saint - Ouen , Saint - Laurent , Saint-Godard , etc., brûlés.*

1250. *La rue des Prêtesses entièrement incendiée.*

Vers la même année, la magnifique grille ou clôture en argent, qui renfermait le tombeau de Richard-Cœur-de-Lion , est enlevée et fondue pour contribuer à la rançon de Saint Louis.

1280. Commencement du portail des Libraires ; selon toute apparence, celui de la Calende, bâti aux frais de la fabrique , fut entrepris vers la même époque.

1284. La foudre tombe sur la Cathédrale.

1302. Chapelle actuelle de la vierge , bâtie par l'archevêque Guillaume de Flavacour.

1316. La foudre tombe sur le monastère de Saint-Lo , renverse les voûtes du chœur et la tour dite de *Coutances*.

1351. *Le prieuré de Bonnes-Nouvelles incendié par le tonnerre.*

1353. La flèche de la Cathédrale éprouve quelques dommages par l'impétuosité des vents (1).

1354. Réparation de ces dommages.

---

(1) *Anno* M. IIIcc L III°, *cecidit gallulus cum cruce altioris turris B. Mariæ , festo S. Gregorii. Archiepis. Roth. Cronicon.* Manuscrit n°. 5195 de la bib. roy.

1393. Charles VI donne 300 francs (1) pour la fabrication de l'aigle qui se voyait au milieu du chœur.

Vers 1424, les chanoines font bâtir la bibliothèque, dont l'escalier fut depuis construit par le cardinal d'Estouteville.

1430. Le chapitre fait agrandir les fenêtres du chœur, qui *estoient*, dit Farin, *estroites et en petit nombre*. Cette dernière observation est très-remarquable.

1467. Les chaires ou stalles du chœur, établies par le cardinal G. d'Estouteville.

1470. Commencement de la charpente de la tour de Saint Romain ; cette tour avait été construite à diverses époques, sur une base fort ancienne.

1473. Guillaume Auber, chancelier de la Cathédrale, fait construire à ses frais les balustres de bois qui fermaient les ailes du chœur.

1477. Achevement total du comble de la tour de Saint Romain.

1478. Achèvement du portail des Libraires, commencé vers 1280.

---

(1) Vers 1393, cette somme équivalait à 2,589 francs 95 centimes de notre monnaie actuelle; et vu l'extrême fluctuation du prix du marc d'argent, sous le déplorable règne de Charles VI, à cause de l'altération successive des monnaies, de l'avénement à la mort de ce prince, 100 écus représentèrent depuis 582 francs 81 centimes jusqu'à 3,021 francs 60 centimes.

1479. Clôture en maçonnerie, devant la sacristie, aux frais de Philippe de la Rose, grand archidiacre.

1481. Le 11 Octobre, délibération du chapitre, pour l'élévation de l'avant-portail des Libraires.

1482. Le chapitre fait décorer ce morceau d'une balustrade détruite en grande partie par un coup de vent, le 3 Février 1638 ; elle était si délicatement travaillée, que dès l'année 1686, on évaluait les frais de sa restauration à plus de 10,000 écus (1).

1485. Le 10 Novembre, l'archevêque Robert de Croixmare pose la première pierre de la Tour de Beurre.

Même année. On établit les vitraux de la chapelle de la vierge.

14 Mars 1496. Bénédiction de la Tour de Beurre, imparfaite encore, par Henri Potin, évêque de Philadelphie, suffragant de Georges d'Amboise Ier.

1501. Fabrication de la cloche appelée Georges d'Amboise, pesant 35,000 livres, selon l'astronome Lalande. Le diamètre de cette cloche était de 8 pieds 3 pouces, selon le P. Mersenne ; et la poire de son battant, qui pesait 1,838 livres, se voit encore à la

(1) Cette somme équivalait alors à 53,742 francs 80 centimes.

porte d'un serrurier de Déville près Rouen; elle a 17 pouces d'épaisseur. Ce grand corps sonore était le seul que renfermât la Tour de Beurre; celle de St.-Romain contenait 11 cloches, et la pyramide 4; une seule fut conservée dans les événements de la révolution.

1502. Jean Masselin, doyen de la Cathédrale, fait à ses frais décorer le grand autel d'un contre-retable de vermeil, du poids de 372 marcs (1). Dubosc, orfévre, eut 1,000 écus d'or (2) pour la façon et la dorure de ce riche morceau, enlevé en 1562.

1507. Réparation des voûtes de la nef.

Même année. Achevement de la Tour de Beurre, au bout de vingt-deux ans de travail.

1508. Démolition des boutiques d'orfévres, nommées les *petits changes*, qui régnaient depuis le pied de la Tour de Beurre jusqu'au portail de la Calende.

Même année, le 20 Octobre, Louis XII ordonne la suppression des maisons qui obstruaient le portail des Libraires.

1509. Le 18 Juin, on pose la première pierre du grand portail de la Cathédrale.

---

(1) Valeur du temps, 4,092 livres; valeur actuelle, 20,237 francs 20 centimes.

(2) 12,039 francs 18 centimes, valeur actuelle.

1514. Mercredi, 4 Octobre, INCENDIE de l'avant-dernière pyramide (1) et d'une partie des combles de la Cathédrale.

Même année. On élève au-dessus de la lanterne un beffroi en charpente, renfermant quatre nouvelles cloches. Ce fut de cette époque, à l'an 1542, que l'on construisit les contreforts de la tour centrale de la croisée et l'étage de pierre à claire-voie sur lequel posait la pyramide.

1526. On commence la magnifique clôture du chœur, en cuivre jaune, et les quatre colonnes près le grand autel.

1530. Achevement de la façade occidentale, que plusieurs cependant ont dit avoir été terminée en trois ans.

---

(1) Cette flèche, vulgairement appelée *l'aiguille*, paraissait plus effilée que celle de Becquet, probablement parce que le rapport de la hauteur au diamètre de la base était plus grand que dans cette dernière ; elle présentait d'ailleurs plus de nu et jaillissait d'une base non moins riche, mais peut-être moins élevée au-dessus de la lanterne.

Si l'archæologue Milner est fondé, comme on doit le croire, a prétendre que la Cathédrale de Rouen a servi de modèle pour la construction de celle de Lincoln, en consultant dans le *Monasticon anglicanum* les vues extérieures et intérieures de cette dernière église, gravées par Wenceslas Hollar, mais sur-tout le beau recueil qu'en a récemment publié le dessinateur anglais Wild, on peut se former une idée probable de la structure svelte et déliée de l'ancienne aiguille de Rouen.

1530. Achevement de la balustrade de pierre à claire-voie qui règne à l'extérieur du chevet. Le partie de cette balustrade la plus voisine de la pyramide, a été détruite dans le dernier incendie.

1531. *Incendie considérable à l'hôtel-de-ville.*

1533. *Le 28 Novembre, le feu prend à l'hôtel-de-ville et cause un grand dommage.*

1537. Vers la semaine sainte, pavage et clôture de l'aitre Notre-Dame.

1538. Le cardinal Georges d'Amboise II fait construire à ses frais les voûtes, la charpente et la couverture en plomb de la chapelle de la vierge.

1542. En Juin, le même cardinal fait commencer la pyramide (incendiée le 15 Septembre 1822), sur les dessins et sous la direction de Robert Becquet.

1543. 13 Septembre, commencement de l'assemblage de la charpente sur la tour de pierre.

Même année. *Le 20 Juillet, une partie du château de Rouen est consumée par les flammes, avec un grand nombre d'armes et de munitions de guerre.*

1544. Fin d'Août, achevement de la pyramide.

Même année. Becquet y fait poser la croix de fer le 12 Septembre, et le coq le 12 Octobre.

1562. Le dimanche 3 Mai et jours suivants, troubles de religion, mutilation des statues de la façade principale de la Cathédrale. Dès 1559, beaucoup de vitraux peints et de sculptures avaient été brisés dans plusieurs autres églises, et principalement à Saint-Maclou; ce fut dans cette circonstance que les admirables portes de cette dernière église éprouvèrent les dommages que l'on y remarque encore.

1597. *Démolition de l'abbaye de Ste.-Catherine-du-Mont; l'église était entièrement dans le goût de celle de S.-Georges-de-Boscherville, mais plus vaste que cette dernière.*

1624. 13 *Septembre, un incendie éclate rue de la Madeleine, et cause une perte estimée à plus de* 300,000 *écus. Le feu qu'on ne put totalement éteindre qu'au bout de huit à dix jours, ruina totalement les restes de l'ancienne église de la Madeleine.*

1625. Le tonnerre tombe sur Notre-Dame.

1627. Evénement semblable.

1638. Le 3 Février, un ouragan ruine une partie du couronnement de l'avant-portail qui ferme la cour des Libraires.

1639. L'autel de la vierge, à l'ancien jubé ou autel du vœu (*fait pour la cessation de la peste*), est consacré.

1642. Le tonnerre frappe la Cathédrale.

Même année. Le coq de la Cathédrale, descendu le Mardi 4 Octobre, et replacé le 16 du même mois.

Même année. Achevement de l'autel de Sainte Cécile, à l'ancien jubé, et placement des deux figures qui le décoraient.

1658. 1er. *Février, embrâsement de la prison de la cour des aides; douze à quinze détenus, abandonnés sous les verroux, périssent horriblement dans cette catastrophe.*

1665. 26 *Février, quelques maisons particulières situées derrière les murs de Saint-Ouen, sont consumées par les flammes.*

1683. La Cathédrale et plusieurs autres églises de Rouen éprouvent de grands dégâts occasionnés par un ouragan épouvantable, qui renversa, outre quelques autres clochers, la pyramide de Saint-André-de-la-Ville, remarquable par la beauté de sa structure; elle était couronnée d'une flèche polygone construite en pierre.

1702. *Le feu prit dans l'église de St.-Laurent pendant l'office; les assistants, saisis d'épouvante, se pressèrent tellement en sortant, que plusieurs personnes furent étouffées ou blessées; il en mourut neuf à dix, tant à l'instant même que les jours suivants.*

1709. *Le 14 Décembre, une partie considérable, et nouvellement construite, de l'abbaye de Saint-Amand, est réduite en cendres.*

1713. La pyramide court les risques d'être embrâsée par l'imprudence d'un ouvrier qui secoua sa pipe encore allumée, sur une pièce de bois vermoulue ; le feu dura trois heures.

1727. Un incendie éclate dans la charpente du chœur de la Cathédrale ; il est heureusement éteint.

1733. Les 22 et 23 Février, plusieurs flèches de clochers, notamment celle des Augustins, renversées par les vents.

1736. Le chapitre fait malheureusement enlever du chœur de la Cathédrale les précieux tombeaux et cénotaphes dont plusieurs étaient décorés de statues. Ces monuments renfermaient les corps de Guillaume Plantegenest, fils de Geoffroy et de l'impératrice Mathilde ; celui de Henri, dit le Jeune, fils de Henri II, roi d'Angleterre; celui de Jean, duc de Betfort, et les cœurs de Richard-Cœur-de-Lion et de Charles V, roi de France. Excepté la statue de ce dernier monarque, on ne sait ce qu'est devenu le reste de ces vénérables et curieux monuments ; celui de Jean de Betfort avait déjà fort souffert en 1562 dans le troubles religieux.

1737. Achevement du maître-autel actuel, exécuté et commencé l'année précédente, sur les dessins de l'architecte Cartaud. Ce qui reste de cet autel, morcelé dans le cours de la révolution, suffit pour donner une idée du mauvais goût de sa structure.

1760. Fabrication de l'orgue actuel, par Lefebvre, facteur d'orgues, à Rouen.

1768. Le 12 Septembre, le tonnerre tombe, vers sept heures du matin, sur la base de pierre de la pyramide, traverse la lanterne et vient s'éteindre au pied du jubé, sans blesser personne.

1777. Elévation du jubé actuel.

1778. Le chapitre fait travailler à quelques embellissements, et ordonne le déplacement et la suppression de quelques tombeaux, principalement dans la chapelle de la vierge (1), tels que ceux d'Eudes Rigaud, Raoul Roussel, Robert de Croixmare, archevêques de Rouen, etc.

---

(1) C'est par la plus étrange erreur que les historiens de la Cathédrale ont presque tous assuré que le tombeau gothique, attenant à celui du sénéchal Louis de Brézé, dans la chapelle de la vierge, était celui de l'archevêque Guillaume de Flavacour. Ce monument renferme les cendres de Pierre de Brézé, aïeul du sénéchal, et tué sous Louis XI, à la bataille de Mont-le-Héry. Outre les preuves que l'on en trouve dans l'histoire, il suffit

1778. L'intérieur de la Cathédrale entièrement reblanchi par des ouvriers Milanais.

1786. La cloche de Georges d'Amboise fêlée en sonnant pour l'arrivée de Louis XVI à Rouen.

1788. On supprime le pilier, décoré d'un grande statue de la vierge, qui supportait la fermeture du portail principal de la Cathédrale.

1791. Erection de la Cathédrale en paroisse : on supprime les dossiers et les dais gothiques des stalles du chœur : on mutila depuis, vers l'époque du concordat, les ornements des accottoirs de ces mêmes stalles, dont les miséricordes sont encore aujourd'hui fort curieuses.

1794. Les bras de la croisée et une partie des bas-côtés sont dépouillés de leurs couvertures en plomb ; le couronnement du comble du chœur et le grand Saint-Georges en plomb doré, qui surmontait le rond-point, sont également enlevés et fondus.

1803. Réparations provisoires des plombages de la pyramide ; le coq descendu et remonté.

1804. Restauration importante de la pyramide.

---

d'examiner les monogrammes dont ce tombeau est orné, et de les comparer à ceux qui se voient sur celui du sénéchal, pour voir qu'ils appartiennent à la même famille.

1808. Achevement de ce travail.

1810. Le cardinal Cambacérès fait placer deux nouvelles cloches dans la tour de Saint-Romain.

1811. Restauration de la rose du portail de la Calende.

1812. 19 *Février, l'ancienne église de Saint-François, rue Coquereaumont, est totalement incendiée : on en avait fait un magasin.*

1822. 15 Septembre, INCENDIE (1) de la pyramide et de la majeure partie des combles de

(1) On connaît peu d'époques aussi fatales aux monuments religieux, particulièrement par les effets de la foudre, que l'année 1822. Nous les relatons ici tels que les divers journaux les ont rapportés.

LE MANS.

Le 21 Juillet, à trois heures après midi, un violent coup de tonnerre a éclaté sur la Cathédrale du Mans, au moment où l'on venait de sonner les vêpres. L'orage cependant ne s'était annoncé que par quelques coups très-lointains, lorsqu'attirée peut-être par le son des cloches, la foudre a frappé le sommet de la tour, presqu'à la base de la croix, et a fait un trou assez considérable. L'étincelle électrique est passée, sans le toucher, derrière l'un de MM. les chanoines d'honneur (M. Duperrier, nommé à l'évêché de Tulle), occupé à revêtir ses ornements dans un couloir très-étroit, et a frappé, à quelques pas de distance, assez violemment au bras, mais sans danger, le sacristain, appuyé sur la table, au milieu de la sacristie. Un prêtre a été atteint à la jambe, d'une manière très-douloureuse. Un de MM. les chanoines, réunis au chœur, pour vêpres, a aussi ressenti une forte commotion. Du reste, aucun autre accident n'a été le résultat de cet événement.

la Cathédrale, occasionné par la foudre.

GAND.

Aujourd'hui Mardi 11 Septembre, à une heure après midi, un incendie s'est manifesté dans la couverture de la haute-église de la Cathédrale de Saint-Bavon. Le feu s'est développé et maintenu jusqu'à deux heures et demie, de la manière la plus alarmante : il a percé la voûte de plâtre en plusieurs endroits ; les armoires des chevaliers de la Toison-d'or, qui sont dans le chœur, ont été atteintes par les flammes. Les morceaux les plus précieux, entr'autres l'Apocalypse, de Jean Van-Ehyk, les chandeliers, des ornements d'autel, etc., sont sauvés. Le feu a été maîtrisé vers trois heures.

ROUEN.

La Cathédrale foudroyée et partiellement incendiée le 15 Septembre (*) *: le même jour et vers la même heure, un orage épouvantable éclatait à Naples, et le Vésuve semblait menacer d'une éruption.* Rapporté par M. Brierre, médecin de Rouen, témoin oculaire. (*Note de l'auteur.*)

TOULON.

Le Vendredi 20 Septembre, la foudre tombe sous la forme d'une énorme colonne de feu, enveloppe et tue, sur le rempart, une sentinelle, dont elle fond les jugulaires et d'autres parties de l'armement : à quelques pas de là, plusieurs personnes simultanément renversées, n'éprouvèrent aucun autre mal qu'une stupeur profonde, occasionnée par la violence de la commotion.

VENISE.

La foudre est tombée, le 17 Octobre dernier, sur la superbe basilique de Saint-Pierre, la plus belle de cette ville après celle de Saint-Marc ; la coupole a été enflammée en peu d'instants ; elle est tombée sur le vaisseau et a décidé par sa chute la ruine totale de ce bel édifice.

(*) M. Lescanne, qui connaissait le système de construction des parties incendiées et les échantillons des pièces dont elles se composaient, évalue, aussi approximativement qu'il est possible de le faire, la quantité de bois consumée dans cet embrâsement, à 524 mètres cubes.

Travaux de restauration, *voyez* p. 119.

1823. *Dans la nuit du 15 au 16 Avril, incendie*

AMSTERDAM.

Aujourd'hui, 18 Octobre, à midi, un des plus violents incendies dont notre ville ait jamais été le théâtre, s'est manifesté d'une manière épouvantable. La nouvelle église luthérienne près du Singet, ainsi que beaucoup de bâtiments qui y sont contigus, ont été la proie des flammes. Ce ne fut que vers une heure et demie que l'on signala l'incendie, et une demi-heure après, l'église était tout en feu. La chaleur était si ardente, qu'on a dû renoncer aux travaux déjà entrepris pour sauver les maisons voisines ; en face de l'église, nonobstant la largeur du canal de Singet, elle était insupportable. L'aspect de la haute coupole en flammes, offrait à la fois un spectacle imposant et effroyable. Les grandes feuilles de cuivre qui la couvraient et que l'on voyait s'élever dans l'air, coloraient le feu de teintes bleues et vertes, auxquelles se mêlaient la flamme vive des liqueurs spiritueuses, la fumée jaunâtre et épaisse de l'huile que renfermaient les magasins avoisinants. Il paraît que le feu, dont on ne connaît pas encore la cause, a commencé dans l'église et non dans une des maisons contiguës. Cette belle église, dont il ne reste que les murs épais de dix pieds, avait été construite de 1668 à 1671 ; sa coupole figurait celle de Saint-Pierre de Rome.

VALENCE (Drôme).

Le 19 Novembre, la foudre est tombée, à quatre heures moins dix minutes du matin, sur la flèche des clochers de la Cathédrale de Valence, et y a mis le feu ; ses progrès ont été si terribles qu'elle a tout consumé, malgré les efforts réunis de la garnison, des pompiers, et de plus de 4,000 personnes qui portaient des secours ; le temps était orageux, et il y avait à craindre de grands malheurs si l'orage ne fût venu du nord. Toutes les cloches sont brisées, et il ne reste plus que les murs : on évalue les dégâts à plus de 40,000 francs, et ils eussent été bien plus grands, si nos pompiers, par leur

considérable,

considérable rue Grand - Pont, près et dans la cour Saint-Martin (1).

Le dimanche, 25 Mai, entre six et sept heures du matin, la foudre partant du S.-O. tombe sur la Cathédrale, au-dessus du grand portail et près la tour de Beurre, brise plusieurs parties des corniches, et disperse quelques pierres dont elle occasionne la chute, tant sur les toits qu'au pied de l'édifice : les dommages résultant de cet événement sont peu considérables.

Jours suivants. Continuation des restaurations.

Projet permanent de relever la flèche en fonte de fer (2).

---

courage et leur habileté, n'étaient parvenus à concentrer le feu dans le clocher, auquel la Cathédrale est attachée. Jamais on n'a eu un spectacle plus affreux sous les yeux ; personne n'a péri, un sapeur seulement a été blessé par une poutre enflammée.

Plusieurs églises moins considérables et beaucoup d'édifices particuliers ont été foudroyés vers les mêmes époques, et malheureusement on pourrait citer un assez grand nombre de victimes de ces événements. (*Note de l'auteur.*)

(1) Les productions les plus remarquables de l'auteur de cette Notice, comme peintre et dessinateur, ont péri dans ce désastre dont la cause n'est pas bien connue.

(2) La pyramide exécutée dans ce système doit exiger un enduit solide et général de couleur à l'huile, d'un ton grisâtre, qui sera renouvelé à des époques indéterminées. Nous ferons remarquer, à cet égard, que plusieurs clochers de la Suisse étaient encore, naguère, peints en rouge, et que dans une grande partie de la Russie ils le sont presque tous en vert.

En donnant à cette nouvelle construction, ainsi que le projette M. Alavoine, les 411 pieds de hauteur qu'avait l'aiguille brûlée en 1514, la Cathédrale de Rouen reprendra son ancien rang parmi les monuments les plus élevés de l'Europe.

On est souvent frappé du peu d'accord qui règne dans les calculs de la projection perpendiculaire des plus célèbres édifices ; cet inconvénient résulte ordinairement de deux causes : dans la première, l'inexactitude des observateurs, il est réel ; dans la seconde, qui dépend de l'extrême variété des mesures en usage dans les différentes contrées de l'Europe, il n'est qu'apparent. Nous avons composé le tableau suivant, d'après les estimations réputées les plus positives.

HAUTEUR DE QUELQUES MONUMENTS REMARQUABLES.

	mètres.	pieds.
La plus haute des pyramides d'Egypte.	146	449
Le clocher de Strasbourg (*le Munster*) au-dessus du pavé.	142	437
La tour de Saint-Etienne de Vienne, en Autriche.	138	424
Notre-Dame d'Anvers.	136	420
La coupole de Saint-Pierre de Rome (au-dessus de la place).	132	406
La tour de Saint-Michel, à Hambourg.	130	400
La tour de Saint-Pierre, à Hambourg.	119	366
Clocher neuf de la Cathédrale de Chartres.	123	378
Tour de la Cathédrale de Malines.	113	348
Clocher vieux de la Cathédrale de Chartres.	111	342
Saint-Paul de Londres.	110	338
Le dôme de Milan (au-dessus de la place).	109	335
La tour des Asinelli, à Bologne.	107	329
La flèche des Invalides à Paris (au-dessus du pavé).	105	323
La balustrade des tours de la Cathéd de Rheims.	82	253
Le sommet du Panthéon (au-dessus du pavé).	79	243
La tour de Saint-Ouen de Rouen.	78	240
La balustrade des tours de Notre-Dame de Paris.	66	203
Tours de la Cathédrale de Troyes.	56	172
Colonne de la place Vendôme.	43	132

N'ayant point trouvé la hauteur bien déterminée du clocher de Fribourg en Brisgaw, dont l'admirable flèche en pierre découpée à jour le cède à peine pour l'élévation aux trois ou quatre premiers édifices que nous venons de citer, nous n'avons pu la classer dans ce tableau, d'après l'exposé duquel nous invitons la plupart de nos lecteurs à se tenir en garde contre la prodigieuse exagération d'un grand nombre d'écrivains et de graveurs, qui prêtent dans leurs ouvrages et les inscriptions de leurs planches 574 pieds d'élévation à la tour de Strasbourg, ce qui lui suppose un excédant de 100 pieds environ sur la plus grande des pyramides d'Egypte.

NOTA. *La vignette en bois du principal titre, représente la Cathédrale de Rouen dans son état de dévastation occasionné par l'incendie du 15 Septembre 1822.*

Fin du Tableau chronologique.

ERRATA.

Page 17, ligne 2, 12e. siècle, *lisez* : 13e. siècle.

Idem 19, ligne 27, 12e. siècle, *lisez* : 13e. siècle.

Idem 21, ligne dernière, *lisez* : ou peut-être.

Idem 48, ligne 25, publiée l'année dernière, *lisez* : publiée en 1821.

Idem 54, ligne 25, dressoirss, *lisez* dressoirs.

Idem 62, ligne 29, forts chevelus, *lisez* fort chevelus.

Idem 69, ligne 28, Claude Paradis, *lisez* : Claude Paradin

Idem 76, ligne 17, le mesme, *lisez* : la mesme.

Idem 141, ligne 17, la base jalousie, *lisez* : la basse jalousie.

Idem 144, ligne 9, A la mere de nostre seignur, *lisez* : A la mere nostre seignur.

Idem 147, lignes 17, 18 et 19, tout cet article doit être mis en lettres italiques, comme étranger à la Cathédrale de Rouen.

Idem 155, lignes 11, 12 et 13, observation semblable à la précédente.



E.H.L. del. Breviere a Rouen S.

LISTE

DES SOUSCRIPTEURS.

A.

	ACADÉMIE royale (l') des sciences, lettres et arts de Rouen,	6 exemp.
MM.	ADAM, président au tribunal civil de première instance, membre de l'académie des sciences de Rouen,	1
	ADELINE (Amand), négociant,	1
	ADELINE (Benjamin), négociant,	1
	ADELINE, de Malaunay, négociant,	1
	ALEXANDRE (J.-V.),	1
	ALLAIN (Martin), maire de Saint-Martin-de-Boscherville,	1
	ANGRAN (Justin), négociant,	1
	ANONYME (un),	1
	AUBER fils,	1
	AUVRAY, architecte,	1

B.

	BALLIN (A.-G.), à Paris,	1
	BANCE, commerçant,	1
	BAPAUME (Fx.), filateur,	1
	BARBÉ,	1
	BARBIÉ (Louis), directeur des postes,	1 g. form.

MM.	BARIL, filateur,	1 exemp.
	BAROCHE, chanoine de la Cathédrale,	1
	BAROCHE, conseiller à la cour royale, memb. de la société d'émulation de Rouen,	1
	BASTON (l'abbé), vicaire-général,	1 colorié.
	BAUDRY (F.), imprimeur du Roi,	2
	BAUTIER, propriétaire,	2 coloriés.
	BEAUDOIN (Félix), commerçant,	1
	BEAUNIS,	1
	BELLÉMOIS (Henri), orfévre,	1
	BELLÉMOIS (Damas), orfévre,	1
	BÉNARD (Jacques), propriétaire,	1
	BERTHET, employé dans les bâtiments civils,	1
	BESNARD-LOUVRIER, négociant,	1
	BESSIN, confiseur,	1
	BIERMANT, parfumeur,	1
	BIGNON, membre de l'académie de Rouen,	1
	BINET, marchand de papier,	1
	BLANCHE, médecin, membre de l'académie des sciences et arts de Rouen,	1
	BLOQUEL, limonadier,	1
	BOUCHON (A.), négociant,	1
	BOULLENGER, négociant,	1
	BOULLENGER (le baron), 1er. avocat gén.,	1
	BOULOT, docteur en médecine,	1
	BOURGEOIS, directeur des diligences,	1
	BOUTEILLER père, membre de la société d'émulation de Rouen,	1
	BROHY, propriétaire,	1
	BUSQUET (Ambroise-Alexandre),	1
	BUSQUET-DUCLOS, jardinier-décorateur,	1 colorié.

C.

COMMISSION (la) pour la recherche des antiquités du départ. de la Seine-inférieure, 25 exemp.

MM. CAMIZE jeune, 1

CARDINNE, menuisier, 1

CARPENTIER, propriétaire, membre de la société d'agriculture, 1

CAUMONT, vicaire, à Yvetot, 1

CHALON, négociant, membre de la société d'émulation de Rouen, 1

CHATELAIN (Etienne), de Boissy-Saint-Leger, département de Seine-et-Oise, 1

CLOSMESNIL, commerçant, à Darnétal, 1

COLLOMBEL, propriétaire, à Léry, 1

COLMAN (Alexandre), négociant, 1

COREL (M.), épicier, 1

CORNEILLE, professeur d'histoire, memb. de la société d'émulation de Rouen, 1

COTTARD, banquier, 1

COUSIN (N.-A.), élève en architecture, 3

COUSINERY (le chevalier), ancien consul de France en Turquie, 2

COUTELLIER, orfévre, 1

CURMER, propriétaire, 1

D.

DALMENESCHE, pharmacien, membre de la société d'émulation de Rouen, 1

DASNIERES, 1

DAUFRESNE, huissier, 1

DAVIAUD, membre de la société d'émulation de Rouen, 1

DAVIRON, commerçant, 1

DEBONS, négociant à Toulouse, 2

DE BERNIS, archevêque de Rouen, 25

MM. DE BIENCOUR (le marquis), 1 colorié.
DE CHAPAIS (André), conseiller à la cour royale, memb. de la soc. d'ém. de Rouen, 3
DE CHAPAIS (François), 1
DE CRUSSOL (le duc), 1 colorié.
DEHAINAULT, membre de la société d'émulation de Rouen, 1
DE JOLIMONT (T.), artiste et homme de lettres à Paris, memb. de la société d'émulation de Rouen, 1 colorié.
DELAFOSSE, curé de Doudeville, 1
DELAHALLE-DEPEAUX, 1
DELACOUR, contrôl. au bureau de garantie pour les matières d'or et d'argent, 1
DELACOUR (madame), 1
DELALANDE, 1
DELAMARE, 1
DELAMARE, propriétaire, 1
DELAMARE (Jacques-Nicolas), propriétaire, rue de l'Avalasse, n°. 28, 1
DELAQUERIÈRE (Eustache), membre de l'académie des sciences de Rouen, 1
DELAQUÉRIÈRE (Augustin), commerçant, 1
DELAVILLE (C.), négociant, 1
DE L'ÉPINE, peintre décorateur, 1
DE LA HEUZE (le comte), 1
DELAUNAY (Emile), à Elbeuf, 1
DELAUNAY, 1
DELBOÉ (G.), employé dans l'imprimerie, 1
DEMAUREY, membre de l'académie de Rouen, à Incarville près Louviers, 1
DE RIVAUD LA RAFFINIÈRE (le comte), lieutenant-général, commandant la 15e. division militaire, 2
D'ENVILLE (mademoiselle Désirée), 1

MM. **DESHAYES**, notaire à Jumiéges, 3 exemp.
DESMARES, 1
DE MERVAL, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, 1 colorié.
DE MONTAULT (le comte), 1
DE MONTMORENCY (le prince), 1 colorié.
DE NAGU (madame la marquise), 1 colorié.
DE SAINT-OUEN (madame veuve), 1 colorié.
DE RAFFETOT (le comte), à Paris, 1
DESROQUES fils, 1
DESROQUES, luthier, 1 colorié.
DESTIGNY, horloger, memb. de l'académie des sciences de Rouen, 2
DE VANSSAY (le baron), maître des requêtes, préfet du département de la Seine-inférieure, 2
DEVILLE (Isidore), 1
VITERMONT (de), 1
DEVRE, (Guillaume) ancien commerçant, 1
DORANGE, commerçant, 1
DORNAY père, membre de l'académie des sciences de Rouen, 1
DRAPIER, ingénieur, 1
DUBOC-LEMETAYER, manufacturier, 1
DUBOIS, ancien chef de l'école d'ens. mut., 1
DUBREUIL, memb. de la soc. d'ém. de Rouen, 1
DUBUC, pharmacien, memb. de l'académie des sciences de Rouen, 1
DUBUC fils, pharmacien, 1
DUCHESNE, médecin, 1
DUGENEST, négociant, 1
DUHAMEL aîné, negociant, 1
DUHAMEL-LACHENAYE, 1
DUHAMEL (Henri), négociant, 1
DUHAMEL, peintre, 1

MM.	DUPERCHE, homme d'affaires,	1 colorié.
	DUPONT (François), négociant,	1
	DUPONT (Adolphe), propriétaire,	1 colorié.
	DUPRAY (Isidore), avoué,	1
	DUVAL, curé de Cauville en Caux,	1
	DUVAL, imprimeur,	1
	DUVAL, huissier,	1 colorié.
	E.	
	ENAULT, médecin, membre de la société d'émulation,	1
	F.	
	FLEURY, architecte, membre de la société d'émulation de Rouen,	1
	FLEURY D'HARESCOURT,	1
	FLAUBERT, chir. en chef de l'Hôtel-Dieu, membre de l'académie des sciences et arts de Rouen,	1
	FLOQUET (A.) fils, élève de l'école des chartes,	5
	FONTAINE,	1
	FOSSARD, bibliothécaire-adjoint de la ville,	1
	FOUCAUX, cafetier,	1
	FOURNIER,	1
	FREMERY fils aîné,	1
	FREMIN (l'abbé), vicaire de la Cathédrale,	1
	FRÈRE, libraire à Rouen,	24 coloriés.
	FRESSARD, curé d'Yvetot,	1
	FRISARD (Ch^es.), horloger,	1
	FROUDIERE (Constant) fils, avocat,	1
	G.	
	GAFFÉ-THUROT, de Saint-Valery-en-Somme,	1
	GAILLARD, commerçant,	1
	GAMBIER, postulant,	1
	GAUTIER-LERAY, commerçant,	1

MM. **GERVAIS**, commerçant, 1 exemp.
GIFFART, négociant, 1
GILLE, 1
GIRARD, doreur, 1
GIRET (Juste), négociant, 1
GIROT, 1
GODARD, ferblantier, 1
GODEFROY, médecin, memb. de l'académie des sciences de Rouen, 1
GONTIER fils, 1
GOSSEAUME, médecin, memb. de l'acad. des sciences de Rouen, 1
GOSSET, avoué, 1
GOUBE, membre de la soc. d'agriculture, 1
GOUJET, tailleur, 1
GRANDIN (Victor), fabricant de draps, à Elbeuf, 1
GRANDIN (Jacques-Louis), peintre d'histoire, à Paris, 1
GRIMAUD-JOURDAINNE, fabricant de rouenneries, 1
GRIOIS fils, 1
GRISARD, mécanicien, 1
GROUT, orfèvre, 1
GUERARD, 1
GUERARD DE LA QUESNERIE, memb. de plusieurs sociétés savantes, 1 colorié.
GUTTINGUER, 1
GUTTINGUER fils, memb. de l'académie royale des sciences de Rouen, 1

H.

HAMELIN (l'abbé), 1
HAREL (l'abbé), chanoine, 1
HAVET (Messidor), du Pont-du-l'Arche, 1

MM. HELLIS, médecin, membre de l'académie des sciences de Rouen, 1 exemp.
HELLOT, conserv. des pompes à incendie de la ville, memb. de la société d'émulation, 1
HIE (Théodore), de Condé-sur-l'Aizon, 1 colorié.
HOUEL (Juste), avocat, m. de l'acad. roy. des sciences, et de la soc. d'ém. de Rouen, 2
HOULAY, 1
HUGOT fils, graveur sur métaux, 1 colorié.

J.

JACQUES, graveur, 1
JAME, cirier, 1 colorié.
JEANNOLLE, banquier, 1
JOLY, peintre, 1
JONES (Miss Elisa-Jannetta), 2
JOUANNIN, architecte des bâtiments civils, membre de la société d'émulation, 2
JULIENNE, banquier, 1

L.

LABBÉ (L.), 1 colorié.
LAMBERT (Amédée), membre de la chambre de commerce, 2
LAMBERT (Louis), graveur à Rouen, 1
LANCELEVÉE, 1
LANCIEN, opticien, 1
LASALLE, pâtissier, 1
LEBAS, orfévre, 1
LEBIDOIS, commerçant, 1 colorié.
LEBLANC, 1
LEBLOND, orfévre, 1
LEBOUVIER-LEBOURSIER, négociant, 1
LEBRET, pharmacien, membre de la société d'émulation de Rouen, 2

MM.	LECHANDELIER aîné, membre de la société d'émulation de Rouen,	1 exemp.
	LECŒUR,	1
	LECOINTE, propriétaire à Quevilly,	1
	LECOQ (D.), restaurateur,	1
	LE COUTURIER (Louis), ancien négociant,	1
	LEFEBURE,	1
	LEFEBVRE, pharmacien,	1
	LEFEBVRE, peintre et propriétaire,	1
	LEGRIS,	1
	LEGUAY-DELAVIGNE, chirurg.-dentiste,	1
	LEHUCHER, horloger,	1 colorié.
	LELIÈVRE,	1
	LELONG, manufacturier,	1
	LEMERCIER, courtier de commerce,	1
	LEMERCIER, juge d'instruction,	1
	LENDORMI, propriétaire,	1
	LENOUVEL, peintre, professeur de dessin,	1 colorié.
	LEPETIT, peaussier,	1
	LE PREVOST (Auguste), membre de l'académie royale des sciences de Rouen, etc.,	5 coloriés.
	LEQUESNE, notaire,	1
	LEREBOURS (Alexandre), commerçant,	1
	LEROUX, peintre,	1 colorié.
	LEROY, caissier du spectacle,	1
	LESAGE, peintre d'histoire, membre de la société d'émulation,	1
	LESCANNE, entrepreneur de bâtiments,	1 colorié.
	LESGUILLEZ fils, négociant,	1
	LETAILLEUR, entrepreneur de bâtiments,	1
	LETELLIER, peintre-décorateur,	1
	LEVESQUE, propriétaire,	1
	LEVILAIN (Urbain), commerçant,	1 colorié.
	LÉVY le jeune, profess. de mathématiques, m. de l'acad. roy. des sciences de Rouen,	2

MM. L.........	1	colorié.
LIÉGEARD,	2	
LIÉPARD, entrepreneur de charpente,	1	
LIREUX, memb. de la société d'émulation,	1	
LIZOT, substitut du procureur du Roi,	1	

M.

MAILLE (Arsène), propriétaire,	1	
MAILLE (Eugène),	1	
MALANDRIN,	1	
MALLET, ingénieur en chef du département,	1	
MALLEUX (l'abbé), vicaire-général,	1	colorié.
MANCEL père, propriétaire,	1	
MARANT, homme de loi,	1	
MARIE (F.), imprimeur,	2	
MARIE, dit LA FRANCE, doreur, marchand d'estampes,	2	
MARIE (Ste.),	1	
MARION (Ls.), fabricant de rots,	1	
MARQUIS (A.-L.), d. m. p., prof. de botan., m. de l'acad. roy. des sciences de Rouen, etc.	2	
MARTIN, membre de la société d'émulation de Rouen,	1	
MAUBAN,	1	
MAUGER (Pierre),	1	
MEAUME, prof. de math., memb. de l'acad. roy. des sciences de Rouen,	1	
MERCIER, courtier de commerce,	1	
MEUNIER, amateur,	1	colorié.
MEUNIER (François), de Lure, Haute-Saône,	1	
MOQUERY (Simon), orfévre,	2	coloriés.
MOREL, marchand de fer,	1	
MORISSET, sous-inspec. des forêts royales,	1	
MORRIS,	1	
MOZARD,	1	

MM.

N.

MM. NASSET, imprim. en taille-douce et graveur, 1 exemp.
NAUDIN, 1
NÉEL (Léonor), négociant, 1
NÉEL fils, négociant, 1
NICOLLE-GOSSELIN, commerçant, 1

O.

OLIVIER, commerçant, 1
ORFORD (J.-S.), membre de la société d'émulation de Rouen, 1

P.

PAQUET (mademoiselle), 1
PAUMIER, 1
PERIAUX, imprimeur du Roi, membre de l'acad. royale des sciences de Rouen, etc., 1
PERIAUX (Nicétas), 1
PERIAUX (Adolphe), 1
PERRIER, 1
PERRIN, officier en demi-solde, 1 colorié.
PETIT (Edme), lieutenant de voltigeurs au 2e. régim. d'infanterie de la garde royale, 1
PICARD jeune, négociant, 1
PINCHON, architecte, membre de la société d'émulation de Rouen, 2
PINEL, ancien négociant, 1
PINEL, négociant, 1
PIMONT (Prosper), membre de la société d'émulation de Rouen, 2
PIPON (A.), 1
PITRAYE, banquier, 1
PITTE (l'abbé), maître de pension, 1

MM. **PLUGUET**, pharmacien et homme de lettres, à Bayeux, 1 exemp.
POIDEVIN, négociant, 1
PORTRET, avoué, 1
POTTIER (André), médecin, 2 coloriés.
POTTIER, commerçant, de Bolbec, 1
PREVOST, artiste vétérinaire, membre de l'académie royale des sciences de Rouen, 1
PRETAVOINE (Casimir), maire de Bernay, 1 colorié.
PUCHOIS (le chevalier), capitaine au 2e. régiment d'infanterie de la garde royale, 1
PUGH (J.), négociant, 1

Q.

QUEVREMONT (B.), 1

R.

RAFFY, de la société de commerce, 1
REMY, limonadier, 1
REMY-TAILLEFESSE, président de la société d'émulation de Rouen, 1
RENAULT, libraire, à Rouen, 2
RIAUX, membre de la commiss. des antiquités du dép. de la Seine-inférieure, 1
ROHÉE (F.-Marc), 1
RONDEAUX (J.), négociant, membre de la commission des antiquités, 1
ROULAND, négociant, 1
ROULLAND-D'HERTHEMARE (Victor), 1
ROUSSEL, musicien, 1
ROUSSELIN, administ. de la Cathédrale, 1 colorié

S.

MM. SALLE (P.), marchand de parapluies, 1 exemp.
SEGUI DE LA GARDE (le chevalier), capit. au 2e. rég. d'inf. de la garde royale, 1
SIMON, avocat à Caen, 1 colorié
SOCIÉTÉ libre d'Émulation de Rouen (la), 10
SOCIÉTÉ du Commerce (la), 6
STAPFER, élève des ponts et chaussées, 1

T.

TABUR, membre de la société de commerce, 1
TALMA (F.), artiste du Théâtre-Français, 1
TARDIF (A.), courtier d'assurances marit. 1
TAYLOR, membre de la légion d'honneur, 1
TERRIER, teinturier, 1
TIERCELIN-JAME, teinturier, 1 colorié.
TOUSSAINT, négociant, membre de la société du commerce, 1
TRANCHEPAIN, 1 colorié.
TURQUIER-DESLONGCHAMP, membre de l'académie roy. des sciences de Rouen, 1

V.

VALLEE, maître de pension, 1
VALLET, plombier, 1
VALMONT, médecin, 1
VANDEZANDE, 1
VARIN, chapelier, 1
VAUQUELIN, banquier, 1
VAVASSEUR fils, 1
VEIL, professeur de langues, 1
VERDELET (François), confiseur, 1
VIARD, courtier maritime, 1

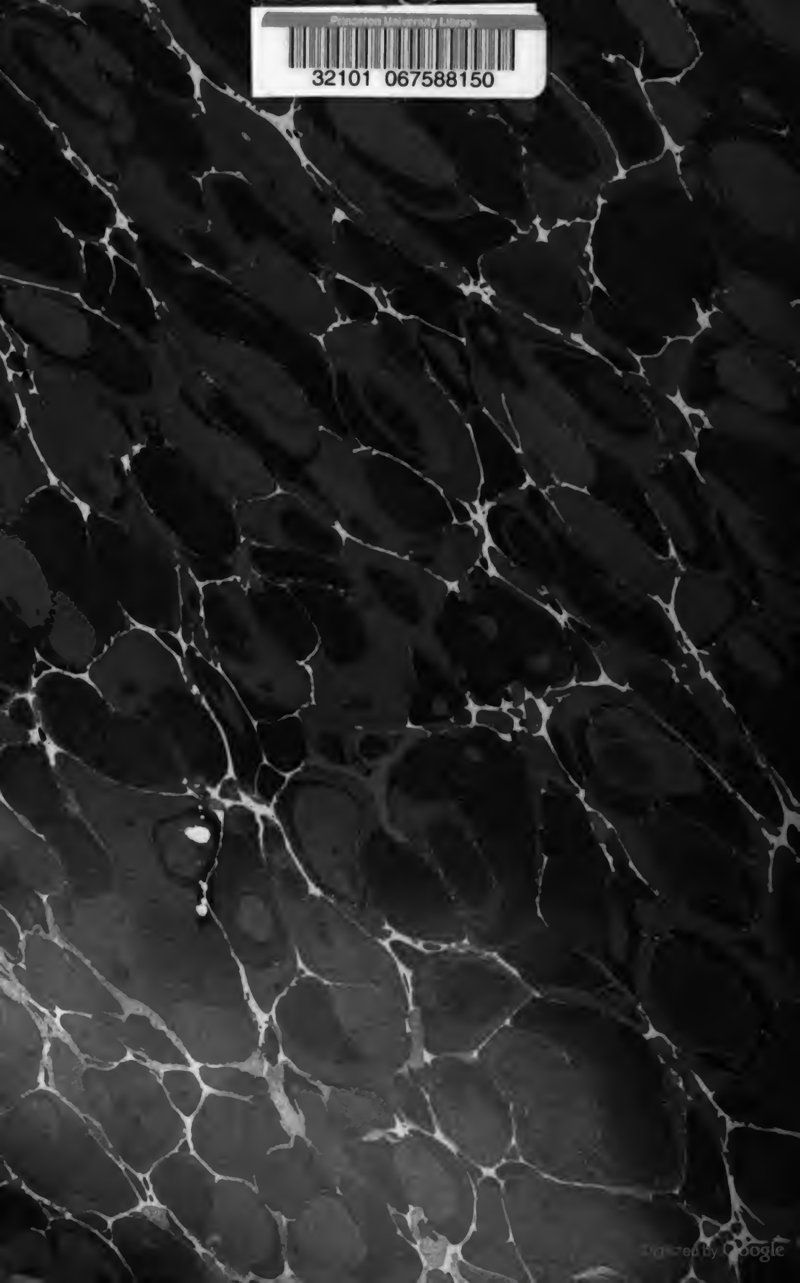
MM.	VIEL, avocat,	1 colorié.
	VIEL (F.),	1
	VIEILLOT, garde de Monsieur,	1
	VINGTRINIER, médecin, membre de la société d'émulation de Rouen,	1

W.

WARNERY (madame Hector),	1 colorié.

Fin de la Liste.




Princeton University Library
32101 067588150
Digitized by Google

